

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DELWIT Pascal, van HAUTE Emilie, *Le vote des Belges (Bruxelles – Wallonie, 10 juin 2003)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Le vote des Belges francophones aux élections législatives de juin 2007

Pascal DELWIT, Emilie VAN HAUTE

À l'évidence, les résultats électoraux du scrutin fédéral du 10 juin 2007 ont frappé les imaginations par l'ampleur des mouvements à l'œuvre.

Dans l'espace politique flamand, les deux partis du gouvernement sortant, le cartel *sp.a-Spirit* et l'*Open vld*, ont enregistré une sévère défaite.

Sans qu'elle ait pu être anticipée à ce niveau, la chute du cartel entre le *sp.a* et *Spirit* est spectaculaire. Les socialistes flamands perdent trois cent mille suffrages et neuf des vingt-trois sièges qu'ils avaient conquis lors du scrutin de mai 2003¹. L'*Open vld* est l'autre perdant en Flandre. Jamais le parti du Premier ministre sortant n'avait atteint un tel score plancher. Les libéraux flamands ne conservent que dix-huit des vingt-cinq sièges glanés en 2003.

Dans les rangs des vainqueurs s'impose d'abord le cartel entre le *cd&v* et la *N-va*. Ensemble, les deux formations enlèvent trente sièges, huit de plus qu'en 2003. L'établissement du cartel peu avant le scrutin régional de juin 2004 avait permis aux démocrates chrétiens flamands de reprendre la main à la Région flamande et d'installer Yves Leterme comme ministre-président. Malgré un automne chahuté en 2006, la pérennisation du cartel fut porteuse électoralement et rendit le *cd&v* incontournable dans la confection de la majorité au fédéral. L'autre gagnant du scrutin, plus inattendu, est la liste Dedecker constituée quelques semaines avant le scrutin suite au revirement de la *N-va* qui ne souhaitait plus accueillir le bouillant Jean-Marie Dedecker dans ses rangs. Rares étaient ceux qui croyaient en ses chances de franchir le seuil des 5%. La liste Dedecker y est pourtant arrivée, offrant une tribune de choix aux déclarations populistes de l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de judo.

¹ P. DELWIT, J.-B. PILET, « The Belgian Federal Election, 18 May 2003 : A first step towards bipartism ? », *Representation*, 41/1, 2004, p. 33-41.

Pour leur part, les verts de *Groen!* sortent des limbes après leur élection catastrophe en mai 2003, mais leur performance reste très modeste, surtout compte tenu du score calamiteux de la liste *SP.a-Spirit*. Enfin, le résultat du *Vlaams Belang* se décline comme une performance d'entre-deux. L'extrême droite flamande progresse quelque peu par rapport à mai 2003, mais reste très en deçà du pourcentage obtenu à l'élection régionale du 13 juin 2004. Au surplus, le *Vlaams Belang* perd un siège. L'« irrésistible » ascension a subi (provisoirement ?) un coup d'arrêt.

Dans le spectre francophone, les mouvements n'ont pas été moins impressionnants. Au matin du 11 juin 2007, le fait marquant se donne pleinement à voir : pour la première fois depuis l'instauration du suffrage universel, le parti socialiste perd son statut de premier parti de Wallonie au profit du Mouvement réformateur. Avec moins de 30% des voix, le ps paie chèrement deux *années horribles*, liées aux « affaires » à Charleroi. Celles-ci ont entraîné la démission de plusieurs échevins, du bourgmestre Jacques Van Gompel et de son successeur Léon Casaert. Elles ont aussi amené Jean-Claude Van Cauwenberghe à quitter la ministre-présidence de la Région wallonne. Réactifs en 2006 et en 2007, les socialistes ont subi une campagne rondement menée par les libéraux sous la houlette de leur leader Didier Reynders.

Le MR devient le premier parti de Wallonie, le redevient en Région bruxelloise et endosse le statut de première formation francophone. Pour la première fois depuis 1893, les libéraux dépassent le cap de 30% des voix en Wallonie. Paradoxalement, le MR perd pourtant un siège (deux si l'on compte le ralliement en cours de législature de Richard Fournaux).

L'autre vainqueur du scrutin dans le spectre francophone est Ecolo. Après les élections désastreuses de mai 2003² et juin 2004³, les verts reconquièrent une place dans l'échiquier politique francophone avec 12,8% des voix en Wallonie et 13% à Bruxelles. Ce score leur permet de doubler leur représentation parlementaire.

Pour sa part, le Centre démocrate humaniste sort déçu de l'élection. Le CDH a certes réussi son pari à Bruxelles : sortir des eaux dangereuses de l'insignifiance politique. Mais en Wallonie, les démocrates humanistes stagnent. Leur progression est anecdotique par rapport à mai 2003 et ils sont même en retrait par rapport au scrutin régional du 13 juin 2004. Sur un plan parlementaire toutefois, le CDH glane deux sièges supplémentaires.

Enfin, le Front national en plein marasme interne se situe autour des 5% et conserve un élu.

Ces bouleversements profonds indiquent-ils la fluidité grandissante des partis politiques et, plus encore, des électeurs ? C'est à ces questions que cet ouvrage se propose de répondre en analysant le comportement électoral des Belges francophones lors du scrutin du 10 juin 2007.

Pour approcher cette problématique, deux développements introductifs s'imposent sous la forme de questions :

² P. DELWIT, B. HELLINGS, « Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ? », *L'année sociale* 2003, 2004, p. 38-49.

³ P. DELWIT, J.-B. PILET, « Regional and European Election in Belgium : the Greens still at low tide », *Environmental Politics*, 14/1, 2005, p. 112-117.

- d'où viennent et que deviennent les partis politiques qui se présentent aux électeurs ?
- quelles sont les caractéristiques du comportement électoral traditionnel des Belges ? Sont-elles en cours de transformation ?

1. Les partis en Belgique

Le système politique et les partis belges sont historiquement édifiés dans un entrecroisement de trois clivages saillants⁴ : les clivages philosophique (Etat-Eglise), possédants-travailleurs et centre-périphérie, dont la traduction est souvent ramenée à la *question linguistique* ou *communautaire*. Bien sûr, leur portée a beaucoup évolué dans le temps. La première phase de l'édification de l'Etat belge s'est opérée dans un moment d'expression forte du clivage philosophique, singulièrement sur la question scolaire. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, cette confrontation perd peu à peu de sa vitalité, sans pour autant disparaître. Les clivages socio-économique et linguistique deviennent alors prégnants.

Le système politique belge est aussi articulé sur une *pilarisation* de la société. A la fin du XIX^e siècle, deux *mondes* politico-sociaux principaux se sont construits et développés : les *piliers* catholique et socialiste, auquel s'ajoute un *monde* plus modeste, le pilier libéral. Ces piliers agrègent un parti, une organisation syndicale, une mutualité, des coopératives et moult associations socio-culturelles ou économico-sociales. Sous cet angle, cela a conféré aux formations politiques une dimension avérée de partis de masse⁵ ou d'intégration sociale⁶. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le parti ouvrier belge, ancêtre du PS et du SP.A, et le Bloc catholique, précurseur du CDH et du CD&V, étaient d'ailleurs des partis indirects, auxquels on adhère par l'intermédiaire des organisations syndicales, des coopératives ou des associations paysannes, culturelles ou sportives.

Entre ces segments ou ces piliers, la mobilité et la communication sont extrêmement faibles. Il y a néanmoins un lieu de rencontre entre représentants des piliers : celui des élites. Ce sont elles qui débattent et négocient la décision politique. Trois comportements en sont attendus :

- elles doivent admettre les dangers de la fragmentation ;
- il doit y avoir un accord minimal entre elles pour le maintien du système, et
- elles doivent accepter de discuter entre elles pour trouver des solutions consensuelles satisfaisant certaines demandes de chacun des piliers.

Dans les choix opérés, il y a une distribution des ressources entre les différents piliers. A la charnière des années soixante et soixante-dix, plusieurs politologues ont analysé ce mode de fonctionnement et l'ont nommé de différentes manières. Lehbruch parle de *Proporzdemokratie* ou de démocratie de concordance dans le cas autrichien et Lorwin évoque le pluralisme segmenté. Pour sa part, McRae reprend la notion de

⁴ D.-L. SEILER, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

⁵ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1976, 3^e édition.

⁶ S. NEUMANN, « Toward a Comparative Study of Political Parties », in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago, 1956, p. 404.

démocratie consociationnelle ⁷. Dans le cas belge, certains auteurs ont largement fixé le cadre de la consociativité : Jean Ladrière, Jean Meynaud et François Perin ⁸, Val Lorwin ⁹ et Arend Lijphart ¹⁰.

Dans l'histoire de la vie politique belge, les partis démocrate chrétien, socialiste et libéral ont monopolisé le devant de la scène politique. Le développement du clivage linguistique a mis à rude épreuve l'unité de ces trois formations et a généré de fortes tensions centrifuges, qui ont abouti à leur implosion et à la fondation de deux formations distinctes pour chaque famille : en 1968 pour les sociaux chrétiens, en 1972 pour les libéraux et en 1978 pour les socialistes.

De 1893, date du premier élargissement majeur du droit de suffrage, à 1999, les démocrates chrétiens ont largement dominé la vie politique. Le parti catholique, puis l'Union catholique, le Bloc catholique, le psc et le cvp ont offert à la Belgique la plupart des Premiers ministres de son histoire politique. Durant le XX^e siècle, les partis démocrates chrétiens n'ont d'ailleurs été absents des responsabilités exécutives qu'en de très rares circonstances : entre août 1945 et mars 1947 et durant la législature 1954-1958. Leur période d'opposition entre 1999 et 2007 apparaît comme un fait exceptionnel dans l'histoire politique belge contemporaine.

Les deux formations qui se réclamaient de la démocratie chrétienne se sont longtemps intitulées parti social chrétien (psc) ¹¹ et *Christelijke Volkspartij* (cvp) mais elles se sont toutes deux renommées après le spectaculaire échec électoral de 1999. En 2002, le psc s'est mué en Centre démocrate humaniste (cdh), abandonnant ce faisant l'étiquette chrétienne. La même année, le cvp se transformait en *Christen Democratisch & Vlaams* (Démocrates chrétiens et Flamands, cd&v). Historiquement, l'implantation électorale des démocrates chrétiens était asymétrique : très forte dans le pays flamand (voir tableau 1), elle était nettement plus modeste à Bruxelles et en Wallonie (voir tableau 2).

Pendant longtemps, les socialistes ont constitué la deuxième grande force politique belge. Le pob est né en 1885 comme formation politique visant à l'élargissement des droits politiques et sociaux du monde salarial. En 1945, le parti s'était transformé en parti socialiste belge-*Belgische Socialistische Partij* (psb-BSP). Suite à l'échec du pacte d'Egmont en 1978, la famille socialiste s'est scindée en deux formations distinctes, le parti socialiste (ps) et le *Socialistische Partij*, aujourd'hui, sp.a. Leur implantation électorale est aussi asymétrique mais en miroir des démocrates chrétiens. Le parti

⁷ K.D. McRAE, « Part I. Introduction », in K.D. McRAE (ed.), *Consociational Democracy. Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto, The Charleton Library, 1974.

⁸ J. LADRIÈRE, J. MEYNAUD, Fr. PERIN (éd.), *La décision politique en Belgique : le pouvoir et les groupes*, Paris, A. Colin, 1965.

⁹ V. LORWIN, « Belgium : conflict and compromise » et « Segmented pluralism : ideological cleavages and political cohesion in the smaller European democracies », in K.D. McRAE (ed.), *op. cit.*

¹⁰ A. LIJPHART, *Conflict and coexistence in Belgium : the dynamics of a culturally divided society*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1981.

¹¹ P. DELWIT (éd.) *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

socialiste est très bien implanté en Wallonie (voir tableau 2), tandis que les résultats du sp.a sont plus faibles en Flandre (voir tableau 1).

Le statut des libéraux en Belgique a connu de nombreux soubresauts dans l'histoire politique belge¹². Durant une bonne partie du XIX^e siècle, au moment du suffrage censitaire, les libéraux étaient le parti principal dans une opposition extrêmement dure aux catholiques sur les thématiques philosophiques. L'émergence de la question sociale, la naissance du parti ouvrier belge et l'élargissement du droit de suffrage ont constitué des défis existentiels pour les libéraux. Ils ne devront leur survie politique et électorale qu'à l'adoption par le législateur, en 1899, du mode de scrutin proportionnel¹³. Dès lors, bien que confiné électoralement, le parti libéral joua souvent le rôle pivot¹⁴. Pourtant, au début de la décennie soixante, les libéraux belges abandonnent complètement leur identité et leur posture anticléricales pour se donner à voir comme la formation en pointe dans la promotion de l'économie de marché et de la réduction de la fiscalité directe. Ils changent de nom et deviennent le parti pour la liberté et le progrès-*partij voor vrijheid en vooruitgang* (PLP-PVV).

Ce véritable *réalignement* leur permit d'attirer une frange de l'électorat catholique de droite. Petite formation à l'origine, ils parviennent à s'imposer comme un acteur politique à l'égal des démocrates chrétiens et des socialistes. Mieux, en 1999, les *Vlaamse Liberalen en Democraten* (les libéraux et démocrates flamands, VLD) qui ont succédé au PVV et la Fédération entre le parti réformateur libéral et le Front démocratique des Francophones (PRL-FDF), devenue depuis 2003, le Mouvement réformateur (MR) héritier du PLP s'imposent comme la première famille politique du pays, fait inédit sous le suffrage universel. Le VLD supplante alors le CVP en Flandre (voir tableau 1). Huit ans plus tard, le MR réussit aussi à devancer le premier parti wallon historique, le parti socialiste (voir tableau 2).

A côté des trois « grands », plusieurs nouveaux venus sont *entrés dans le jeu* de manière occasionnelle ou structurelle. Créé en 1919, le parti communiste de Belgique (PCB) n'a jamais été très puissant mais avait su se créer un espace politico-syndical dans un segment du monde ouvrier et employé de Bruxelles, ou dans certaines poches des bassins industriels wallons (voir tableau 2). Lors du scrutin de 1985, il a perdu ses derniers parlementaires et n'a plus su rebondir.

Dans l'entre-deux-guerres, deux formations de la droite extrême ont vu le jour. Rex marque une radicalisation d'une partie du monde et de l'électorat catholiques. Il perce au scrutin national de 1936. Mais ce succès sera sans lendemain et son leader, Léon Degrelle, entraîne le parti dans la collaboration avec l'occupant nazi. Pour sa part, le *Vlaams Nationaal Verbond* (VNV), héritier du *Frontpartij*, traduit une radicalisation à l'extrême droite d'une frange du mouvement flamand. Opérant une

¹² P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.

¹³ J.-B. PILET, *Changer pour gagner? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

¹⁴ J. BLONDEL, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, 1/2, 1968, p. 180-203.

progression notable aux scrutins de 1936 et de 1939, le parti s'engage aussi dans la collaboration, sous la *leadership* de Staf De Clercq.

Après la deuxième guerre mondiale, on peut isoler deux temps dans l'émergence de nouveaux venus. Le premier débute dans les années cinquante et atteint son sommet dans les années soixante-dix. Il concerne l'émergence de partis qualifiés alors de *communautaires* (partis de défense régionale et/ou linguistique). Trois formations principales incarnent ce type d'acteur politique : la *Volksunie* en Flandre, le Front démocratique des Francophones en Région bruxelloise (FDF) et le Rassemblement wallon (RW). Ces trois partis traduisent la saillance du clivage linguistique dans les années soixante et soixante-dix, et ont joué un rôle important dans l'avènement de la décentralisation puis du fédéralisme en Belgique. La mise en place des Communautés et des Régions satisfait une grande part des revendications de ces formations, qui ont alors eu du mal à se régénérer¹⁵.

Tableau 1. Performances électorales des partis en Flandre (1946-2007)

	<i>CD&V-N-VA</i> (CVP)	<i>Open VLD</i> (PVV)	<i>SP.a-Spirit</i> (BSP)	<i>Vlaams Belang</i> (Vl. Blok)	<i>Groen!</i> (Agalev)	<i>Volksunie-N-VA</i>	<i>Autres</i>
1946	56,23	7,70	27,47				8,60
1949	54,46	13,16	24,48			3,64	4,26
1950	60,34	9,29	25,97				4,40
1954	52,20	10,64	28,62			3,97	4,57
1958	56,56	9,74	27,68			3,43	2,59
1961	50,95	11,62	29,71			5,98	1,74
1965	44,18	16,48	24,65			11,42	3,27
1968	39,01	16,10	26,26			16,97	1,66
1971	37,82	16,39	24,85			18,82	2,12
1974	39,85	17,35	22,68			16,69	3,43
1977	43,96	14,46	22,98			16,03	2,57
1978	43,94	17,27	21,43	2,01		11,37	3,98
1981	32,36	21,30	21,11	1,37	3,95	15,93	3,98
1985	34,77	17,40	24,06	2,18	6,25	12,62	2,72
1987	31,57	18,41	24,56	3,03	7,46	12,85	2,12
1991	26,97	19,05	19,86	10,28	7,95	9,25	6,64
1995	27,61	20,93	20,71	12,25	7,19	7,30	4,01
1999	22,62	22,60	15,71	15,43	11,28	8,82	3,54
2003	21,35	24,44	24,33	18,07	3,99	4,90	2,92
2007	29,64	18,95	16,34	18,95	6,29		9,83

¹⁵ E. VAN HAUTE, « La Volksunie (VU) : triomphe des idées, défaite du parti » et J.-B. PILET, « Le rassemblement wallon (RW) et le Front démocratique des francophones (FDF) : des partis victimes de leur succès ? », in P. DELWIT (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 243-264 et 265-284.

Le Rassemblement wallon disparaît en 1985. Affaibli, le FDF s'allie avec les libéraux en 1993. Quant à la *Volksumie*, en déclin, elle implose en 2001 et donne naissance à deux petites formations nationalistes flamandes : la *Nieuw-Vlaams Alliantie* (N-VA), conservatrice, aujourd'hui en cartel avec le CD&V, et *Spirit*, libéral-libertaire, pour sa part en cartel électoral avec le SP.A. *Spirit* s'est renommé *VlaamsProgressieven* le 19 avril 2008.

Dans la période contemporaine, de nouveaux venus se sont imposés : les formations vertes et d'extrême droite.

Ecolo est mis sur les fonts baptismaux en 1980 et Agalev, formellement, en 1982. Les verts conquièrent leurs premiers élus aux élections législatives de 1981 et réussissent à pérenniser leur présence dans le paysage politique belge, même si Agalev, devenu *Groen !* en 2003, a perdu, le temps d'une législature, sa représentation parlementaire à la Chambre et au Sénat suite à son résultat catastrophe de mai 2003. A l'instar d'autres formations écologistes en Europe, Ecolo et *Groen !* portent ou ont porté le message de pratiques politiques différentes – « Faire de la politique autrement » était leur mot d'ordre au scrutin de 1981 – et de la protection de l'environnement.

A l'image d'autres pays d'Europe occidentale, la Belgique a aussi enregistré la naissance et le développement de partis d'extrême droite. Le *Vlaams Blok* est à l'origine un cartel électoral qui rassemble deux partis flamingants tout à fait opposés aux accords d'Egmont, le *Vlaams Nationale Partij* (VNP), animé par Karel Dillen, et le *Vlaamse Volkspartij* (VVP), dirigé par Lode Claes. Il se transforme en parti à part entière en 1980. La progression politique et électorale du *Vlaams Blok* s'est opérée en deux temps. De 1981 à 1991, le parti d'extrême droite flamand se déploie principalement à partir de son point de gravité initial, la province d'Anvers, sans réussir à s'implanter hors de ce cœur historique. A l'élection nationale de novembre 1991, le *Vlaams Blok* marque les esprits en rassemblant sous son nom plus de 400 000 suffrages. Sa progression a été notable et continue depuis (voir tableau 1). Il s'est mué en *Vlaams Belang* en novembre 2004.

En Communauté française, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 qu'est établi le Front national (FN). Longtemps dominé par Daniel Féret, son fantasque président, le Front national n'a jamais réussi à s'imposer comme un parti digne de ce nom¹⁶. Il a été traversé par de multiples conflits internes qui ont miné sa crédibilité et l'ont rendu inaudible. Mais le FN se décline néanmoins comme le réceptacle électoral occasionnel d'un segment électoral certain, surtout dans le Hainaut et en province de Liège.

L'installation durable de ces nouveaux venus montre une propension à l'ouverture du système politique voire même une forme d'accélération de sa fragmentation. L'examen de deux indicateurs classiques, l'indice de fragmentation et le nombre effectif de partis, accrédite cette observation. L'indice de fragmentation¹⁷ permet

¹⁶ P. DELWIT, « The Belgian National Front and the question of power », in P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe/The extreme right parties and power in Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.

¹⁷ L'indice de fragmentation a été mis au point par le politologue Douglas Rae. On additionne la proportion de votes mis au carré de chaque parti. L'indice est égal à 1 moins cette proportion. Plus le nombre est proche de 1, plus le système est fragmenté. Inversement, plus

l'appréhension des résultats à l'aune des suffrages glanés par les partis en compétition alors que le nombre effectif des partis ¹⁸ se fixe sur la traduction parlementaire des performances engrangées. Plus le nombre effectif de partis est élevé, plus le système politique est fragmenté. Pour sa part, dans une configuration de compétition entre au moins deux partis, l'indice de fragmentation se situe entre 0,5 et 1. Plus il est proche de 0,5, moins le système est fragmenté, et inversement. Dans un mode de scrutin proportionnel, les deux indicateurs sont en principe convergents.

Tableau 2. Performances électorales des partis en Wallonie (1946-2007)

	<i>PS (PSB)</i>	<i>MR (PLP- PRL)</i>	<i>CDH (PSC)</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>RW</i>	<i>PCB</i>	<i>Autres</i>
1946	37,39	9,25	27,01				21,47	4,88
1949	37,82	14,70	31,97				12,58	2,93
1950	46,00	11,41	33,76				7,80	1,03
1954	49,27	11,64	30,47				6,67	1,95
1958	47,78	10,40	35,07				4,47	2,28
1961	46,42	11,75	30,94				6,35	4,54
1965	35,20	25,39	24,56			2,95	9,53	2,37
1968	34,51	26,67	20,97			9,05	6,90	1,90
1971	34,43	17,64	20,52			17,86	5,82	3,73
1974	36,82	15,40	22,55			16,18	5,52	3,53
1977	37,25	18,80	25,79	0,51		8,36	5,39	3,90
1978	36,71	16,70	26,94	1,23		9,20	5,82	3,40
1981	36,21	21,73	19,56	5,88		4,54	4,24	7,84
1985	39,45	21,16	22,59	6,23			2,50	8,07
1987	43,94	22,22	23,16	6,46			1,60	2,62
1991	39,16	19,81	22,54	13,54	1,67		0,30	2,98
1995	33,70	23,91	22,52	10,32	5,11		0,33	4,11
1999	29,19	24,72	16,83	18,30	3,95		0,46	6,55
2003	36,39	28,47	15,35	7,45	5,56		0,46	6,32
2007	29,48	31,12	15,74	12,75	5,57		0,83	4,51

Que les données soient examinées à la lumière de l'indice de fragmentation ou du nombre effectif de partis, l'analyse converge pour attester de cette ouverture du système et de sa fragmentation croissante. Celles-ci tiennent à l'érosion des partis dominants et à la capacité des nouveaux partis de s'imposer, de façon temporaire ou

il avoisine 0,5, moins il est fragmenté. Dans l'hypothèse où un seule formation politique se présente, l'indice est égal à zéro. D. RAE, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 3, 1968, p. 413-418.

¹⁸ Le nombre effectif de partis a été mis au point par Markku Laakso et Rein Taagepera. On additionne le nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total de sièges et mis au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté. M. LAAKSO, R. TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12/1, 1979, p. 3-27.

structurelle, dans la compétition politique et électorale. De 2,91 à la première élection d'après guerre, le nombre effectif de partis s'élève à 7,91 en 2007. Encore convient-il de souligner qu'en 2007, ce score ne prend pas en compte l'existence des cartels, notamment le cartel CD&V-N-VA et SP.a-*Spirit*. Quant à l'indice de fragmentation, il fait un bond de 0,69 à 0,89 entre 1946 et 2007 (voir tableau 3).

Soulignons néanmoins que cette grande fragmentation du paysage politique tient pour partie à l'éclatement de chaque parti national en deux formations distinctes, augmentant *ipso facto* l'indice de fragmentation et le nombre effectif de partis.

Tableau 3. Evolution du nombre effectif de partis et de l'indice de fragmentation en Belgique

	<i>Nombre effectif de partis</i>	<i>Indice de fragmentation</i>
1946	2,91	0,69
1949	2,75	0,69
1950	2,49	0,64
1954	2,63	0,67
1958	2,45	0,64
1961	2,69	0,68
1965	3,59	0,75
1968	4,97	0,81
1971	5,90	0,84
1974	5,80	0,84
1977	5,21	0,82
1978	6,77	0,87
1981	7,62	0,89
1985	7,00	0,88
1987	7,13	0,88
1991	8,41	0,90
1995	8,03	0,89
1999	9,05	0,90
2003	7,03	0,89
2007	7,91	0,89

Cette fragmentation traduit-elle un comportement électoral nouveau, plus volatil, moins marqué par les clivages et les appartenances anciens ?

2. Le comportement électoral en Belgique

Dans les travaux consacrés aux analyses du comportement électoral, deux modèles d'origine américaine ont longtemps dominé les recherches.

Le premier, généralement labellisé « modèle de Columbia », a été théorisé pour la première fois par Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet dans *The people's*

Choice publié en 1944¹⁹. A partir d'une enquête réalisée dans le comté d'Erie (Etat de l'Ohio), Lazarsfeld, Berelson et Gaudet soutiennent que « les électeurs votent comme ils sont socialement ». Autrement dit, les citoyens opteraient aux élections en fonction d'une série de variables liées à leur insertion et à leur inscription dans la société. Dans cette optique, le vote serait largement déterminé par un certain nombre d'attributs (et donc prévisible).

Selon Lazarsfeld et son équipe, les trois variables les plus déterminantes sont le statut socio-économique, l'appartenance confessionnelle et le lieu de résidence. Mais trois autres variables seraient aussi très prédictibles du vote : le statut social vécu subjectivement, le vote précédent et la socialisation familiale. Lazarsfeld, Berelson et Gaudet ont ainsi établi que 77% des électeurs votent pour le même parti que leurs parents ou leurs grands-parents.

Le second modèle, référencé comme le « modèle de Michigan », est le fait d'une équipe comprenant Angus Campbell, Philip Converse, Warren Miller et Donald Stokes. Sa théorisation a été publiée en 1960 dans *The American Voter*²⁰. A l'instar du modèle de Columbia, l'approche de l'équipe de Michigan est aussi fondée sur un déterminisme de situation. Toutefois, l'accent est mis beaucoup plus sur la dimension psycho-sociale à l'origine du comportement électoral. Aux rigidités d'appartenance sociale à un environnement entendu dans son sens large, l'équipe de Michigan oppose le concept d'affinité et d'affect. Pour saisir le comportement électoral, Campbell, Converse, Miller et Stokes épinglent le concept d'*identification partisane* : l'électeur se positionnerait en fonction de sa proximité affective avec un des deux grands partis en compétition aux Etats-Unis, le parti démocrate ou le parti républicain.

Cette identification partisane serait déterminante dans l'expression du vote. Les répondants expérimenteraient donc leur vote comme l'affirmation d'une appartenance. Héritée et inconsciente, manifestation d'une loyauté transmise essentiellement par le biais de la famille, elle marquerait l'individu substantiellement. En effet, au concept crucial d'identification partisane, les auteurs associent l'*effet d'immunisation*, à savoir une très importante propension à revoter pour le même parti dans le temps.

Ces deux approches du comportement électoral ont mis à mal la perspective du citoyen éclairé, déterminant son vote en fonction des enjeux du scrutin, des programmes de parti et des capacités des candidats. En effet, la campagne mobilise les partisans d'un parti. La lutte contre l'abstention de ses sympathisants est un élément clé de ce point de vue. Mais en termes de « conversion », l'impact est très limité. Lazarsfeld, Berelson et Gaudet estiment ainsi que seuls 2% de républicains avaient voté démocrate à Erié, pour 6% de démocrates ayant voté républicain. Le plus souvent, au contraire, la campagne électorale active et renforce les prédispositions politiques existantes. Au surplus, ceux qui y prêtent le plus d'attention sont les plus politisés en général et, donc, les moins enclins à changer d'orientation. Néanmoins, le segment

¹⁹ P. LAZARSFELD, B. BERELSON & H. GAUDET, *The people's choice : How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan, and Pearce, 1944.

²⁰ A. CAMPBELL, Ph. CONVERSE, W. MILLER & D. STOKES, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.

de citoyens susceptibles de voter pour les deux partis est crucial, car s'attirer ce petit nombre d'indécis peut faire pencher la balance dans l'un ou l'autre camp.

Les auteurs de *The American Voter* avaient cependant nuancé ces conclusions en déclinant trois catégories différentes d'élections.

1. Les *scrutins de maintien* constituent la norme. Il n'y a aucun élément perturbateur au modèle. Le vote est très prévisible.
2. L'*élection déviante* révèle une contradiction temporaire entre les identifications partisans et le choix d'un certain nombre d'électeurs en raison d'un élément perturbateur conjoncturel : le profil spécifique d'un candidat ou une question extrêmement saillante dans le scrutin, par exemple. Ainsi la victoire d'Eisenhower à l'élection présidentielle de 1952 serait due à la figure consensuelle de ce dernier, qui aurait rallié un nombre appréciable de voix démocrates.
3. Enfin, l'*élection de réaligement* marque un changement structurel dans le comportement d'un nombre appréciable de citoyens. Ceux-ci se « libèrent » de leur identité partisane.

Ces approches, qui font la part belle à l'environnement de l'individu, ont été critiquées ou amendées dans une perspective plus individualiste et rationalisante, dans la foulée des travaux d'Anthony Downs. En 1957, dans *An Economic Theory of Democracy*, Downs suggérait une analogie entre le rapport d'un consommateur sur un marché économique, et celui d'un citoyen sur le « marché politique »²¹. Cette approche ouvrit le champ aux tenants du *choix rationnel*.

En parallèle, plusieurs travaux annoncent dans les années soixante-dix un changement déterminant eu égard à la *révolution silencieuse*²² annoncée par Ronald Inglehart. Inglehart suggère l'existence d'une révolution silencieuse marquant les nouvelles générations : la révolution des valeurs. Les valeurs partagées par des franges importantes des jeunes générations porteraient beaucoup moins qu'auparavant sur des questions dites matérielles, et beaucoup plus sur des thématiques qualifiées de postmatérialistes : bien-être, qualité de la vie, éthique, environnement... Cette révolution des valeurs aurait été rendue possible par l'éloignement générationnel lié à l'événement clé qu'a été la seconde guerre mondiale, et par ce qui était encore à l'époque une configuration de chômage résiduel ou de plein emploi dans les pays développés.

Aux yeux d'Inglehart, la révolution culturelle tient en une autre dimension : l'accession de plus en plus large de jeunes aux études supérieures, universitaires ou non. Cette élévation tendancielle du capital scolaire contribuerait à l'autonomisation de pensée et à la « sortie » des lieux de conditionnement collectif de la réflexion et de l'action : l'Eglise, la famille, l'entreprise, le lieu d'habitation, l'organisation syndicale, le parti... Les citoyens à capital culturel de plus en plus élevé s'émanciperaient « peu

²¹ A. DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Addison-Wesley, 1985 (rééd.).

²² R. INGLEHART, *The silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

à peu des élites ou des groupes de référence qui jadis les guidaient en matière de mobilisation politique »²³.

Sur un plan politico-électoral, l'ouvrage majeur de Norman Nie, Sidney Verba et John Petrocik, *The changing American voter*²⁴, s'inscrit dans la même veine. Selon eux, les identités partisans sont entrées en crise suite à l'arrivée sur la scène politique de « nouveaux électeurs » plus cultivés, plus détachés des liens partisans, plus autonomes et donc moins prévisibles. Le niveau de conceptualisation idéologique des Américains se serait ainsi brusquement élevé. Dès lors, la question clé pour le résultat de l'élection serait son ou ses enjeu(x). Nous assisterions à l'avènement de l'*issue voting*. Néanmoins, pour que l'enjeu fasse l'élection, trois conditions sont nécessaires ; il faut :

- qu'il y ait une position claire des acteurs sur l'enjeu ou les enjeux de l'élection ;
- que les électeurs perçoivent les différences entre les positions des candidats sur ces enjeux ;
- qu'ils votent pour un candidat ou un parti parce qu'il a les mêmes positions qu'eux.

Qu'en est-il de la communauté scientifique en Europe ? Dans les champs de la géographie et de la sociologie électorales, il existe des travaux pionniers en Europe. En France, André Siegfried, dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*²⁵, isole, dès 1913, les variables qui, selon lui, fixent le vote : la nature du sol – les régions de calcaire vs les régions de granit –, la prédominance de l'élevage, la dispersion de l'habitat, la concentration de la propriété, l'essence de la propriété, le mode de peuplement, l'influence du clergé et la réceptivité des populations locales aux directives du pouvoir. Cette approche est fondée également sur l'importance déterminante de l'environnement. Les résultats seraient dès lors très prévisibles : « J'ai remarqué souvent, dans les élections, que les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique. Chaque parti ou plus exactement chaque tendance a son domaine et, avec un peu d'attention, l'on distingue qu'il y a des régions politiques, comme il y a des régions géologiques ou économiques et des climats politiques comme il y a des climats naturels. J'ai remarqué aussi, malgré des apparences trompeuses, qu'il existe dans les manifestations de l'opinion une singulière continuité. A condition de comparer des choses réellement comparables entre elles, sans s'arrêter à la fantaisie des épithètes, on s'aperçoit très vite qu'à travers quarante ans de régime républicain ce sont les mêmes provinces, les mêmes cantons, souvent jusqu'aux mêmes communes qui restent politiquement orientés dans le sens des mêmes courants ou fixés dans l'immobilité des mêmes résistances. Et si l'on

²³ N. MAYER, P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 148.

²⁴ N.H. NIE, S. VERBA & J.R. PETROCIK, *The changing American voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

²⁵ A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 (rééd.).

observe, dans un milieu donné, la proportion des voix, on note que fréquemment elle change fort peu, quelques fois pas du tout »²⁶.

Après la deuxième guerre mondiale, les travaux menés dans plusieurs pays européens isolent aussi un certain nombre de variables lourdes²⁷. Avec des nuances suivant les pays, les rapports à la propriété immobilière – propriétaires *vs* locataires –, au lieu de résidence, au statut social, à la rémunération – salariés *vs* indépendants –, aux attributs de patrimoine²⁸ ou encore à la religion ont été épinglés comme autant de variables fortes explicatives du vote.

Le référentiel au modèle de Michigan a été appliqué au cas britannique par Butler et Stokes²⁹. Mais il a souvent été *traduit* dans une perspective plus idéologique, où les référents identitaires renvoient à la gauche et à la droite. Si l'identité partisane est mesurée dans les Etats à confrontation bipartisane ou bipolaire, c'est surtout à l'aune du clivage gauche-droite que les sentiments d'appartenance ont été appréciés.

A l'image et dans la foulée des travaux menés aux Etats-Unis, les analyses du comportement électoral ont été revisitées à partir des années soixante-dix. Le comportement électoral a été mis en relation avec des problématiques ou des questions non matérielles, ce qui a conduit les sociologues et les politologues à affiner leurs modèles. Depuis un quart de siècle, les rapports aux questions de société ont pris une place importante dans la compréhension des attitudes électorales. Un axe gauche-droite opposant les tenants de postures autoritaires ou conservatrices aux partisans de positions libertaires est régulièrement utilisé. Dans ce positionnement sur les thématiques de société, un thème a fait une percée spectaculaire dans les travaux relatifs au comportement politique des citoyens, le rapport à l'autre. Il est désormais souvent isolé et les analystes utilisent de plus en plus un axe confrontant les postures universalistes aux positions les plus ethnocentristes³⁰.

En Belgique, les traditions dans l'étude du comportement électoral sont récentes. Il existe néanmoins certains travaux pionniers en géographie ou en sociologie

²⁶ *Ibid.*, p. 39.

²⁷ I. LAGO, J.R. MONTERO, *The 2004 Election in Spain : Terrorism, Accountability and Voting*, ICPS Working paper, 2006, n° 253, p. 14-15.

²⁸ J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, « L'effet patrimoine », in J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, C. YSMAL (éd.), *France de gauche vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 169-227.

²⁹ D. BUTLER, D. STOKES, *Political change in Britain : Forces shaping electoral choice*, Londres, Macmillan, 1970.

³⁰ N. MAYER, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990 ; N. MAYER, G. ROUX, « Des votes xénophobes », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences po, 2004, p. 97-117.

électorales comme les études de Nicole Delruelle³¹, Wilfried Dewachter³², Roger de Smets, William Fraeys et René Evalenko³³.

Dans la période contemporaine, les recherches relatives aux comportements électoraux se sont fort développées. Dans le champ de la géographie électorale, on songe tout particulièrement aux travaux de Christian Vandermotten et du laboratoire de géographie humaine de l'Université libre de Bruxelles³⁴. Dans celui de la sociologie électorale, les recherches menées dans le cadre du point d'appui interuniversitaire d'étude de l'opinion, dirigées à l'Université catholique de Louvain par André-Paul Frogner³⁵ et à la Katholieke Universiteit Leuven par Marc Swyngedouw et Jaak Billiet³⁶ ont permis des avancées substantielles dans la compréhension des attitudes électorales des citoyens belges.

Traditionnellement, les variables lourdes qui orientent fortement le comportement électoral des Belges sont intimement liées aux trois clivages saillants que nous avons mentionnés en introduction : les rapports (a) à la religion et à l'orientation philosophique, (b) au statut socio-professionnel et (c) à la question nationale et linguistique. Mais, depuis un quart de siècle, d'autres données se sont affirmées dans le cadre belge : les relations aux thématiques sécuritaires et de rapport à l'autre, le positionnement sur des questions de société saillantes.

Certaines mutations majeures en sont l'origine ou des éléments d'explication. On songe par exemple à la présence d'une population importante de confession musulmane estimée aujourd'hui à quatre cent mille personnes. Ce segment est à la fois l'objet de réactions et un acteur politique électoral nouveau, dans la mesure où un très grand nombre de citoyens de confession musulmane est belge. Une autre donnée est l'accroissement tendanciel du capital scolaire des Belges. Mais nous pouvons aussi

³¹ N. DELRUELLE, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges : enquête de sociologie électorale : la rupture de 1965, ses prolongements en 1968*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970.

³² W. DEWACHTER, *Carte politique de la Belgique : atlas des élections législatives du 31 mars 1968*, Anvers, Editions scientifiques Erasme, 1970.

³³ R.E. DE SMETS, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Atlas des élections belges, 1919-1954*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1961.

³⁴ Ch. VANDERMOTTEN, *Territorialités et politique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005 ; Id., *Atlas de Belgique, 1. Géographie politique et électorale*, Gent, Academia Press, 2007.

³⁵ A-P. FROGNIER, A-M. AISH (éd.), *Elections, la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994 ; *Des élections en trompe-l'œil : enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1999 & *Elections, la rupture : le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003 ; A-P. FROGNIER, L. DE WINTER, P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

³⁶ M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET (ed.), *De kiezer heeft zijn redenen : 13 juni 1999 en de politieke opvattingen van Vlamingen*, Leuven, Acco, 2002 ; M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, M. GOEMINE (ed.), *De kiezer onderzocht : de verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007.

mentionner d'autres éléments comme la régression démographique du monde ouvrier ou encore le développement des nouvelles classes moyennes salariées.

Les différentes contributions de cet ouvrage approfondissent les variables classiquement à l'œuvre dans le comportement électoral des Belges examinées à l'aune de ces transformations majeures.

Le travail se fonde sur la réalisation d'une enquête « sortie des urnes » à l'occasion des élections fédérales du 10 juin 2007, ce qui est tout à fait nouveau dans le spectre politique belge francophone.

Une enquête menée à la sortie des urnes présente plusieurs avantages par rapport à une enquête post-électorale. Les interviewés ne sont influencés ni par le résultat du scrutin, ni par les commentaires qui l'entourent. Ils ne le sont pas non plus par des événements postérieurs au scrutin. D'une manière générale, les électeurs sont plus disposés à répondre à un sondage d'opinion relatif au vote le jour de l'élection qu'en dehors de la période électorale. Au surplus, tous les citoyens sont convoqués, les biais sociaux dans les répondants sont moins importants, bien que toujours présents. Enfin, les erreurs sont aussi moins fréquentes : on se souvient mieux de son vote juste après avoir exercé son devoir électoral que quelques semaines ou quelques mois plus tard.

Un travail mené à la sortie des urnes n'est pas non plus dépourvu d'inconvénients. Le principal est sans doute la nécessaire limitation du questionnaire : en général, le temps est compté pour les électeurs au sortir des bureaux de vote.

La réalisation d'une enquête sortie des urnes constitue dès lors un exercice intéressant mais aussi périlleux. Il est par conséquent essentiel d'accorder la plus grande attention, non seulement au déroulement de l'enquête, mais également à la composition et à la sélection de l'échantillon, à la validité et au contenu du questionnaire, à l'encodage des données et à leur traitement systématique et statistique³⁷. La présente enquête a été réalisée le 10 juin 2007, jour des élections fédérales belges, à la sortie des bureaux de vote de différentes communes bruxelloises et wallonnes. Elle s'est déroulée sous la supervision des chercheurs du Cevipol (Centre d'étude de la vie politique) de l'Université libre de Bruxelles. L'objectif est de comprendre et d'expliquer le comportement électoral des Wallons et Bruxellois. L'enquête s'est déroulée en face-à-face, l'enquêteur posant les questions et notant les réponses sur une feuille de réponse standardisée. L'enquête a été effectuée à la sortie même des différents bureaux de vote et les répondants ont été choisis de manière aléatoire parmi les électeurs des bureaux sélectionnés. Comparées à d'autres types d'enquêtes d'opinion, l'avantage des enquêtes à la sortie des urnes est sans conteste la qualité de l'échantillon. En effet, et sauf exception extraordinaire, les répondants auxquels s'adresse l'enquêteur appartiennent à la population visée par l'enquête, à savoir les citoyens de nationalité belge de plus de 18 ans, jouissant du droit de vote et se rendant aux urnes pour participer aux élections fédérales. Au total, 2807 individus ont été interrogés entre 8 heures et midi dans trente communes de la région wallonne et de la région de Bruxelles-Capitale. Les communes ont été sélectionnées en respectant un équilibre entre provinces, communes rurales et urbaines, et communes

³⁷ F. DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, A. Colin, 2^e édition, 2005.

fort et peu peuplées. Pas moins de 16 communes ont été sondées en Wallonie, et 14 à Bruxelles, pour aboutir à des échantillons respectifs de 1 488 et 1 319 individus. Cette proportion importante de répondants bruxellois fait que notre base de données est une des plus importantes en matière de comportement politique et électoral des Bruxellois puisque, traditionnellement, cette région est le parent pauvre des enquêtes d'opinion interrégionales.

Pour éclairer les ressorts du comportement électoral des Belges francophones, nous avons isolé sept thématiques. Nous nous penchons (1) d'abord sur la volatilité électorale et les transferts de voix d'une élection à l'autre. Combien d'électeurs ont voté de la même façon qu'au précédent scrutin et combien ont modifié leur choix, et en faveur de qui ?

Comme variables explicatives du comportement électoral, nous avons retenu les variables socio-démographiques lourdes : le vote en fonction (2) du capital scolaire, (3) de l'orientation philosophique et (4) des statuts socio-professionnels. Dans les orientations philosophiques, nous avons distingué le comportement électoral des catholiques et des musulmans.

A côté des variables socio-démographiques lourdes, nous avons examiné les attitudes des électeurs sur des enjeux fondamentaux ressortissant aux trois axes mentionnés : (5) gauche-droite sur les questions socio-économiques, (6) libéral culturel-conservateur sur les thèmes de société et (7) universaliste-ethnocentriste dans le rapport à l'autre et aux questions de sécurité. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants de se prononcer sur des propositions en déclinant une réponse parmi les items suivants : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ». A partir de ces propositions, trois indicateurs ont pu être construits, positionnant les répondants sur des continuums variant de 1 à 5. Le premier consiste en un axe socio-économique classique, le deuxième oppose les positions de libéralisme culturel aux positions de conservatisme culturel, le dernier met dos à dos les tenants de l'ethnocentrisme et les partisans de l'universalisme. Le premier axe a été construit à partir d'un positionnement sur deux affirmations : 1) La poste doit être privatisée et 2) Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques. Le deuxième a été élaboré à partir du positionnement sur les deux affirmations suivantes : 1) Il est normal que les couples homosexuels puissent adopter des enfants et 2) La consommation de cannabis doit être strictement interdite. Le troisième a été établi relativement au positionnement sur les deux propositions suivantes : 1) On ne se sent plus chez soi en Belgique et 2) On a bien fait de supprimer la peine de mort.

Dans une contribution en forme de conclusion, nous tentons d'isoler les variables clés qui rendent le mieux compte du comportement électoral des Belges francophones le 10 juin 2007.

Enfin, certaines autres variables ont été encodées, indépendamment des réponses fournies par les sondés, à savoir le numéro du questionnaire, le code postal et le nom de la commune où l'enquête a été réalisée, ainsi que la région dans laquelle se situe la commune en question.

L'encodage des données s'est déroulé selon un schéma de codage rigoureux préalablement établi et sous la supervision d'un chercheur du Cevipol. Une relecture

et une vérification aléatoire de l'encodage ont été effectuées afin de garantir la scientificité des données récoltées et de prévenir toute erreur méthodologique. Le traitement statistique des données par les différents contributeurs du présent ouvrage a été encadré par un chercheur spécialisé dans ce type d'enquête et les différentes échelles utilisées ont été recodées de manière uniforme selon des échelles-types utilisées dans nombre d'enquêtes d'opinion internationales.

Le vote des catholiques

Nicolas DE DECKER et Giulia SANDRI

1. Introduction

Au cours de l'histoire, l'orientation philosophique a exercé une forte influence sur les comportements électoraux dans les démocraties occidentales en général et dans les pays catholiques en particulier. Les analyses de la base sociale des partis politiques réalisées par Rose et Urwin¹ ou par Janda² font ainsi de l'appartenance religieuse le facteur discriminant principal de la sociologie des électorats : « L'idée d'un lien entre identité catholique et expression politique est donc aussi une idée commune depuis très longtemps »³.

En Belgique, les partis politiques naissent sur fond de lutte entre les partisans d'un Etat laïc (libéraux) et les défenseurs de l'influence et des intérêts temporels de l'Eglise (catholiques). Cette lutte s'illustre à travers la question scolaire et divise l'électorat en deux camps. La démocratisation progressive du système politique belge et l'arrivée concomitante d'un parti socialiste ne modifient guère cette configuration. Les catholiques parviennent, surtout en Flandre, à capter la majeure partie de l'électorat des classes populaires, grâce à un réseau efficace d'organisations ouvrières et agricoles. Les socialistes limitent leur recrutement aux régions sécularisées et affichent un anticléricalisme plus virulent encore que celui des libéraux. Le système partisan belge reste ainsi longtemps déterminé par le clivage Eglise-Etat, dont le

¹ R. ROSE et D. URWIN, « Social Cohesion, Parties and Strains in Regimes », in M. DOGAN et R. ROSE, *European Parties. A Reader*, Boston, Little, Brown and Company, 1971, p. 220.

² K. JANDA, *Political Parties : A Cross-national Survey*, New York, Free Press, 1980.

³ P. BRÉCHON, *Comportement et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 126.

versant laïc est divisé entre libéraux bourgeois et socialistes ouvriers, tandis que son versant catholique garde une remarquable unité.

Ce déterminisme de la religion comme variable électorale lourde marque toutefois, en Belgique comme dans les autres pays catholiques, une certaine tendance à l'essoufflement que l'on peut attribuer à deux phénomènes interdépendants. D'une part, les sociétés occidentales dans leur ensemble, notamment catholiques, connaissent depuis plusieurs décennies une baisse tendancielle des pratiques religieuses (messe dominicale, baptêmes, mariages, etc.). D'autre part, l'Eglise catholique a peu à peu renoncé à imposer ses préférences électorales à ses fidèles ⁴.

Les partis politiques belges tentent de s'adapter à ces évolutions. Du côté clérical, le Bloc catholique a affiché une distance symbolique avec l'Eglise en se transformant en parti social chrétien en 1945, se proclamant ainsi ouvert aux autres confessions chrétiennes. Près d'un demi-siècle plus tard, en 2002, le psc francophone abandonne toute référence explicitement religieuse en devenant le Centre démocrate humaniste (CDH). Du côté anticlérical, le règlement définitif de la question scolaire en 1958 avec la conclusion du pacte scolaire conduit le parti libéral à abandonner sa posture laïcarde en 1961, en proclamant son ouverture aux chrétiens et en se focalisant désormais sur les enjeux socio-économiques. L'anticléricalisme restera plus longtemps un attribut des socialistes, mais il s'atténue dès la fin des années soixante-dix du côté néerlandophone ⁵ et plus récemment chez les francophones, comme en témoigne le rapprochement du parti socialiste avec le Mouvement ouvrier chrétien ⁶.

Affirmer que l'appartenance religieuse n'influence plus les comportements électoraux serait cependant excessif. Tout d'abord parce qu'un facteur sociologique si prégnant, qui a déterminé les évolutions politiques d'un Etat pendant un siècle et demi, ne peut disparaître en un jour. Ensuite parce que, même si la religion catholique a perdu ses aspects contraignants d'antan, l'intériorisation, par beaucoup d'électeurs catholiques, de représentations liées à la doctrine de l'Eglise peut déterminer leurs attitudes et comportements ⁷.

Dans ce chapitre, nous tenterons de mesurer l'influence de l'appartenance ou non à la religion catholique sur les choix électoraux et politiques et de déterminer les convergences éventuelles entre le comportement dans l'isoloir, la confession religieuse et les valeurs affichées. Nous pourrions ainsi vérifier si les élargissements philosophiques proclamés par les partis traditionnels ont réussi sociologiquement. Nous identifierons dans un premier temps les orientations philosophiques de l'électorat francophone avant de nous intéresser au rapport entre orientation philosophique et vote. Nous terminerons en brossant un profil socio-démographique et politique des électeurs en fonction de leur orientation philosophique.

⁴ J. THOMASSEN, *The European Voter. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 10.

⁵ P. DELWIT, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003, p. 68-69.

⁶ En juin 2007, l'ancien président du moc François Martou (1985-2006) s'est présenté sur la liste du parti socialiste au Sénat.

⁷ G. MICHELAT et M. SIMON, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 95.

2. L'électorat catholique dans l'enquête « sortie des urnes »

Lors de l'enquête « sortie des urnes » menée par le Centre d'étude de la vie politique de l'ULB, les répondants avaient l'opportunité de se positionner sur la question de la croyance, de la religion et de la pratique religieuse.

Notre échantillon se partage de façon assez équitable entre croyants et non-croyants⁸ et – on pouvait s'y attendre (tableau 1) en raison de la longue histoire qui unit nos régions au catholicisme –, les électeurs catholiques forment la grande majorité des répondants croyants en Communauté française (40,2%, contre 14,3% d'adeptes d'autres religions).

Tableau 1. Répartition des électeurs selon la croyance en Communauté française, en Wallonie et à Bruxelles (en %)

	<i>Catholique/chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/agnostique</i>
Wallonie	44,3	10,2	45,5
Bruxelles	35,6	19,0	45,5
Communauté française	40,2	14,3	45,5

Des nuances régionales assez fortes apparaissent. Si la proportion d'agnostiques et de non-croyants est stable, la répartition entre croyants varie d'une région à l'autre en Communauté française. A Bruxelles, la proportion de croyants se déclarant adepte d'une autre religion que la religion catholique est plus importante qu'en Wallonie (19,0%, contre 10,2%), en raison surtout de la plus forte présence d'électeurs de confession musulmane à Bruxelles⁹.

3. Les catholiques et le vote

L'importance numérique du sous-groupe des catholiques en fait un sujet des plus intéressants à étudier dans une enquête de sociologie électorale. Deux techniques permettent d'analyser les préférences politiques et partisans de l'électorat de confession catholique de notre échantillon. La première consiste à examiner la pénétration des cinq principaux partis francophones dans ce sous-groupe philosophique et les changements éventuels survenus entre le scrutin régional de 2004 et le scrutin fédéral de 2007. La seconde technique présente la structure philosophique de l'électorat des différents partis francophones.

Le choix opéré le 10 juin 2007 en Communauté française par les électeurs du sous-groupe catholique manifeste des différences notables avec le vote de la population globale (tableau 2). La majorité des suffrages catholiques se portent sur les partis de droite et du centre : MR et CDH en recueillent ensemble plus de la moitié (51,9%), contre 32,9% pour les deux principaux partis francophones de gauche. La principale distorsion entre le vote des catholiques et celui de l'ensemble du corps électoral francophone concerne le parti socialiste. Le faible enthousiasme de l'électorat catholique à l'égard du PS est patent : seuls 17,9% des catholiques ont voté PS aux

⁸ 1 530 répondants se déclarent croyants (catholique, protestant, musulman, israélite, orthodoxe, bouddhiste, autre confession), contre 1 277 non croyants.

⁹ Voir le chapitre II, *infra*.

dernières élections législatives, ce qui est nettement moins que les non-croyants ou les adeptes d'autres religions.

À l'inverse, le CDH attire proportionnellement plus de suffrages catholiques (20,3%) que son résultat électoral global, tandis qu'à peine 7,6% des non-croyants et 11,8% des adeptes d'autres religions votent pour l'héritier du parti social chrétien. Mais le parti qui bénéficie le plus, en termes relatifs et absolus, des faveurs de l'électorat chrétien est le Mouvement réformateur. Certes, la part de suffrages catholiques (31,6%) – tout comme celle des non-croyants (28,2%) – qu'il obtient n'est pas significativement plus élevée que le pourcentage recueilli aux élections du 10 juin, mais qu'une nette majorité relative des électeurs catholiques aient voté pour lui démontre qu'il n'est plus du tout perçu comme le parti anticlérical d'antan. Avec 15%, Ecolo, le plus jeune des quatre grands partis francophones, qui a toujours brandi la bannière du pluralisme philosophique, talonne le parti socialiste dans la hiérarchie des préférences des catholiques.

En termes absolus donc, cette hiérarchie sortie des urnes consacre la prédominance du Mouvement réformateur, qui a plus de dix points d'avance sur le deuxième parti favori des catholiques, le CDH, suivi de près par les socialistes et les écologistes. Mais en termes relatifs, la disproportion la plus forte concerne les deux partis qui ont le plus de mal à se débarrasser de leur ancrage historique sur la question philosophique, ce qui se traduit plus par un double rejet que par une double adhésion : ce n'est pas parce que les catholiques votent en masse pour le CDH, et que les non-croyants font de même en faveur du PS, que cette disproportion est manifeste, mais bien parce que les catholiques votent peu pour le PS et que les non-croyants (et les « autres religions ») votent très peu pour le CDH.

A cet égard, le scrutin de juin 2007 a légèrement modifié la hiérarchie des élections régionales de 2004 (tableau 3). En effet, à l'époque, si le MR était déjà le parti favori des catholiques francophones (27,9%), le PS recueillait proportionnellement plus de suffrages catholiques que le CDH et, de manière moins surprenante, qu'Ecolo (21,1% contre respectivement 17,6% et 11,9%). Le retour en grâce relatif mais réel du CDH chez les électeurs chrétiens peut s'expliquer en partie par la défaite socialiste en 2007, qui se matérialise par une baisse assez homogène dans l'ensemble des sous-groupes confessionnels et par la progression très légère des démocrates humanistes, qui se manifeste aussi chez les électeurs non catholiques (plus 2,7 points chez les catholiques et chrétiens ; plus 7,5 points chez les autres croyants ; plus 2,1 points chez les non-croyants). Cela dit, ce regain du CDH chez les catholiques peut aussi être relié à la quasi-disparition du parti sécessionniste des Chrétiens démocrates francophones (CDF), petit parti nostalgique de la référence chrétienne qui a pu capter une frange réduite de l'électorat catholique aux dépens du CDH en 2004. Les deux vainqueurs incontestables du scrutin – le MR (respectivement plus 3,7, plus 4,8 et plus 3,9 points) et Ecolo (plus 3,1, plus 4,3 et plus 4,6 points) – progressent eux tout à fait équitablement dans tous les sous-groupes philosophiques, ce qui confirme la moindre dimension confessionnelle de ces choix électoraux.

Tableau 3. La pénétration des partis dans l'électorat catholique en 2004 en Communauté française (en %)

	<i>Catholique/chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
PS	21,1	39,6	26,7
MR	27,9	14,4	24,3
CDH	17,6	5,8	5,5
Ecolo	11,9	12,4	17,8
FN	2,1	2,5	2,5
Autre parti	4,4	3,0	6,4
Blanc/je ne sais pas/ je n'ai pas voté	15,0	22,2	16,8
Total	100,0	100,0	100,0

Une analyse plus approfondie des transferts de voix des électeurs catholiques corrobore la thèse de la dimension philosophique inverse du vote pour le parti socialiste et pour le Centre démocrate humaniste (tableau 4). En effet, les électeurs catholiques qui ont, entre 2004 et 2007, délaissé le PS pour un autre parti, l'ont fait dans des mêmes proportions en faveur du MR que du CDH (8,9%). Ces transferts sont proportionnellement plus significatifs dans le second que dans le premier cas, dès lors que le MR est un des vainqueurs du scrutin de juin 2007 alors que le CDH n'a augmenté son résultat que fort marginalement. A l'inverse, le parti socialiste est le parti qui recueille le moins les faveurs des anciens électeurs catholiques du CDH, ce qui peut s'expliquer en partie par la pesanteur de l'anticléricisme sociologique et identitaire du PS. Par ailleurs, à l'exception notable des anciens électeurs catholiques du PS, le MR est, ici encore, le parti que préfèrent les électeurs mobiles catholiques de toutes les autres formations.

Tableau 4. Transferts de voix des électeurs catholiques 2004-2007 (en %)

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	66,8	8,9	8,9	7,5	4,7
	MR	2,4	87,0	4,8	3,1	2,1
	CDH	1,6	8,7	81,4	6,0	1,6
	Ecolo	6,0	6,0	5,1	77,8	3,4
	Autres	7,2	15,2	6,4	7,2	64,0

Il est possible d'inverser la perspective et d'analyser dans quelle mesure les partis francophones sont sociologiquement marqués au point de vue confessionnel. Nous l'avons vu, les trois partis historiques, fondés sur un rejet ou une adhésion claires du catholicisme, ont cherché à élargir peu à peu leur recrutement, en abandonnant leur posture pro- ou anticléricale. De leur côté, les écologistes ont, depuis leur création, toujours affiché leur pluralisme philosophique. Mais ces opérations de recentrage

philosophique ne se sont pas toutes concrétisées avec le même succès au niveau de la base électorale des quatre grands partis (tableau 5).

Tableau 5. Structure philosophique de l'électorat des partis francophones en 2007 (en %)

	<i>Catholique/chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/agnostique</i>
PS	32,2	22,7	45,2
MR	45,4	8,9	45,8
CDH	59,1	15,9	25,0
Ecolo	32,6	12,3	55,2
FN	40,3	11,1	48,6
Autre parti	27,0	11,7	61,3
Blanc/je ne sais pas	43,5	14,7	41,8
Total	1 116	395	1 264

De fait, c'est le MR – le parti qui a le plus modifié sa doctrine, son positionnement et sa structure pour pouvoir accueillir ses anciens adversaires philosophiques –, qui représente aujourd'hui le plus fidèlement la répartition confessionnelle de l'ensemble de la population. Il y a certes une légère surreprésentation des électeurs catholiques en son sein (45,4% contre 40,2% dans l'ensemble de notre échantillon), mais la proportion de non-croyants est presque identique (45,8 contre 45,5%) et celle des autres religions n'est pas significativement différente (4,9 contre 6,7%). En revanche – et c'est peu surprenant eu égard aux considérations développées ci-dessus sur les catholiques et le vote –, les électors du PS et du CDH présentent de notables distorsions avec l'ensemble la population sondée. Le parti socialiste ne compte en effet que 32,2% d'électeurs catholiques, soit un déficit de huit points par rapport à leur proportion générale. L'électorat socialiste ne présente cependant pas de disproportion par rapport aux non-croyants (45,2% contre 45,5%) et aux autres religions (8,2% contre 6,7%). De son côté, le CDH reste encore fort marqué par son histoire : la majorité absolue de ses électeurs se déclare catholique (59,1%, soit une disproportion de 18,9 points) contre à peine 25% de non-croyants. L'héritage du vieux parti catholique reste donc prégnant et les tentatives de déconfessionnalisation opérées par le parti ont, sur une longue période, plus contribué à la fuite d'électeurs catholiques surtout séduits par les sirènes libérales qu'à l'arrivée de non-croyants. Ecolo ne se manifeste pas non plus par une transversalité confessionnelle. Au contraire même, puisqu'il rassemble significativement peu d'électeurs catholiques (32,6%) et qu'il est le seul des quatre partis dont l'électorat est majoritairement constitué de non-croyants (55,2%). Deux facteurs ont contribué à cette situation : d'abord, structurellement, le fait que le vote catholique pour un parti de gauche reste, nous l'avons vu, minoritaire, et ensuite, conjoncturellement, parce que les transferts de voix des non-croyants qui avaient voté socialiste en 2004 se sont surtout portés sur Ecolo, ce qui a pu modifier l'équilibre des proportions.

Ces tendances sont encore plus manifestes lorsque l'on agrège les sous-groupes non catholiques : l'électorat de trois des quatre grands partis, et surtout de ceux de gauche, n'est majoritairement pas catholique (67,8% pour le PS, 67,4% pour Ecolo,

et 54,6% pour le MR), au contraire de celui du CDH (40,9%). Notons qu'outre le MR, l'autre parti qui présente l'hétérogénéité confessionnelle la plus équilibrée est le Front national, au dixième de pourcent près, puisque son électorat se compose de 40,3% de catholiques et de 59,7% de non catholiques, contre respectivement 40,2% et 59,8% pour l'ensemble des électeurs belges francophones, mais la faiblesse de ses effectifs ne permet pas d'en tirer des conclusions très significatives.

Une autre manière de vérifier l'importance du facteur religieux dans la définition du comportement électoral des catholiques en Belgique francophone est d'évaluer le poids de la pratique religieuse dans le choix du vote. Les enquêtes de sociologie électorale menées dans les pays catholiques convergent depuis toujours pour corréliser la fréquence de la participation aux offices religieux avec un choix politique conservateur¹⁰. Traditionnellement, on observe que les électeurs qui fréquentent l'Eglise avec le plus de régularité votent plus à droite que ceux qui y assistent peu. De manière encore plus nette, les enquêtes montrent que les pratiquants les plus réguliers sont ceux qui votent le plus systématiquement pour les partis confessionnels.

L'analyse de nos données confirme ce propos. Observons tout d'abord que les électeurs se déclarant catholiques vont peu à la messe en général. Ce constat va dans le sens de la thèse de la sécularisation. De fait, les sondés qui disent se rendre à l'Eglise au moins une fois par semaine¹¹ sont très minoritaires (14,1%), alors que ceux qui n'y vont jamais sont plus nombreux (26,5% de non-pratiquants) et que les pratiquants irréguliers sont très largement majoritaires dans l'échantillon (59,3% des sondés affirment aller à l'église une fois par mois ou plusieurs fois par an). Le public des pratiquants réguliers est par ailleurs plutôt âgé et plutôt féminin.

La confrontation du choix électoral du 10 juin avec le degré de pratique religieuse présente des aspects surprenants et d'autres qui le sont beaucoup moins. Constats étonnants : 18,4% des catholiques pratiquants réguliers ont voté pour le parti socialiste et cette proportion reste stable lorsque la pratique baisse (16,9% chez les pratiquants irréguliers et 19,9% chez les non-pratiquants) ; de plus, le MR est dépassé par les socialistes dans cette catégorie (17,7%). Mais le succès du CDH chez les pratiquants réguliers, qui ont voté pour ce parti dans 39,2% des cas, confirme sa dimension confessionnelle persistante. La surreprésentation du CDH s'atténue chez les pratiquants irréguliers (18,9%) et s'inverse même chez les non-pratiquants, avec 13,5%, soit un niveau inférieur à celui de son score électoral. La pratique religieuse ne paraît en revanche pas avoir une grande influence sur le vote écologiste, qui atteint à peu près les mêmes proportions chez tous les catholiques (respectivement 13,3%, 16,3% et 12,8% lorsque la pratique décroît).

¹⁰ C. DARGENT, « La religion, encore et toujours », in B. CAUTRÈS et N. MAYER, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 164-165.

¹¹ Repris sous l'appellation de pratiquants réguliers.

Tableau 6. Pratique religieuse des catholiques et vote en 2007

	<i>Pratiquant régulier</i>	<i>Pratiquant irrégulier</i>	<i>Non-pratiquant</i>
PS	18,4	16,9	19,9
MR	17,7	34,7	32,1
CDH	39,2	18,9	13,5
Ecolo	13,3	16,3	12,8
FN	0,6	2,3	4,4
Autre parti	7,6	5,0	5,1
Blanc/je ne sais pas	3,2	5,9	12,2
Total	100,0	100,0	100,0

Somme toute, l'analyse du comportement électoral des catholiques selon leur assiduité à l'office religieux confirme notre propos : elle révèle que l'électorat chrétien pratiquant reste attaché à l'héritier du PSC et que la frange la moins pratiquante de la population catholique préfère le Mouvement réformateur.

4. Profil de l'électorat catholique/chrétien

A. Profil socio-démographique de l'électorat catholique/chrétien

Quelle est la pertinence politique de cette variable ? Interfère-t-elle avec d'autres variables potentiellement discriminantes dans le choix électoral du public catholique ?

La ventilation du sous-groupe catholique par genre montre une sur-représentation des femmes. En revanche, la répartition par niveau d'études n'est guère différente de celle observée pour les non-croyants et les agnostiques, mais diffère de celle observée parmi les adeptes d'autres religions. La distribution fait état d'un niveau élevé de diplôme parmi l'électorat se déclarant catholique (48,3% ont un diplôme supérieur).

Tableau 7. Répartition de l'électorat par religion et par niveau de diplôme (en %)

	<i>Catholique/chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Aucun/primaire	5,6	10,7	4,5
Secondaire inférieur	16,0	20,0	13,4
Secondaire supérieur	30,2	33,4	30,0
Supérieur non universitaire	24,9	17,5	25,8
Universitaire	23,4	18,5	26,3
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition par catégorie d'âge et statut professionnel présente des biais potentiels plus importants : plus d'un quart des sondés se déclarant catholiques appartient à la catégorie des femmes (ou hommes) au foyer ou (pré-)pensionnés (28,4%), et 6,7% à peine sont étudiants. Ceci rejoint l'analyse par classe d'âge.

Tableau 8. Répartition de l'électorat par religion et par statut professionnel (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Ouvrier	8,9	18,0	8,5
Employé	23,1	24,7	24,8
Fonctionnaire	11,0	6,0	13,3
Cadre	5,5	4,2	6,9
Profession libérale	4,5	3,7	5,0
Commerçant/indépendant	5,9	6,0	4,5
Chômeur, invalide, minimexé	6,0	14,0	8,0
Homme/femme au foyer, (pré)pensionné	28,4	11,2	17,1
Etudiant	6,7	12,2	12,0
Total	100,0	100,0	100,0

Les effectifs catholiques se signalent par l'âge relativement élevé de leurs membres : 68,8% des électeurs catholiques ont plus de 45 ans et 20,8%, plus de 65 ans, ce qui donne une moyenne d'âge nettement plus élevée que dans les autres sous-groupes philosophiques.

Tableau 9. Répartition de l'électorat par religion et par classe d'âge (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Moins de 25 ans	10,7	19,7	17,3
25-34 ans	12,5	27,8	21,4
35-44 ans	18,0	21,5	19,9
45-54 ans	20,0	16,7	16,4
55-64 ans	18,0	9,9	13,5
65 ans et plus	20,8	4,4	11,5
Total	100,0	100,0	100,0

Cette surreprésentation des plus âgés (et des catégories professionnelles correspondant à ces classes d'âge) peut confirmer la thèse de la sécularisation qui, dans les sociétés occidentales, condamne les religions établies à un déclin irréversible ¹².

Ces caractéristiques sociologiques de l'électorat catholique peuvent avoir leur importance dans le comportement électoral, dès lors qu'elles peuvent recouper certains des attributs de la base électorale des partis belges.

¹² Voir notamment M. HUGHEY, « Religion and Modernization : Sociologists and Historians Debate the Secularization Thesis. Book reviews », *Sociology of Religion*, 55/2, 1994.

B. Profil politique de l'électorat catholique/chrétien

Une autre façon de cerner l'électorat catholique est d'en analyser le positionnement politique. Quatre indicateurs permettent d'établir le profil politique de ces électeurs. Le premier mesure l'auto-positionnement des électeurs sur une échelle allant de la position la plus à gauche (0) à la position la plus à droite (10). Nous faisons ici référence à la position moyenne des électeurs sur cette échelle en fonction de leur appartenance à un sous-groupe philosophique (position centrale de 4,5).

Les trois autres indicateurs sont construits à partir du positionnement des électeurs sur certaines thématiques : socio-économique, immigration et sécurité, libéralisme culturel. Sur chaque thématique, les répondants ont dû se positionner sur des propositions. Ces positionnements ont guidé la construction d'indicateurs mesurant le positionnement politique des sondés sur trois axes (socio-économique, universalisme-ethnocentrisme et libéralisme culturel). Les échelles s'étendent des positions les plus à gauche/universalistes/libertaires (valeur 1) aux positions les plus à droite/ethnocentristes/conservatrices (valeur 5), la valeur 3 correspondant à une position centrale.

L'auto-positionnement politique des électeurs catholiques et chrétiens sur une échelle gauche-droite à dix valeurs montre que le comportement électoral objectif des catholiques correspond à leur inclination subjective (tableau 10). Cet électorat présente un penchant vers la droite, qui se manifeste dans sa prédilection pour le MR et le CDH, mais aussi dans son auto-positionnement politique. En effet, en termes agrégés, on compte 51,3% de catholiques qui se déclarent politiquement de droite contre 48,7%, de gauche (auto-positionnement moyen de 4,65 sur une échelle allant de 0 à 9). Cette tendance se renforce si on la compare à l'auto-positionnement des sondés non catholiques. Ces derniers se situent en effet majoritairement à la gauche de l'échiquier politique : 62,7% s'affirment de gauche, contre 37,3% de droite (auto-positionnement moyen de 3,96 et 4,00). Notons néanmoins une forte proportion de sondés catholiques se situant au centre-gauche (24,5% des catholiques, contre 22,5% pour les autres sous-groupes). Cela peut correspondre à la vocation centriste traditionnelle de la démocratie chrétienne que ses électeurs catholiques auraient intériorisée¹³.

Tableau 10. Position sur l'échelle gauche-droite (0-9)

	<i>Catholique/chrétien</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Auto-positionnement moyen sur l'échelle gauche-droite	4,65	3,96	4,00
Position moyenne échelle socio-économique	2,63	2,24	2,47
Position moyenne échelle universalisme-ethnocentrisme	2,58	2,34	2,27
Position moyenne échelle libéralisme-conservatisme	3,70	3,66	2,94

¹³ P. BRÉCHON, *op. cit.*, p. 131.

Le deuxième indicateur, qui recouvre les attitudes des électeurs sur deux questions socio-économiques (le rôle des syndicats dans l'économie et la privatisation de la Poste), renforce l'image moins gauchisante de l'électorat catholique, mais de manière atténuée. En effet, si la posture la plus à gauche attire beaucoup moins les faveurs des catholiques que celles des autres répondants (22,8% contre 33,6%), l'écart, inversé ici encore, est insignifiant sur la valeur la plus à droite (7,9% contre 6,4%). Du reste, les catholiques sont proportionnellement plus nombreux sur les deuxième et troisième valeurs, celles que l'on peut grossièrement rattacher à une posture de gauche ou à une position centriste (position moyenne de 2,63). Ce succès des positions modérément de gauche sur le clivage socio-économique peut s'expliquer de trois manières. Tout d'abord, la démocratie chrétienne a toujours voulu concilier les intérêts des protagonistes de la lutte des classes. Compte tenu de la longue hégémonie des démocrates chrétiens dans l'électorat catholique belge, il n'est pas abusif de supposer qu'une part de ce dernier ait durablement assimilé ces aspects conciliateurs. Ensuite, nous l'avons vu, les inactifs sont significativement surreprésentés dans le sous-groupe catholique. Or les pensionnés et prépensionnés, les femmes (et hommes) au foyer et les chômeurs sont des groupes directement intéressés à la préservation de l'Etat providence. Enfin, le fait que l'enquête porte sur la seule Belgique francophone, sensiblement plus à gauche que la Flandre, a aussi pu jouer dès lors que cette situation déporte systématiquement à bâbord le centre de gravité de la vie politique francophone, ce qui peut avoir une influence sur le positionnement des catholiques comme des autres votants dans les matières socio-économiques.

En outre, sur une échelle universalisme-ethnocentrisme à cinq niveaux, qui regroupe les thématiques d'immigration et de criminalité, les sondés catholiques se positionnent majoritairement sur le pôle universaliste (55,4%). Néanmoins, la comparaison avec les effectifs des autres sous-groupes relativise ce constat. Le déséquilibre montre un penchant vers l'universalisme moins marqué dans ce sous-groupe philosophique que dans le reste de l'échantillon : la proportion de non-catholiques au premier des cinq échelons, le plus *universaliste*, est de 11,9% plus élevée que chez les catholiques, alors que la différence s'inverse pour les quatrième (4,8 points d'écart) et cinquième (2,5% de moins) valeurs, les plus *ethnocentristes*. Notons que la confrontation de cet indicateur avec la fréquence de la pratique religieuse ne montre aucune différence significative : en gros, quelle que soit leur assiduité à la messe, les catholiques partagent les mêmes positions sur cet enjeu.

Enfin, sur la dimension de libéralisme culturel, constituée à partir des réponses aux questions sur l'adoption par les couples homosexuels et sur la légalisation du cannabis, les catholiques se distinguent encore plus sensiblement des autres sous-groupes. Sur les valeurs extrêmes, l'écart entre catholiques et non catholiques s'élève à 11,9 points pour la première et à 13,8 points, mais en sens inverse, pour la cinquième. L'écart, qui ne faiblit pas si on le croise avec la fréquence de la pratique religieuse, correspond bien à la posture répressive de l'Eglise catholique sur ces questions éthiques, adversaire historique du libéralisme culturel, du droit à l'avortement et de la fécondation *in vitro*. Que les catholiques déclarés soient tendanciellement plus âgés que les autres électeurs renforce cette opposition, l'attitude face à ces questions étant également influencée par la variable générationnelle.

Les choix électoraux des catholiques, qui se portent majoritairement vers le MR et le CDH témoignent d'une certaine cohérence : sur la scène politique, ces deux partis défendent les valeurs les plus à droite sur les trois axes étudiés.

5. Conclusion

Vu sous le prisme de la thèse de la sécularisation, le vote des catholiques en Belgique révèle des traits parfois contradictoires. En effet, l'attachement des catholiques, par ailleurs de moins en moins nombreux, au parti qui historiquement se consacrait à la représentation et la défense des intérêts de l'Eglise tend à faiblir. L'électorat catholique affiche des choix politiques et partisans plus diversifiés. Mais il constitue toujours un sous-groupe spécifique pour lequel l'appartenance religieuse a une valeur discriminante, de manière croissante lorsque la pratique religieuse augmente.

Ce sous-groupe se caractérise en outre par une sur-représentation des femmes, des classes d'âge les plus âgées et des inactifs (hommes et femmes au foyer et pensionnés).

Alors que son ancrage socio-économique est de centre-gauche, les valeurs moins universalistes, mais surtout plus conservatrices au niveau culturel promues par cet électorat le conduisent à opter plus majoritairement pour la droite et le centre de l'échiquier politique francophone, et à délaisser les partis de gauche, et en particulier le parti socialiste, héritier un peu gêné d'une longue tradition anticléricale qui tarde à s'éteindre. En corollaire, les anciens adversaires philosophiques n'ont pas tous également réussi à s'ouvrir au camp adverse. La base sociale du Centre démocrate humaniste est encore aujourd'hui très clairement de confession catholique. A l'inverse, le parti socialiste reste un repoussoir patent. Ecolo draine assez peu d'électeurs catholiques, peu tentés par son libéralisme congénital sur les questions culturelles. En revanche, le Mouvement réformateur, héritier d'un libéralisme qui s'est ouvert aux catholiques dès les années soixante en modifiant sa doctrine, ses structures et son identité, offre une plus grande hétérogénéité au niveau confessionnel. Au final, si les injonctions de l'Eglise se sont faites plus discrètes, le partage de conceptions communes conduit les catholiques à des attitudes politiques comparables, et prévisibles en partie parce que cohérentes.

Le vote des musulmans

Giulia SANDRI et Nicolas DE DECKER

1. Introduction

Depuis dix ans, l'intérêt pour les comportements politiques et sociaux des citoyens de confession musulmane installés dans les démocraties consolidées s'est considérablement accru en raison de l'actualité internationale : les attentats du 11 septembre 2001, l'augmentation de manifestations et d'actes antisémites en Europe¹, la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne... La thèse du choc des civilisations d'Huntington² a été remise à l'honneur. En Europe, cette prise en compte nouvelle résulte de plusieurs éléments. Le premier est l'ampleur des communautés musulmanes présentes sur le territoire européen : alors que leur nombre avoisinait les 7 000 000 au début des années quatre-vingt dans les vingt-sept pays membres de l'Union européenne actuelle, il est estimé à 15 500 000 en 2003 et d'aucuns évoquent un doublement à l'horizon 2015³. Le deuxième élément est le fait qu'un grand nombre d'entre eux ont désormais la nationalité de l'Etat de résidence, parce qu'ils y sont nés ou en sont devenus citoyens.

En Belgique, la participation politique des musulmans a surtout été abordée sous l'angle de la présence sur les listes et de l'élection de candidats musulmans (d'origine maghrébine et turque surtout) aux élections locales, régionales et fédérales. A l'occasion du scrutin communal d'octobre 1994, quatorze conseillers municipaux d'origine étrangère (dont une grande majorité d'origine maghrébine et turque) ont

¹ B. SUZAN, J.-M. DREYFUS, « Muslims and Jews in France : Communal conflicts in a Secular State », *US-France Analysis series*, The Brookings Institution, 2004.

² S. HUNTINGTON, « The clash of civilizations », *Foreign Affairs*, 72/3, 2003, p. 22-49.

³ T. SAVAGE, « Europe and Islam : Crescent Waxing, Cultures Clashing », *Washington Quarterly*, 27/3, 2004, p. 25-50.

été élus, le plus souvent sur les listes du parti socialiste et d'Ecolo⁴. Deux constats, intimement liés, s'imposent à cet égard : (a) une formation politique n'est pas nécessairement pénalisée lorsqu'elle ouvre ses listes à de « nouveaux Belges » ; (b) un électorat nouveau prend corps dans certaines parties du pays : les enfants d'immigrés d'origine maghrébine ou turque, nés en Belgique ou ayant acquis la nationalité belge, et accédant peu à peu à la majorité.

Le scrutin local d'octobre 2000 a largement confirmé ces nouvelles tendances⁵ : à Bruxelles, 86 élus sur un total de 626, soit 13,74%, étaient d'origine maghrébine et turque. Ces tendances se sont amplifiées aux élections fédérales de mai 2003 et régionales de juin 2004⁶. Lors de l'élection régionale bruxelloise, pas moins de 13 des 25 élus de la liste socialiste sont d'origine maghrébine ou turque pour 1 sur 10 au CDH, 1 sur 24 chez les libéraux et aucun parmi les 7 élus verts. Symboliquement, l'accession à des responsabilités exécutives d'un certain nombre de personnalités d'origine maghrébine et turque dans les gouvernements régional bruxellois, communautaire et fédéral a marqué une nouvelle étape.

De plus, la communauté musulmane présente en Belgique a sensiblement augmenté au cours des vingt dernières années. A défaut de données agrégées sur les citoyens de confession musulmane ou sur les immigrés ayant acquis la nationalité belge en provenance des pays musulmans, on peut toutefois remarquer que sur 139 000 immigrés en provenance de pays tiers et résidant dans la région bruxelloise en 1998, 70 000 étaient marocains et à peu près la moitié, turcs⁷. En 1999, une enquête menée par la Fondation Roi Baudouin dénombre 400 000 personnes en Belgique dont l'héritage serait empreint de la religion islamique, ou originaires d'un pays musulman. Ces personnes dites « d'origine musulmane » représenteraient environ 4% de la population totale du pays. Selon cette même enquête, entre 1985 et 1997, la nationalité belge a été octroyée à 113 800 personnes issues de pays musulmans, qui

⁴ M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », *Revue européenne des migrations internationales*, 14/2, 1998, p. 123-149.

⁵ P.-Y. LAMBERT, « Les conseils consultatifs communaux des immigrés en Belgique », *Migrations et Sociétés*, 13/73, 2001, p. 75-81 ; P. DELWIT, « The Political Elite in the Brussels Region : a changing environment and new elites ? », in H. REYNAERT, K. STEYVERS, P. DELWIT, J.-B. PILET (ed.), *Revolution or Renovation ? Reforming Local Politics in Europe*, Bruges, Vanden Broele, 2005, p. 343-372.

⁶ P. DELWIT, B. HELLINGS, J.-B. PILET, E. VAN HAUTE, « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1880-1881, 2005, p. 1-65 et « Le profil des candidats francophones aux élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1874-1875, 2005, p. 1-69 ; D. JACOBS, H. BOUSETTA, A. REA, M. MARTINIELLO, M. SWYNGEDOUW, *Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au parlement de la Région de Bruxelles Capitale du 13 Juin 2004*, Bruxelles, Academia Bruylant, 2006.

⁷ D. JACOBS, K. PHALET et M. SWYNGEDOUW, « Social capital and political participation among ethnic minority groups in Brussels. A test of the civic community argument of Fennema and Tillie », papier présenté lors des *ECPR joint session of workshops*, Turin, 2002.

possèdent désormais le droit de vote ⁸, soit environ 30% de l'ensemble de la population originaire d'un pays musulman. Le nombre total des habitants d'origine turque ou marocaine, y compris les immigrés de troisième génération et ceux qui ont obtenu la nationalité belge, est estimé en 1998 à 188 000 et 109 000 unités respectivement ⁹.

Du petit nombre d'études sur le vote des musulmans dans les démocraties européennes se dégagent un certain nombre d'indications convergentes relatives à quelques Etats (la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas). Ces Etats sont intéressants pour notre propos dans la mesure où une communauté musulmane assez importante y réside, à même d'exercer une influence, même modeste, sur le résultat électoral. D'une manière générale, ces études montrent que les musulmans des trois pays mentionnés se positionnent majoritairement à gauche, singulièrement pour les partis sociaux-démocrates, et votent majoritairement à gauche quand ils le font.

Après avoir présenté brièvement la place de l'électorat musulman dans l'enquête « sortie des urnes » menée par le Centre d'étude de la vie politique, nous aborderons dans un deuxième temps l'analyse du choix partisan opéré par les électeurs lors des élections du 10 juin 2007 selon leur orientation philosophique. Nous pourrions ainsi vérifier si, comme dans d'autres Etats, la pénétration des partis dans le groupe confessionnel musulman est substantiellement différente par rapport à celle des autres groupes, dans un sens favorable pour les partis de gauche, et en particulier pour le parti socialiste. Nous essaierons aussi de déterminer si le vote des musulmans pratiquants bénéficie aux partis historiquement fondés sur une identité religieuse, en particulier le CDH.

Cependant, nous supposons que la variable religieuse, bien que pertinente politiquement dans l'explication du comportement de vote des musulmans en Communauté française, interagit avec d'autres variables plus sociologiques ou politiques dans le choix électoral ¹⁰. C'est pourquoi nous reviendrons dans un troisième temps sur le profil socio-démographique et politique de cet électorat musulman.

2. L'électorat musulman dans l'enquête « sortie des urnes »

Il s'avère très difficile de cerner l'ampleur générale de l'électorat musulman. En l'absence d'enquêtes ou de recensement publics sur la stratification ethnique de la population belge, il n'existe pas de données précises relatives aux inscrits sur les listes électorales d'origine musulmane. Pour les élections communales, à l'aide d'une extrapolation d'un certain nombre de données démographiques, on a estimé l'électorat bruxellois d'origine étrangère à au moins 6,5% au scrutin municipal de 1994 ¹¹ et à

⁸ H. BOUSETTA, B. MARÉCHAL, *L'islam et les Musulmans en Belgique – enjeux locaux et cadres de réflexions globaux, Rapport d'étude*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2003.

⁹ E. LE TEXIER, M. MARTINIELLO, E. VANDERWAEREN, P. HEYSE et Ch. TIMMERMAN, *Qualitative Research Part : Migrants' Political and Social Participation in Belgium – The case of Visé (Liège Province, Wallonia) and Antwerp (Antwerp, Flanders). Rapport UA/OASeS-ULg/CEDEM*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006.

¹⁰ D. BOY et N. MAYER (éd.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 16-20.

¹¹ M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles... », *op. cit.*, p. 123-149.

9% au minimum lors du scrutin communal de 2000 ¹². Toutefois, cette configuration est assez spécifique dans la mesure où les étrangers possèdent le droit de vote aux élections municipales. En revanche, pour les élections législatives, on ne dispose pas de données statistiques valables pour la totalité du royaume.

Il est dès lors impossible de faire une comparaison avec les données issues du « sondage sortie des urnes » réalisé lors des élections fédérales du 10 juin 2007. A cette occasion, 2 807 électeurs ont été sondés (tableau 1). Sur la base des résultats de l'enquête, on peut affirmer que l'électorat musulman constitue le troisième sous-groupe philosophique en Communauté française (7,5% de l'électorat total) après les deux groupes dominants que représentent les non-croyants et agnostiques (45,5%) et les catholiques/chrétiens (40,2%).

Tableau 1. Répartition des électeurs selon la croyance en Communauté française, en Wallonie et à Bruxelles (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>	<i>Total (N)</i>
Wallonie	44,3	3,8	6,4	45,5	1 488
Bruxelles	35,6	11,8	7,1	45,5	1 319
Communauté française	40,2	7,5	6,8	45,5	2 807

Ces proportions diffèrent de manière assez significative en fonction des régions. A Bruxelles, la proportion de répondants se déclarant de confession musulmane est nettement plus importante qu'en Wallonie (11,8%, contre 3,8% en Wallonie) et la proportion de catholiques ou chrétiens est plus faible (35,6%, contre 44,3% en Wallonie). Ce fait est particulièrement significatif si on considère que la répartition territoriale des autres sous-groupes philosophiques est sensiblement plus équilibrée.

La question du vote des Belges d'origine turque et maghrébine, qui se déclarent presque tous musulmans, prend donc une dimension nouvelle dans la compétition électorale, surtout en Région bruxelloise. Les électeurs musulmans sont fortement concentrés dans la région de Bruxelles-Capitale : près de trois quarts des répondants musulmans y résident (73,6%). A l'évidence, la concentration géographique de l'électorat musulman est susceptible d'interférer avec les autres variables pouvant influencer le choix électoral.

3. L'électorat musulman et le vote

Pour déterminer les préférences politiques et partisanes de l'électorat musulman, nous examinerons dans un premier temps la pénétration des cinq principaux partis francophones dans ce sous-groupe philosophique et les changements éventuels entre le scrutin régional de 2004 et le scrutin fédéral de 2007. Par la suite, nous présenterons la structure philosophique de l'électorat des partis francophones.

¹² D. JACOBS, M. MARTINIELLO et A. REA, « Changing Patterns of Political Participation of Citizens of Immigrant Origin in the Brussels Capital – The October 2000 Elections », *Journal of International Migration and Integration*, 3/2, 2003, p. 201-221.

Au niveau de la pénétration des partis, l'analyse des résultats permet de confirmer que les musulmans ont voté majoritairement à gauche aux élections législatives de juin 2007 (tableau 2). Plus de la moitié des suffrages des électeurs de ce groupe (53,6%) ont été alloués aux partis de gauche (ps et Ecolo), contre 34,9% aux partis de droite et du centre (FN, MR et CDH). Les électeurs se déclarant d'appartenance religieuse musulmane ont donc effectué leur choix en suivant des parcours clairs. Les résultats mettent en exergue des différences substantielles entre le sous-groupe musulman et le reste des orientations philosophiques.

La principale distorsion entre les choix de l'électorat musulman et ceux des autres sous-groupes philosophiques concerne le parti socialiste, avec une différence de 22,4 points entre les deux populations : 20,7% des non-musulmans ont voté pour le ps, contre 43,1% des musulmans, ce qui va bien au-delà des résultats électoraux de ce parti. La proportion des votes pour le parti socialiste est exactement le double chez les électeurs musulmans en comparaison des électeurs des autres confessions ou non-croyants¹³. D'autre part, l'écart entre les suffrages alloués par les électeurs musulmans au parti libéral belge (seuls 14,8% des musulmans ont voté pour le MR) et ceux alloués au même parti par le reste de l'électorat francophone (29,1% des non-musulmans) est aussi assez fort.

Tableau 2. La pénétration des partis dans l'électorat musulman et non musulman en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Communauté française</i>		<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>	
	Musulman	Autre croyance	Musulman	Autre croyance	Musulman	Autre croyance
PS	43,1	20,7	45,3	20,7	42,3	20,8
MR	14,8	29,1	15,1	25,2	14,7	33,9
CDH	18,7	13,4	24,5	16,1	16,7	10,2
Ecolo	10,5	19,1	5,7	20,3	12,2	17,7
FN	1,4	2,7	1,9	3,6	1,3	1,6
Autre parti	4,8	8,3	5,7	4,9	4,5	12,3
Blanc/ne sait pas	6,7	6,6	1,9	9,2	8,3	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le parti socialiste se trouve en position hégémonique dans l'électorat musulman en Communauté française. Il a 24,4 points d'avance sur le deuxième parti, le CDH qui réalise pourtant une bonne pénétration dans cet électorat : le CDH a en effet obtenu 18,7% des votes des musulmans belges, soit une pénétration assez proche de celle constatée dans le reste de l'électorat francophone. Le Mouvement réformateur arrive en troisième position, avec une différence de 3,9 points par rapport au CDH. Ecolo occupe la quatrième position avec 10,5% des votes. Apparemment, les valeurs du post-matérialisme et du pluralisme philosophique classiquement défendus par Ecolo depuis sa fondation n'ont pas catalysé l'intérêt de l'électorat musulman.

¹³ Pour une distinction plus claire de la catégorie « autres croyances » entre catholiques/chrétiens, autres religions et non-croyants/agnostiques, voir le tableau récapitulatif de la pénétration des cinq partis francophones dans tous les sous-groupes religieux au chapitre 1, *supra*.

Les facteurs philosophiques et ceux liés aux valeurs éthiques traditionnelles ont joué un rôle fondamental dans le vote musulman en faveur du CDH, parti traditionnellement fondé sur une identité religieuse tandis que pour ce qui concerne le vote prédominant pour le PS, parti traditionnellement à vocation laïque et anticléricale, le facteur religieux a sans doute été compensé par d'autres variables « lourdes » caractérisant l'électorat musulman.

D'une région à l'autre, les performances du PS et du MR sont stables. Le CDH réalise une meilleure pénétration de l'électorat musulman en Wallonie (24,5%) qu'à Bruxelles (16,7%) alors pourtant que ses performances électorales se sont révélées meilleures dans la capitale. A l'inverse, Ecolo et la catégorie des votes blancs et « oubliés » obtiennent une meilleure pénétration en Région bruxelloise (respectivement 12,2% et 8,3%) qu'en Wallonie (respectivement 5,7% et 1,9%).

Le positionnement à gauche de la communauté musulmane de Belgique se confirme dans le temps, du scrutin régional de 2004 au scrutin fédéral de 2007 (tableau 3). La forte pénétration du parti socialiste dans l'électorat musulman est restée constante en général même si l'élection de 2007 a modifié en partie la hiérarchie des préférences des électeurs musulmans qui avait émergé lors du scrutin régional de 2004. Si le PS est déjà le premier parti choisi par ce sous-groupe de l'électorat en 2004 (à 45,7%), les positions respectives du CDH et du MR s'inversent. En 2004, 13,3% des électeurs musulmans avaient voté pour le MR (1,5 point en moins qu'en 2007) contre 7,1% pour le CDH (18,7% en 2007). La pénétration des libéraux dans l'électorat musulman a donc diminué dans le temps, au bénéfice du CDH qui a gagné 10 points dans les préférences de l'électorat musulman d'un scrutin à l'autre. Il faut néanmoins nuancer ce constat et rappeler que le parti humaniste a progressé lors du scrutin de 2007 en Région bruxelloise. Cette progression a touché tous les sous-groupes philosophiques : 2,7 points chez les catholiques et chrétiens, 7,5 points dans les autres religions et 2,1 points chez les non-croyants.

En analysant le transfert des voix des électeurs musulmans entre 2004 et 2007¹⁴, on remarque que moins de la moitié (46,4%) des électeurs musulmans du MR en 2004 a réitéré son vote en 2007. Un quart d'entre eux (25%) a voté pour le CDH au scrutin suivant et 17,9% sont passés au parti socialiste. Le déplacement de votes du MR au CDH a été assez important et plutôt difficile à expliquer, étant donné que le MR est perçu comme un des vainqueurs du scrutin législatif de 2007 alors que le CDH a amélioré son résultat en général mais de façon marginale en Région wallonne.

¹⁴ Pour une analyse plus approfondie des transferts de voix entre les deux scrutins, voir chapitre VII, *infra*. Il faut néanmoins souligner que le nombre d'électeurs mobiles de confession musulmane est très faible. Ce constat doit être pris en compte dans l'interprétation du tableau 3.

Tableau 3. Transferts de voix de l'électorat musulman entre partis entre 2004 et 2007 en Wallonie et à Bruxelles (en %)

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	71,0	6,5	14,0	5,4	3,1
	MR	17,9	46,4	25,0	7,1	3,6
	CDH	6,7	13,3	73,3	0,1	6,6
	Ecolo	6,3	12,5	6,2	75,0	0,0
	Autres	25,7	14,3	11,4	2,9	45,7

L'évolution de la pénétration du parti socialiste à l'intérieur de l'électorat musulman paraît plus claire. 71% de l'électorat musulman du PS en 2004 a revoté PS en 2007. Les électeurs mobiles ont voté CDH (14,0%), MR (6,5%) ou Ecolo (5,4%). On observe donc un léger mouvement en faveur du CDH, même après déduction des transferts inverses (CDH vers PS). La stabilité est aussi de mise dans l'électorat musulman du CDH (73,3% d'électeurs stables). Quelle que soit la formation politique considérée, les transferts d'électorat musulman depuis et vers le CDH sont positifs pour ce dernier (solde net de 7,3 points avec le PS, 11,7 points avec le MR et 6,1 avec Ecolo).

Ce transfert de voix positif de l'électorat musulman vers le CDH entre 2004 et 2007 pourrait correspondre à un accroissement de l'importance du facteur religieux dans la définition du comportement électoral de la communauté musulmane. Le CDH a donc été perçu comme le parti de référence pour les électeurs ayant des valeurs religieuses profondes, indépendamment de l'appartenance religieuse spécifique.

L'analyse de la structure philosophique des partis francophones présents lors du scrutin de 2007 permet de mesurer l'influence du facteur confessionnel. Le tableau 4 donne la proportion d'électeurs appartenant aux différents sous-groupes confessionnels dans les électors de ces partis.

Tableau 4. Structure philosophique de l'électorat des partis francophones en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
PS	32,2%	14,5%	8,2%	45,2%
MR	45,4%	4,0%	4,9%	45,8%
CDH	59,1%	10,2%	5,7%	25,0%
Ecolo	32,6%	4,3%	8,0%	55,2%
FN	40,3%	4,2%	6,9%	48,6%
Autre parti	27,0%	4,5%	7,2%	61,3%
Blanc/je ne sais pas	43,5%	7,6%	7,1%	41,8%
Total (N)	1 116	209	186	1 264

Avec 7,5% des répondants dans notre échantillon, même si l'électorat musulman est le deuxième en importance après le groupe catholique, il représente une proportion assez limitée de la base électorale des cinq partis francophones. Sauf pour le ps, où le groupe des musulmans est surreprésenté dans son électorat total (14,5%, contre 7,5% pour l'ensemble de la population sondée). Les musulmans se profilent comme une composante significative de l'électorat socialiste, *a fortiori* si on compare ces données avec les proportions de l'électorat socialiste appartenant aux autres confessions. Ce parti n'a en effet que 32,2% d'électeurs catholiques, soit un écart de huit points par rapport à leur proportion dans l'électorat total. On le voit, non seulement les électeurs musulmans votent majoritairement à gauche, mais ces suffrages représentent une proportion importante des préférences exprimées en 2007 pour le ps.

La structure philosophique de l'électorat du CDH montre aussi une légère surreprésentation des musulmans par rapport à l'ensemble de la population sondée (10,2% contre 7,5%) : un pourcentage significatif de ce sous-groupe confessionnel a voté pour les humanistes ; l'électorat du CDH est composé d'une part minoritaire mais significative d'électeurs de religion islamique.

Le MR et Ecolo présentent des distorsions fortes par rapport à la distribution en sous-groupes philosophiques observée dans l'ensemble la population sondée : la proportion d'électeurs musulmans constitue à peine 4% de leur électorat total. Ces données confirment la faible pénétration des libéraux et des écologistes dans l'électorat de religion islamique.

Pour vérifier l'importance du facteur religieux dans la définition du comportement électoral de la communauté musulmane en Belgique francophone, on peut essayer d'évaluer le poids de la pratique religieuse dans le choix du vote : le vote des musulmans les plus pratiquants bénéficie-t-il aux partis fondés, directement ou indirectement, sur une identité religieuse, singulièrement le Centre démocrate humaniste (CDH) ? D'après les enquêtes de sociologie électorale menées dans les pays européens ces vingt dernières années, la fréquence de la pratique religieuse est fortement et directement corrélée avec le vote pour les partis conservateurs ou historiquement liés à une identité confessionnelle. Ces affirmations valent tant pour la religion catholique dominante que pour les autres religions minoritaires en Europe ¹⁵.

Nous avons réparti l'électorat musulman en trois catégories en fonction du niveau de pratique religieuse : les pratiquants réguliers, qui se rendent à la mosquée aux moins une fois par semaine ; les pratiquants irréguliers (entre une fois par mois et plusieurs fois par an) et les non-pratiquants, qui ne participent jamais aux rites islamiques. Sur l'ensemble de l'électorat musulman recensé en 2007, environ un tiers se rend au moins une fois par semaine à la mosquée (30,7%), contre 14% de pratiquants réguliers parmi les catholiques. Un peu moins de la moitié se déclarent pratiquants irréguliers (44%) et 25,3% sont non-pratiquants, alors que les pratiquants irréguliers parmi les catholiques sont majoritaires avec 59,3%. La pratique religieuse est donc plus intense chez les musulmans.

¹⁵ C. DARGENT, « Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique », *Cahiers du CEVIPOF*, 34, 2003.

Nous avons ensuite mesuré la pénétration électorale des principaux partis belges dans les différentes catégories de pratiquants de l'électorat musulman (tableau 5). La confrontation du vote de cet électorat en 2007 avec le degré de pratique religieuse aboutit à un résultat inattendu, à savoir un choix plus clair des pratiquants réguliers pour le CDH et des non-pratiquants pour le PS.

Tableau 5. Pratique religieuse et vote en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Pratiquant régulier</i>	<i>Pratiquant irrégulier</i>	<i>Non-pratiquant</i>	<i>Total</i>
PS	40,0	48,4	37,3	43,1
MR	12,3	15,1	17,6	14,8
CDH	18,5	19,4	17,6	18,7
Ecolo	12,3	8,6	11,8	10,5
FN	1,5	1,1	2,0	1,4
Autre parti	4,6	2,2	9,8	4,8
Blanc/je ne sais pas	10,8	5,4	3,9	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le comportement électorale de ce sous-groupe philosophique varie peu en fonction des niveaux de pratique religieuse. 40% des pratiquants réguliers ont voté pour le PS, pour 48,4% des pratiquants irréguliers et seulement 37,3% des non-pratiquants. Les proportions des votes pour le CDH varient très faiblement en fonction de l'intensité de la pratique religieuse : on note une différence d'à peine + 0,9 point entre pratiquants réguliers et irréguliers, et de -1,8 point entre ces derniers et les non-pratiquants.

Les votes de l'électorat musulman s'orientent donc vers les partis de gauche, surtout vers le parti socialiste, mais aussi vers les formations à identité religieuse catholique (CDH). Mais le phénomène n'est pas directement proportionnel au niveau de pratique religieuse.

4. Profil socio-démographique et politique de l'électorat musulman

A. Profil socio-démographique

Procédons à l'analyse des caractéristiques susceptibles d'avoir influencé le choix électorale du sous-groupe musulman. Le facteur religieux, seul, ne peut expliquer les préférences politiques de cet électorat. L'analyse de l'influence de la pratique religieuse sur le vote a montré les limites de ce raisonnement. Le comportement électorale du sous-groupe musulman en Communauté française peut donc être déterminé par l'interaction de plusieurs autres facteurs d'influence. La variable religieuse peut masquer l'influence d'autres variables socio-démographiques prégnantes.

Commençons par examiner la distribution par statut socio-professionnel. L'analyse de la ventilation du sous-groupe musulman par catégories socio-professionnelles le montre bien, ces pourcentages diffèrent sensiblement de ceux concernant les autres sous-groupes (tableau 6) : la catégorie socio-professionnelle dominante dans cette communauté est celle des ouvriers (26,9%), suivie des employés (25%) et des

chômeurs (15,6%). En revanche, il y a proportionnellement moins de fonctionnaires, de cadres, de professions libérales, de commerçants et d'hommes/femmes au foyer dans l'électorat musulman.

Cette configuration diffère largement de celles des autres sous-groupes : ils ne comptent que 8% environ d'ouvriers, et proportionnellement moins de chômeurs (entre 6 et 12%), mais plus de fonctionnaires (environ 9 points en plus par rapport à l'électorat musulman), de cadres (environ 2 points en plus), de professions libérales (environ 3 points en plus) ou d'hommes et de femmes au foyer (de 10 à 20 points en plus). Les écarts entre les quatre sous-groupes sont moins nets pour les employés, les étudiants et les cadres.

Tableau 6. Répartition de l'électorat par religion et par statut professionnel (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Ouvrier	8,9	26,9	7,9	8,5
Employé	23,1	25,0	24,3	24,8
Fonctionnaire	11,0	2,4	10,1	13,3
Cadre	5,5	3,3	5,3	6,9
Profession libérale	4,5	1,9	5,8	5,0
Commerçant/indépendant	5,9	6,1	5,8	4,5
Chômeur, invalide, minimexé	6,0	15,6	12,2	8,0
Homme/femme au foyer, (pré)pensionné	28,4	6,6	16,4	17,1
Etudiant	6,7	12,3	12,2	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut donc supposer que les musulmans optent pour les partis de gauche en raison de leur appartenance aux groupes sociaux salariés les plus défavorisés et faibles socialement, les ouvriers et les chômeurs qui, historiquement, votent pour les partis sociaux-démocrates. L'appartenance à des statuts socio-professionnels précaires supplanterait l'effet de la variable religieuse. Faute de parti « confessionnel » de référence, à la différence des catholiques, les électeurs musulmans orienteraient leur vote surtout sur la base d'évaluations liées à l'appartenance de classe et aux dimensions économiques du choix électoral.

La stratification sociale en termes d'âge, de genre et de niveau d'étude de la population musulmane de Belgique présente aussi des caractéristiques intéressantes (tableau 7) : les classes d'âge les plus jeunes, classiquement plus portées à voter à gauche, sont dominantes dans la composition démographique de l'électorat musulman ayant répondu à l'enquête. Plus de la moitié des personnes interrogées a moins de 34 ans (57,4%), alors que seulement 7,2% a plus de 55 ans.

Tableau 7. Répartition de l'électorat par religion et par classe d'âge (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Moins de 25 ans	10,7	24,9	14,0	17,3
25-34 ans	12,5	32,5	22,6	21,4
35-44 ans	18,1	22,5	20,4	19,9
45-54 ans	20,0	12,9	21,0	16,4
55-64 ans	17,9	6,2	14,0	13,5
65 ans et plus	20,8	1,0	8,0	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans le sous-groupe musulman, le niveau de diplôme est tendanciellement moins élevé que dans les autres sous-groupes philosophiques (tableau 9). Trois quarts de l'électorat musulman ont un diplôme inférieur ou égal au niveau secondaire supérieur, alors que cette proportion avoisine les 50% dans les autres sous-groupes.

Tableau 8. Répartition de l'électorat par religion et par niveau de diplôme (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Aucun/primaire	5,6	12,8	8,4	4,5
Secondaire infé- rieur	16,0	23,2	16,3	13,4
Secondaire supé- rieur	30,2	39,3	26,8	30,0
Supérieur non universitaire	24,9	14,2	21,1	25,8
Universitaire	23,4	10,4	27,4	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Enfin, l'électorat musulman est très urbanisé. Une telle disproportion entre résidents en Wallonie et résidents à Bruxelles peut aussi influencer sur le choix électoral des musulmans. Peut-être ces électeurs votent-ils en majorité à gauche parce qu'ils sont encadrés dans les structures des partis d'intégration sociale, qui recrutent traditionnellement leurs adhérents et leurs électeurs dans la classe ouvrière des milieux urbains et orientent leur socialisation politique.

B. Profil politique des électeurs musulmans

Une autre façon de cerner les caractéristiques de l'électorat musulman est d'analyser son positionnement politique. Quatre indicateurs nous permettront de vérifier si les électeurs musulmans mettent en concordance leurs attitudes (positionnement sur les indicateurs) et leur comportement (vote majoritairement à gauche en 2004 et 2007).

Le premier indicateur fait référence à l'auto-positionnement des électeurs sur une échelle gauche-droite à 10 positions telle que comprise par les électeurs (0 correspondant à la position la plus à gauche et 9, à la position la plus à droite). Lors de l'enquête, il a été demandé aux personnes interrogées de se situer sur cette échelle.

L'indicateur fait alors référence à la position moyenne des électeurs sur cette échelle, en fonction de leur appartenance à un sous-groupe philosophique (position centrale de 4,5).

Les trois autres indicateurs sont élaborés à partir du positionnement des électeurs sur des enjeux symboliques majeurs. Tout d'abord, les attitudes des répondants par rapport à deux thématiques socio-économiques, la privatisation de la Poste et le rôle des syndicats dans les grandes décisions économiques, ont été examinées en dressant une échelle à cinq valeurs pour la catégorisation des réponses. Ces attitudes ont abouti à la construction d'un indicateur mesurant le positionnement politique des sondés sur un axe socio-économique classique. Cette échelle s'étend des positions les plus à gauche (valeur 1) aux positions les plus à droite (valeur 5), la valeur 3 correspondant à une position centrale. Le deuxième indicateur mesure le positionnement politique des sondés sur le même axe à 5 positions, mais par rapport à l'axe universalisme *vs* ethnocentrisme, mêlant immigration et criminalité. Les positions les plus universalistes (valeur 1) réfutent qu'« on ne se sent plus chez soi en Belgique » et que « ce fut une bonne chose de supprimer la peine de mort ». La posture la plus ethnocentriste (valeur 5) a les positions exactement inverses. Enfin, les répondants ont pu se prononcer sur des thématiques liées au libéralisme culturel. Elles opposent les positions plus libertaires aux plus conservatrices sur des questions comme l'homosexualité (la possibilité d'adoption pour les couples homosexuels) et la légalisation de la consommation du cannabis.

Nous évaluerons si ce positionnement confirme la combinaison d'un ancrage à gauche et de l'effet de valeurs fondées sur les croyances religieuses musulmanes.

En matière d'auto-positionnement politique, les attitudes des répondants musulmans correspondent à leur comportement électoral (tableau 10). En agrégeant les données, il apparaît que 69,9% d'entre eux se déclarent politiquement à gauche, pour 30,1% qui se classent à droite. La note moyenne se fixe à 3,79. Les valeurs les plus à droite de l'échelle sont désertées ; seuls 7,2% des répondants ont opté pour les valeurs 8 et 9. A l'inverse, on recense 12,7% d'électeurs très à gauche (valeurs 0 et 1) pour 33,2% à gauche (valeurs 2 et 3). Les inclinations politiques subjectives des musulmans reflètent donc leurs votes. Pour rappel, en 2007, 53,6% des électeurs de ce groupe ont voté pour des partis de gauche contre environ 35% pour des partis de droite.

La tendance apparaît encore plus nette si on la compare avec les inclinations politiques des répondants non musulmans. Les catholiques ou chrétiens se situent majoritairement à droite sur cette échelle (51,3% se situent sur les valeurs 5 à 9, auto-positionnement moyen de 4,65, soit de centre-droit). Les non-croyants affichent la distribution la plus symétrique sur l'échelle bien que légèrement déplacée vers la gauche, avec un auto-positionnement moyen de 4,04 (centre-gauche). L'auto-positionnement des adeptes des religions résiduelles se concentre autour des valeurs centrales de l'échelle, ce que confirme l'auto-positionnement moyen de 4,14.

Tableau 9. Positionnement politique de l'électorat musulman

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>	<i>Total</i>
Auto-positionnement moyen sur l'échelle gauche-droite	4,65	3,79	4,14	4,01	4,26
Position moyenne échelle socio-économique	2,63	2,02	2,47	2,47	2,51
Position moyenne échelle universalisme-ethnocentrisme	2,58	2,20	2,49	2,27	2,41
Position moyenne échelle libéralisme-conservatisme	3,70	4,04	3,27	2,94	3,36

L'attitude plus à gauche de l'électorat musulman est largement confirmée par le positionnement moyen de cette communauté sur l'indicateur socio-économique (2,02, position de gauche). L'écart entre électeurs musulmans et non musulmans reste assez large, en particulier avec les catholiques et chrétiens (positionnement moyen de 2,63, soit de centre-gauche cette fois).

On peut en conclure que la concentration des attitudes des électeurs musulmans sur les valeurs de gauche dans le clivage socio-économique correspond au choix électoral pour le parti socialiste, défenseur traditionnel de l'interventionnisme étatique dans le domaine économique. Il pourrait s'expliquer par la distribution des catégories socio-professionnelles de ce sous-groupe confessionnel. L'électorat musulman, où les classes sociales plus faibles sont surreprésentées, peut considérer l'idéologie sociale-démocrate classique comme la plus représentative de ses intérêts et de ses besoins.

Sur l'axe universalisme-ethnocentrisme, nous retrouvons un positionnement moyen plus à gauche, donc plus opposé à l'ethnocentrisme et plus ouvert vers les principes de l'universalisme (positionnement moyen de 2,20). A nouveau, l'écart se marque avec le positionnement des effectifs non musulmans, mais dans une mesure moindre que dans le cas des enjeux socio-économiques. L'écart maximal est de 0,38 point et oppose le sous-groupe des catholiques et chrétiens au sous-groupe musulman. Sur les enjeux relatifs à l'immigration et à la criminalité, les électeurs musulmans paraissent moins conservateurs que les catholiques. Le constat présente des aspects intéressants en matière de criminalité même s'il est tautologique par rapport à la question de l'immigration : l'électorat musulman est composé presque exclusivement d'immigrés de deuxième et troisième génération ou ayant obtenu la nationalité belge.

Le dernier indicateur oppose des positions libertaires à des positions plus conservatrices ou traditionnelles. Dans ces matières, l'électorat musulman penche en revanche du côté du pôle conservateur (position moyenne de 4,04, soit une position de droite endossée par près de trois quarts des répondants). Bien que la tendance à se positionner sur des valeurs conservatrices domine aussi chez les non-musulmans (à l'exception des non-croyants et agnostiques qui occupent une position moyenne centrale), elle est toutefois bien moins conservatrice (3,27 pour les adeptes d'autres religions et 3,7 pour les catholiques). Ce penchant assez clair pour les valeurs traditionnelles est renforcé si on croise cette échelle avec la fréquence de la pratique

religieuse. Parmi les pratiquants réguliers, 58,9% se positionnent sur la valeur de conservatisme marqué, contre 44,9% des pratiquants irréguliers et 39,6% des non-pratiquants.

Les données qui mesurent l'auto-positionnement par rapport à l'échelle gauche-droite et le positionnement par rapport aux indicateurs des trois typologies de valeurs peuvent donc nous aider à vérifier nos hypothèses et à compléter l'analyse du comportement électoral des musulmans francophones. Le positionnement et les attitudes des électeurs musulmans sont en concordance avec leur comportement électoral. Les réponses concernant l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite à 10 positions et le positionnement sur l'échelle gauche-droite à 5 positions correspondent aux données relatives à la pénétration de chaque parti francophone dans l'électorat musulman. Les membres de la communauté de confession musulmane votent surtout à gauche et se positionnent en majorité à gauche dans les échelles qui intègrent des indicateurs basés sur des évaluations d'ordre socio-économique. Il en est de même pour les positionnements des électeurs musulmans par rapport à l'indicateur portant sur les valeurs d'ethnocentrisme et d'universalisme. En revanche, le positionnement des électeurs musulmans sur les valeurs mesurant le degré de libéralisme culturel (valeurs directement liées à des principes religieux et éthiques) se situe en moyenne davantage sur le pôle conservateur, en particulier dans le cas des musulmans pratiquants.

On le voit, en l'absence d'un parti d'inspiration religieuse de référence et à l'exception des votes en faveur du CDH qui obtient une partie des votes formulés sur la base d'attitudes conservatrices liées à l'identité religieuse, les électeurs musulmans orientent leur choix surtout sur la base d'évaluations de classe et socio-économiques, elles-mêmes liées à leur profil socio-démographique. Le facteur religieux n'est pas complètement isolable, mais interdépendant des facteurs économiques et de classe. Le lien entre identité religieuse musulmane et expression politique est indirect et complexe. Le comportement de la communauté musulmane semble suivre non seulement le clivage classique gauche-droite basé sur les dimensions économique et de classe de la compétition électorale, mais aussi des enjeux thématiques opposant libéralisme et conservatisme¹⁶.

5. Conclusion

Le comportement de l'électorat musulman lors du scrutin du 10 juin 2007 s'est révélé relativement uniforme et spécifique. Les électeurs de confession musulmane ont exprimé des préférences différentes de celles de l'ensemble de la population sondée et des autres sous-groupes philosophiques. À l'évidence, l'électorat musulman vote majoritairement à gauche, et ce même dans un contexte de recul généralisé des performances électorales du parti socialiste. Cet ancrage à gauche apparaissait déjà dans les résultats du scrutin de 2004. Bien que dans une mesure moindre que dans le cas du PS, le scrutin de 2007 a révélé le succès du CDH dans l'électorat musulman, quel que soit le niveau de pratique religieuse.

¹⁶ D. BOY et N. MAYER (éd.), *op. cit.*, p. 16-20.

Ces comportements électoraux des citoyens de confession musulmane sont en concordance avec leur positionnement politique, qu'il s'agisse de l'auto-positionnement gauche-droite ou du positionnement sur les enjeux socio-économiques. Ils sont aussi cohérents par rapport à la composition socio-démographique de l'électorat. L'ancrage à gauche s'accompagne cependant d'un positionnement tendanciellement plus conservateur sur des thématiques liées entre autres aux valeurs traditionnelles comme la famille. En ce sens, les attitudes du sous-groupe philosophique des musulmans reflètent de façon assez claire leur appartenance religieuse, en particulier chez les plus pratiquants. Mais le positionnement socio-économique supplante l'ancrage plus conservateur de cet électorat dans l'isoloir. L'influence du niveau de pratique religieuse sur le comportement électoral des musulmans est faible en définitive.

CHAPITRE III

Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ?

Pascal DELWIT

Dans le champ des sciences sociales, l'intérêt pour la relation entre niveau(x) de capital scolaire et comportements sociaux et politiques a toujours été soutenu. Toutefois, depuis le milieu des années soixante-dix, l'attention et l'analyse sur cette problématique se sont fortement accrues.

On doit indubitablement à l'ouvrage majeur de Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*¹, d'avoir relancé les travaux sur l'importance du capital culturel. Inglehart y suggère l'existence d'une révolution silencieuse marquant les jeunes générations : la révolution culturelle. Les valeurs partagées par des franges importantes de ces jeunes générations porteraient beaucoup moins qu'auparavant sur des questions dites matérielles – en particulier, tout ce qui est lié à la problématique du travail – et beaucoup plus sur des valeurs qualifiées de post-matérialistes : bien-être, qualité de la vie, éthique, etc. Cette révolution des valeurs aurait été rendue possible par l'éloignement générationnel lié à l'événement clé qu'a été la seconde guerre mondiale, et par ce qui était encore à l'époque une configuration de chômage résiduel ou de plein emploi dans les pays développés.

Aux yeux d'Inglehart, la révolution culturelle revêt une autre dimension : l'accession de plus en plus large des jeunes aux études supérieures, universitaires ou non universitaires. Cette élévation tendancielle du capital scolaire contribuerait à l'autonomisation de pensée ou à la « sortie » des lieux de conditionnement collectif de la réflexion et de l'action : l'Eglise, la famille, les organisations de masse de la

¹ R. INGLEHART, *The silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

société comme par exemple les partis d'intégration sociale². Ces bouleversements seraient donc intimement liés au niveau d'éducation des individus. Les citoyens s'émanciperaient « peu à peu des élites ou des groupes de référence qui jadis les guidaient en matière de mobilisation politique ». Nous serions confrontés à un véritable « processus de mobilisation cognitive »³.

Le rapport à la scolarité devient dès lors une donnée cruciale dans l'analyse des positionnements et des comportements sociétaux. Mais la question ne se limite pas au seul domaine des valeurs. L'accroissement tendanciel du capital scolaire a aussi généré une augmentation majeure des compétences éducationnelles requises pour décrocher un emploi. En la matière, on mentionnera deux évolutions. La première concerne l'augmentation de la part d'emplois nécessitant des qualifications importantes. La deuxième a trait à l'élévation du niveau scolaire requis pour décrocher un même emploi dans le temps, thème qui a généré les travaux consacrés aux phénomènes de surqualification de l'emploi⁴.

Les deux phénomènes, associés à la révolution culturelle, auraient conduit à une réaction des « perdants » de ces changements, les travailleurs à faible niveau de diplôme. Ignazi la qualifie de *contre-révolution silencieuse*, qu'il associe au développement des partis d'extrême droite dans le courant des années quatre-vingt :

« Our hypothesis is that, together with the spread of postmaterialism, in Western countries in the 1980s, a different cultural and political mood, partially stimulated by the same « new politics » has also been taking root. This change in beliefs and attitudes has been partially expressed in the so-called neoconservatism (and has been partially interpreted by conservative parties). But, to a large extent, it remained underground until the recent rise of Extreme Right Parties. Such an underground melting pot of attitudes and sentiments includes the emergence of new priorities and issues not treated by the established parties, disillusionment towards parties in general, a growing lack of confidence in the political system and its institutions, and a general pessimism about the future. In a sense, it could be said that the Greens and the Extreme Right Parties are, respectively, the legitimate and the unwanted children of the New Politics ; as the Greens come out of the silent revolution, the Extreme Right Parties derive from a reaction to it, a sort of « silent counter-revolution » »⁵.

La poursuite de la progression des partis d'extrême droite et leur extension dans les années quatre-vingt-dix a ravivé l'intérêt pour la variable « capital scolaire ». Nombre de travaux ont en effet révélé la forte association entre l'ethnocentrisme et

² S. NEUMANN, « Towards a Comparative Study of the Political Parties », in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago & Londres, Chicago University Press, 1956, p. 395-424.

³ N. MAYER et P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 148.

⁴ Voir par exemple pour la situation américaine l'article de S. VAISEY, « Education and its Discontents : Overqualification in America, 1972-2002 », *Social Forces*, 85/2, 2006, p. 835-864.

⁵ P. IGNAZI, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal for Political Research*, 22/1, 1992, p. 6.

le niveau de diplôme. Quels que soient leur âge, leur position sociale ou leur choix politique, « les enquêtés les plus instruits se montrent toujours moins racistes »⁶.

Depuis les recherches d'Inglehart, les études relatives aux comportements politiques intègrent le niveau de diplôme comme un des vecteurs explicatifs du vote à un moment où plusieurs auteurs ont suggéré l'accroissement de la volatilité des électeurs et l'érosion des structures traditionnelles d'encadrement.

Si dans ce chapitre, le propos se centre sur l'impact en matière de vote, l'analyse est souvent envisagée dans une perspective plus large. Elle peut ainsi se fixer sur la relation avec l'absence de vote. En effet, le niveau de capital scolaire se décline aussi comme un élément important relativement aux différents niveaux de participation électorale et politique. Van Egmond, de Graaf et Van Der Eijk l'avaient particulièrement épinglé pour attester les différences de participation électorale aux Pays-Bas. En certaines circonstances, il faut même remonter plus en amont⁷. Dans une étude publiée en 2004, Jean-Louis Pan Ke Shon a mis en évidence l'importance de la relation du capital scolaire avec l'inscription sur les listes électorales en France. A titre d'exemple, en 2001, la probabilité des non-diplômés de ne pas être inscrits sur les listes électorales était supérieure de « 8,2 points à celle des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2, toutes choses égales par ailleurs »⁸.

Dans ce domaine, il existe toutefois un conflit d'interprétation. Si nombre d'auteurs mettent en évidence le rapport au capital scolaire comme élément distinctif parmi les niveaux de participation, d'autres soulignent une élévation tendancielle et parallèle du capital scolaire et... de l'abstention⁹. Si le niveau de diplôme se décline comme un élément discriminant dans la participation électorale, il ne serait pas l'élément principal à même d'expliquer l'élévation des taux d'abstention électorale. Ou alors, l'approche consisterait à observer une chute drastique de la participation électorale dans les catégories sociales à faible capital social et/ou scolaire¹⁰ que Gaxie expliqua en son temps par la relation à la compétence politique. Plus le capital scolaire serait faible, plus dure serait la capacité à comprendre les enjeux politiques et à arbitrer entre acteurs en présence : « L'abstentionnisme électoral se révèle ainsi comme une manifestation d'indifférentisme politique. Et comme ce dernier, il résulte d'une incapacité à déchiffrer les significations d'une élection et à se prononcer sur

⁶ N. MAYER, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in D. BOY et N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 37.

⁷ M. VAN EGMOND, N.D. DE GRAAF et C. VAN DER EIJK, « Electoral participation in the Netherlands : Individual and contextual Influences », *European Journal of Political Research*, 34/2, 1998, p. 281-300.

⁸ J.-L. PAN KÉ SHON, « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Populations*, 59/1, 2004, p. 150.

⁹ P. DELWIT, « L'introuvable électeur ? La participation électorale en Europe depuis 1945 », in M. HASTINGS et J.-M. DE WAELE (éd.), *Le vote obligatoire en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

¹⁰ A. PACEK et B. RADCLIFF, « Turnout and the vote for Left-or-Centre Parties : A cross-national Analysis », *British Journal of Political Science*, 25/1, 1995, p. 136-143.

ses enjeux »¹¹. Dans l'enquête post-électorale du scrutin fédéral belge de 1999, Lieven De Winter, Patrick Dumont et Johan Ackaert soulignaient la dimension forte du niveau d'instruction sur la réponse relative au comportement dans l'hypothèse d'une suppression du vote obligatoire. Alors que 58,2% des électeurs détenteurs d'un diplôme universitaire affirmaient leur intention d'aller systématiquement voter en cas de suppression de l'obligation de vote, ce chiffre tombait à 29,7% pour les citoyens n'ayant terminé que leurs études primaires¹².

Au-delà du vote, l'importance du niveau de diplôme constitue un filtre très sélectif dans la participation à la vie politique active. A l'occasion d'une étude réalisée par le Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles lors des élections fédérales du 18 mai 2003, les termes de filtres successifs ont pu être exemplifiés. Pour 10% d'universitaires dans la population belge, on dénombre 65% de candidats ayant un diplôme universitaire, 75% à une place éligible et 67% d'élus. *A contrario*, on ne recensait aucun député ayant un capital scolaire inférieur au diplôme de secondaire supérieur¹³. Un travail identique mené lors des élections régionales wallonnes du 13 juin 2004 confirme ces tendances. 22,2% des Wallons sont détenteurs d'un diplôme du supérieur (universitaire ou non), pour 91,4% des candidats et 97,1% des députés régionaux wallons. En revanche, 47% ont au plus un diplôme du secondaire inférieur, pour 1% des candidats et aucun élu¹⁴. Michel Hastings a observé que cette tendance ne se limite pas à la participation politique conventionnelle. Elle est présente dans les formes d'engagement de participation non conventionnelle qui, elle aussi, requiert régulièrement « la maîtrise d'opérations intellectuelles acquises à l'école et à l'université »¹⁵.

1. Vote et capital scolaire en Wallonie et à Bruxelles

A-t-on observé lors du scrutin fédéral du 10 juin 2007 un impact significatif du capital scolaire sur le comportement électoral ? Avant de détailler la situation parti par parti, un travail de première approche rend compte de l'importance de cette dimension dans le cadre wallon.

La structure des pénétrations des partis belges francophones révèle des traits marquants. Si nous considérons les deux grands partis, le parti socialiste (PS) et le Mouvement réformateur (MR), leurs courbes se donnent à voir comme deux

¹¹ D. GAXIE, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978, p. 204.

¹² L. DE WINTER, P. DUMONT et J. ACKAERT, « La participation électorale réelle et potentielle : des vertus du vote obligatoire », in A.-P. FROGNIER, A.-M. AISH (éd.), *Elections, la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 63.

¹³ P. DELWIT, J.-B. PILET, B. HELLINGS et E. VAN HAUTE, « Le profil des candidats francophones aux élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1874-1875, 2005, p. 1-69.

¹⁴ P. DELWIT, J.-B. PILET, B. HELLINGS et E. VAN HAUTE, « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1880-1881, 2005, p. 1-65.

¹⁵ M. HASTINGS, *Aborder la science politique*, Paris, Seuil, 1996, p. 68.

« cheminements » inversés. La prégnance du parti socialiste sur les électeurs à faible capital scolaire renvoie le MR à des scores modestes dans cette catégorie.

À l'autre extrême, la force électorale des libéraux francophones chez les diplômés du supérieur non universitaire et les universitaires met en évidence le niveau (très) modeste des performances socialistes chez les plus diplômés. On notera aussi que plus des 10% des non-diplômés affirment avoir voté blanc lors du scrutin.

Tableau 1. Pénétration des partis politiques belges francophones en Wallonie en fonction du niveau de diplôme

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>Autres</i>	<i>Blanc</i>	<i>N</i>
Aucun	46,43	21,43	7,14	10,71	3,57	0,00	10,71	18
Primaire	46,67	8,33	5,00	18,33	13,33	6,67	1,67	42
Secondaire inférieur	33,33	19,56	17,78	13,78	4,44	8,00	3,11	179
général	28,40	27,16	14,81	18,52	1,23	8,64	1,23	97
technique	32,88	10,96	16,44	17,81	5,48	10,96	5,48	43
professionnel	39,44	19,72	22,54	4,23	7,04	4,23	2,82	39
Secondaire supérieur	24,07	27,57	15,43	20,99	4,73	4,73	2,47	299
général	20,00	30,00	15,20	22,00	3,20	7,20	2,40	166
technique	29,61	21,71	15,79	19,74	8,55	2,63	1,97	92
professionnel	26,19	30,95	15,48	20,24	2,38	1,19	3,57	41
Supérieur non universitaire	20,89	29,50	20,37	20,37	1,83	6,53	0,52	248
Supérieur universitaire	10,34	36,90	17,59	27,59	1,03	5,52	1,03	368

Si les écarts sont moins substantiels en Région bruxelloise, les tendances sont identiques. Comme dans l'espace wallon, on y relève par exemple l'importance d'Ecolo parmi les électeurs à fort capital scolaire ou, *a contrario*, la présence plus manifeste du Front national parmi les électeurs au niveau d'éducation plus faible. À Bruxelles également, le vote blanc est particulièrement significatif chez les non-diplômés.

Cette importance du vote blanc dans les catégories au capital scolaire plus faible peut s'expliquer par deux éléments, qui ne sont pas nécessairement exclusifs l'un de l'autre. Une première explication relève du sentiment d'incompétence qui habite certains électeurs à faible niveau de diplôme. C'est une des thèses centrales du travail de Gaxie. Mais ce vote blanc et nul peut aussi révéler un comportement anti-système ou un sentiment d'abandon face à des évolutions qui dépassent nombre de citoyens.

Tableau 2. Pénétration des partis politiques belges francophones à Bruxelles en fonction du niveau de diplôme

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>Autres</i>	<i>Blanc</i>	<i>N</i>
Aucun	33,33	22,22	16,67	5,56	0,00	16,67	5,56	28
Primaire	33,33	19,05	9,52	14,29	4,76	16,67	2,38	60
Secondaire inférieur	36,87	25,70	9,50	11,73	4,47	7,82	3,91	225
général	34,02	26,80	11,34	12,37	5,15	6,19	4,12	81
technique	30,23	30,23	4,65	11,63	6,98	9,30	6,98	73
professionnel	51,28	17,95	10,26	10,26	0,00	10,26	0,00	71
Secondaire supérieur	24,08	35,12	12,37	13,71	2,34	9,70	2,68	486
général	20,48	36,75	13,25	15,06	2,41	9,64	2,41	250
technique	28,26	28,26	9,78	15,22	2,17	11,96	4,35	152
professionnel	29,27	43,90	14,63	4,88	2,44	4,88	0,00	84
Supérieur non universitaire	19,76	31,05	13,71	20,56	0,40	12,50	2,02	383
Supérieur universitaire	18,21	33,70	10,60	23,10	0,54	13,86	0,00	290

2. Vote socialiste et capital scolaire

Le parti socialiste présente une structure électorale autour du capital scolaire très typée. Sa pénétration est maximale parmi les électeurs à très faible capital scolaire. Près d'un électeur sur deux n'ayant aucun diplôme ou le seul certificat fondamental d'étude vote socialiste en Région wallonne.

De même, le *ps* capte un nombre important d'électeurs de l'enseignement secondaire inférieur, singulièrement professionnel. Ceci confirme son ancrage dans un segment important des milieux populaires – les classes populaires salariées et/ou bénéficiaires d'une allocation sociale – historiquement rattachés à des pans importants de la classe ouvrière.

A contrario, l'élévation du capital scolaire éloigne l'électeur du parti socialiste. A Bruxelles et en Wallonie, seuls 20% de l'électorat détenteur d'un diplôme du secondaire supérieur général ont opté pour le *ps*. Pour la formation socialiste, la pénétration est plus faible chez les diplômés du supérieur. A Bruxelles, le parti socialiste ne recueille que 18% des électeurs universitaires et la configuration wallonne est plus spectaculaire encore. Le *ps* n'y capte qu'un électeur détenteur d'un diplôme universitaire sur dix.

Comment saisir cette très faible pénétration du parti socialiste parmi les diplômés de l'enseignement supérieur ? Plusieurs raisons peuvent être avancées.

La première a trait à la structure traditionnelle de l'électorat socialiste en Belgique francophone. Historiquement, le parti socialiste est très implanté dans le monde ouvrier et employé et, de manière générale, dans les milieux populaires salariés. Ses pics d'implantation se situent dans les anciens bassins industriels hennuyer et liégeois, ce qu'en géographie électorale, on nomme parfois la « banane socialiste ». Traditionnellement, il ne s'agit pas des catégories à fort capital scolaire. Certes, sa présence dans la communauté éducative, laïque principalement, est aussi importante.

Cette dernière a un niveau de diplôme plus élevé. Mais elle ne constitue pas le noyau dur des électeurs socialistes. Au surplus, depuis 1991, le ps est très concurrencé sur ce segment par Ecolo.

En Région bruxelloise, il importe de souligner l'implantation majeure du ps dans la population belge d'origine étrangère – notamment marocaine et turque. Or, nous le savons aussi, le capital scolaire de ces catégories est tendanciellement plus faible que la moyenne.

Enfin, le parti socialiste a perdu les élections du 10 juin 2007, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. N'a-t-il pas surtout reculé dans les catégories sociales au capital scolaire le plus fort ? A l'examen des données, l'hypothèse est manifestement vérifiée dans l'électorat wallon. Si le ps conserve de trois quarts à quatre cinquièmes de ses électeurs au plus faible capital scolaire, il a en revanche perdu 40 à 50% de l'électorat à fort capital scolaire qui avait voté pour lui au scrutin régional de juin 2004. Ce scénario ne se vérifie pas à la Région bruxelloise : c'est chez ses électeurs au plus faible capital scolaire que la formation socialiste a enregistré les pertes les plus notables.

Tableau 3. Pourcentage d'électeurs socialistes de 2004 ayant voté ps en 2007 en fonction du dernier diplôme obtenu

	<i>Wallonie</i>	<i>Bruxelles</i>
Aucun	84,62	66,67
Primaire	76,67	68,75
Secondaire inférieur	70,89	71,23
général	72,00	75,86
technique	70,00	64,71
professionnel	70,83	70,37
Secondaire supérieur	62,76	72,84
général	59,68	66,67
technique	69,39	78,57
professionnel	58,82	78,57
Supérieur non universitaire	62,75	70,00
Universitaire	51,28	76,00

3. Vote libéral et capital scolaire

En matière de capital scolaire, la déclinaison de l'électorat MR est un miroir inversé de la structure de l'électorat socialiste. Le Mouvement réformateur obtient de piètres scores parmi les électeurs à faible capital scolaire. En Wallonie et à Bruxelles, le pourcentage d'électeurs détenteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, du certificat fondamental d'étude ou d'aucun diplôme est sensiblement inférieur à son score moyen.

Pourtant le MR attire un segment des catégories populaires, notamment parmi les indépendants. En Wallonie, par exemple, 56,4% des commerçants et indépendants ont voté MR. Mais même si le capital scolaire des indépendants n'est pas nécessairement

très élevé, il dépasse en général le niveau de l'enseignement secondaire inférieur. A cet égard, on notera la bonne présence du parti parmi les détenteurs d'un diplôme secondaire supérieur professionnel, surtout en Région bruxelloise. Il contraste d'ailleurs avec l'implantation nettement plus faible parmi les diplômés du secondaire supérieur technique.

A l'inverse, les libéraux francophones réalisent la meilleure pénétration parmi les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur et, plus encore, de l'enseignement supérieur universitaire ou non. Jaak Billiet, qui a étudié l'électorat libéral flamand, a observé le même phénomène : plus le capital scolaire est important, plus la pénétration libérale est tendanciellement élevée. A l'inverse, la pénétration du VLD chez les électeurs à faible niveau de diplôme est beaucoup plus marginale¹⁶.

Compte tenu de la relation tendancielle entre le niveau de vie et l'importance du capital scolaire et eu égard à la pénétration libérale traditionnelle dans les catégories sociales les plus aisées, ces résultats sont attendus. En 2005, le salaire brut mensuel moyen d'un diplômé d'études primaires s'élevait à 2 211 euros, pour 4 159 euros à un détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur¹⁷.

Ces résultats s'expliquent aussi par l'implantation forte des libéraux dans les professions libérales qui requièrent un diplôme du supérieur. Le Mouvement réformateur est de loin la première formation des professions libérales : plus de 50% en Wallonie et à peine un peu moins à Bruxelles. Le vote libéral chez les avocats, les médecins, les architectes... est très fort, toutes professions requérant un diplôme du supérieur.

Tableau 4. Pénétration des partis dans les professions libérales

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>Autres</i>
Wallonie	10,00	51,67	13,33	15,00	1,67	8,33
Bruxelles	17,39	42,03	10,14	20,29	0,00	10,14

La structure de l'électorat libéral apparaît fortement diplômée. En Wallonie et à Bruxelles, plus d'un électeur libéral sur deux est détenteur d'un diplôme du supérieur. Certes, nous avons évoqué la sur-représentation des citoyens à haut capital scolaire dans nos répondants. Mais l'observation reste très significative.

4. Vote Ecolo et capital scolaire

Traditionnellement, les partis verts ont un rapport étroit avec des diplômés du supérieur. En Belgique, cette relation a déjà été vérifiée pour les adhérents. En 1994,

¹⁶ J. BILLIET, « Les transformations du libéralisme en Flandre. Les Vlaams Liberalen en Democraten (VLD) », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 199-226.

¹⁷ *Niveau de vie, revenus et rémunérations*, Statistiques de l'Institut national des statistiques, http://statbel.fgov.be/figures/d321_fr.asp#2, consultation le 8 octobre 2007.

une enquête révélait que pas moins de 70% des membres d'Ecolo étaient détenteurs d'un diplôme du supérieur¹⁸.

Dix ans plus tard, une nouvelle enquête auprès des membres confirmait cette donnée : 72% des adhérents écologistes francophones avaient un diplôme du supérieur. Cette observation n'est toutefois pas tout à fait singulière dans la mesure où le capital scolaire des adhérents est plus élevé en général que la moyenne de la population. Cette observation semble d'ailleurs se renforcer comme en attestent les travaux de Seyd et Whiteley dans le cas britannique¹⁹.

Tableau 5. Niveau de diplôme et adhérents d'Ecolo

	<i>Enquête de 1994</i>	<i>Enquête de 2004</i>
Aucun	0,0	0,6
Primaire	2,9	1,7
Secondaire inférieur	9,5	9,3
Secondaire supérieur	17,6	16,2
Supérieur non universitaire	34,8	31,8
Supérieur universitaire	35,3	40,3

Mais qu'en est-il des électeurs ? De nombreux auteurs ont présenté les partis verts ou, plus largement, les partis de la gauche libertaire pour reprendre l'expression d'Herbert Kitschelt²⁰, comme les vecteurs du vote post-matérialiste, tel que défini à l'origine par Ronald Inglehart, ou de la *New Politics*, pour reprendre la terminologie de Poguntke²¹. Sous cet angle, la présence verte devrait être tendanciellement plus forte parmi les électeurs à fort capital scolaire.

Cette hypothèse, souvent vérifiée à l'échelle européenne, est validée pour le scrutin du 10 juin 2007. Ecolo capte un nombre appréciable d'électeurs à fort capital scolaire et sa structure électorale se décline en partie comme une configuration opposée à celle du Front national. Ainsi, si 50% des électeurs frontistes n'atteignent pas le secondaire supérieur, 66% des électeurs écologistes ont un diplôme du supérieur en Région bruxelloise et 52%, en Wallonie. Vu différemment, seule une quinzaine de pourcents de l'électorat vert n'a pas décroché au minimum un diplôme du secondaire supérieur. Au final, examinée à l'aune du dernier diplôme obtenu, la structure de l'électorat écologiste est très similaire à celle de l'électorat libéral.

¹⁸ P. DELWIT et J.-M. DE WAELE, *Ecolo : Les verts en politique*, Bruxelles, Editions De Boeck, 1996.

¹⁹ P. WHITELEY, P. SEYD et J. RICHARDSON, *True blues : the politics of Conservative Party membership*, Oxford, Clarendon, 1994 ; P. SEYD, P. WHITELEY, *Labour's Grass Roots. The Politics of Party Membership*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

²⁰ H. KITSCHULT, « Left Libertarian Parties. Explaining innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, 40/2, 1988, p. 194-234.

²¹ T. POGUNTKE, « New politics and party systems : The emergence of a new type of party ? », *West European Politics*, 10/1, 1987, p. 76-88.

Tableau 6. Structure du capital scolaire dans les électorsats de chaque parti (Wallonie)

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>Autres</i>	<i>Blanc</i>
Aucun	3,8	1,5	0,8	1,0	1,9	0,0	10,7
Primaire	8,2	1,2	1,2	3,6	15,4	4,7	3,6
Secondaire inférieur	21,9	10,8	16,1	10,2	19,2	20,9	25,0
général	6,7	5,4	4,8	4,9	1,9	8,1	3,6
technique	7,0	2,0	4,8	4,3	7,7	9,3	14,3
professionnel	8,2	3,4	6,4	1,0	9,6	3,5	7,1
Secondaire supérieur	34,1	32,8	30,1	33,4	44,2	26,7	42,9
général	14,6	18,3	15,3	18,0	15,4	20,9	21,4
technique	13,1	8,1	9,6	9,8	25,0	4,7	10,7
professionnel	6,4	6,4	5,2	5,6	3,8	1,2	10,7
Supérieur non universitaire	23,3	27,6	31,3	25,6	13,5	29,1	7,1
Supérieur universitaire	8,7	26,2	20,5	26,2	5,8	18,6	10,7
N	343	409	249	305	52	86	28

Ces données corroborent les observations de l'élection communale d'octobre 2006, où les verts avaient obtenu leurs meilleurs scores dans les villes universitaires, dans la partie francophone comme dans la partie néerlandophone du pays ²².

5. Vote démocrate humaniste et capital scolaire

Historiquement, l'élément le plus discriminant pour le vote démocrate chrétien était le rapport à la croyance et, plus encore, à la pratique. Depuis 2002, le parti social chrétien a laissé la place au Centre démocrate humaniste. Les travaux menés sur l'élection régionale bruxelloise du 13 juin 2004 ne démentaient toutefois pas cette relation.

Dans ce contexte, l'électorat démocrate chrétien a souvent été qualifié de « transversal » sur les autres clivages structurant ou sur les autres variables lourdes de la sociologie électorale ²³. Dans le premier registre, on pense notamment aux positionnements sur les questions socio-économiques. Dans le deuxième, on songera au statut socio-professionnel ou au capital scolaire.

Observe-t-on une dynamique transversale examinée à l'aune du capital scolaire ? La réponse est positive. Tant en Région wallonne qu'à Bruxelles, les démocrates humanistes ne sont notablement plus forts ou plus faibles dans aucune catégorie en fonction du niveau de capital scolaire.

²² P. DELWIT, R. DANDROY, N. DE DECKER, « Les élections communales du 8 octobre 2006 en Belgique », *L'année sociale 2006*, 2007, p. 13-44.

²³ P. MAGNETTE, « L'idéologie patricienne du parti social chrétien », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 31-46.

On épinglera néanmoins une dimension intéressante : la pénétration plus faible des démocrates humanistes dans l'électorat au capital scolaire plus élevé en Région bruxelloise, notamment par rapport à la Wallonie. Ceci s'explique sans doute par sa progression dans les populations d'origine étrangère dont, nous l'avons déjà souligné, le capital scolaire est plus faible en général que la moyenne. Au demeurant, sa pénétration parmi les Bruxellois très faiblement diplômés est plus élevée qu'en Wallonie.

La structure de l'électorat démocrate humaniste se situe dans un entre-deux, entre le PS d'un côté, et le MR et Ecolo de l'autre. L'observation vaut pour les spectres wallon et bruxellois.

Tableau 7. Structure du capital scolaire dans les électors de chaque parti (Bruxelles)

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>Autre</i>	<i>Blanc</i>
Aucun	2,19	1,10	2,24	0,49	0,00	2,22	4,55
Primaire	5,11	2,20	2,99	2,93	10,00	5,19	4,55
Secondaire inférieur	24,09	12,64	12,69	10,24	40,00	10,37	31,82
général	12,04	7,14	8,21	5,85	25,00	4,44	18,18
technique	4,74	3,57	1,49	2,44	15,00	2,96	13,64
professionnel	7,30	1,92	2,99	1,95	0,00	2,96	0,00
Secondaire supérieur	26,28	28,85	27,61	20,00	35,00	21,48	36,36
général	12,41	16,76	16,42	12,20	20,00	11,85	18,18
technique	9,49	7,14	6,72	6,83	10,00	8,15	18,18
professionnel	4,38	4,95	4,48	0,98	5,00	1,48	0,00
Supérieur non universitaire	17,88	21,15	25,37	24,88	5,00	22,96	22,73
Supérieur universitaire	24,45	34,07	29,10	41,46	10,00	37,78	0,00
N	274	364	134	205	20	135	22

6. Capital scolaire et vote d'extrême droite, une relation confirmée

Nous l'avons souligné d'emblée, certains travaux associent le développement des partis d'extrême droite à une contre-révolution silencieuse et/ou à une réaction des perdants face aux transformations économiques, sociales et culturelles des trente dernières années. Dans ce contexte, les formations d'extrême droite ont régulièrement capté des parts importantes de l'électorat faiblement diplômé.

Plusieurs travaux attestent de l'impact majeur du niveau de diplôme sur le vote pour l'extrême droite. Plus le capital scolaire est important, moins forte est la probabilité de voter pour une formation d'extrême droite. Lors de la percée de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1988, Pascal Perrineau et Nonna Mayer relevaient déjà le faible capital scolaire tendanciel de l'électorat lepeniste. Seul 19% des électeurs d'extrême droite étaient détenteurs d'un niveau de diplôme au moins

équivalent au bac ²⁴. Cette dimension ne s'est pas estompée par la suite. D'aucuns ont même parlé du « mur du bac » en France pour le Front national français. Au scrutin présidentiel de 1995, le phénomène était même accentué en raison notamment d'une « popularisation » accrue de l'électorat lepeniste conduisant Pascal Perrineau à parler de « gauchio-lepenisme » ²⁵ et Nonna Mayer d'« ouvriéro-lepenisme » ²⁶. En Suisse, cet effet du niveau de diplôme s'est amplifié ces dernières années pour le parti de Christoph Blocher, l'Union démocratique du centre ²⁷.

Qu'en est-il en Belgique ? Le niveau scolaire influe indéniablement sur le vote d'extrême droite. L'enquête réalisée par le point d'appui interuniversitaire de l'opinion publique l'avait établi dès 1991. Le nombre de diplômés du supérieur universitaire parmi les électeurs du FN est très faible. A peine plus de six pourcents des électeurs frontistes détenaient un diplôme universitaire alors même que 13,2% n'avaient décroché que le diplôme primaire.

Tableau 8. Dernier diplôme obtenu chez les électeurs d'extrême droite en Wallonie (1991)

Sans diplôme	3,2
Primaire	13,2
Secondaire inférieur	24,2
Secondaire supérieur	30,4
Supérieur non universitaire	20,0
Universitaire	6,4
Autres	2,6

Cette configuration est vérifiée et même amplifiée lors de l'élection fédérale du 10 juin 2007. Le Front national ne décroche que des scores anecdotiques chez les diplômés du supérieur : 1,8% dans le supérieur universitaire et à peine 1% parmi les universitaires. En revanche, ses meilleures pénétrations s'opèrent chez les détenteurs d'un certificat d'études primaires ou les diplômés de l'enseignement technique et professionnel (inférieur ou supérieur). En Wallonie, il décroche 17% chez les citoyens au plus faible capital scolaire (aucun et primaire), soit une performance bien supérieure à son score moyen. Aussi, la structure du capital scolaire dans son électorat est-elle sensiblement identique à celle de 1991. La part des universitaires dans son électorat est plus que limitée : 6% en Wallonie pour 15% d'électeurs détenteurs d'un certificat fondamental d'étude.

²⁴ N. MAYER et P. PERRINEAU, « Why do they vote for Le Pen ? », *European Journal for Political Research*, 22/1, 1992, p. 129.

²⁵ P. PERRINEAU, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du gauchio-lepenisme », in P. PERRINEAU, C. YSMAL (éd.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 244-261.

²⁶ N. MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

²⁷ O. MAZZOLENI, C. PÉCHU et M. MASULIN, « Dimensions socio-professionnelles et explication du vote en Suisse. Le cas de l'Union démocratique du centre », présenté dans le cadre du colloque « Regards croisés sur l'extrémisme politique de droite en Europe aujourd'hui », organisé par les Associations française et suisse de Science politique, Paris, 16 et 17 septembre 2004.

A Bruxelles, le rapport est plus équilibré en raison notamment d'un électorat plus âgé et moins ancré dans les milieux populaires. Il n'en reste pas moins qu'on ne recense que 10% d'universitaires (15% de l'enseignement supérieur) pour près de 50% n'ayant pas atteint le stade du secondaire supérieur.

7. Conclusions

L'examen de la structure du vote lors des élections fédérales du 10 juin 2007 en fonction du capital scolaire confirme l'impact important de cette dimension sur les comportements politiques et électoraux. Tendanciellement, la pénétration des partis en fonction des niveaux de diplôme n'est pas indifférenciée. Bien au contraire, le niveau de diplôme influe sur la probabilité de voter pour les différentes formations en présence.

Sous cet angle, les deux grands partis du spectre francophone ont des structures d'électeurs très différentes. Le parti socialiste convainc une part substantielle des électeurs à faible capital scolaire mais peine à attirer les plus fort diplômés. A l'inverse, les libéraux sont forts dans l'électorat très diplômé mais n'engrangent que de faibles scores chez les électeurs au capital scolaire plus modeste. De manière attendue, les structures d'électeurs du Front national et d'Ecolo s'opposent. L'extrême droite ne capte des résultats significatifs que dans certaines franges au capital scolaire faible et n'obtient que des pourcentages confidentiels parmi les citoyens à plus fort capital scolaire. Pour les verts, la configuration est inversée. Acteur très attractif pour les détenteurs d'un diplôme du supérieur, Ecolo l'est nettement moins dans les milieux à capital scolaire faible. Dans ce tableau, le cas du Centre démocrate humaniste tranche par l'indifférenciation de ses pénétrations en fonction du capital scolaire des électeurs.

Ces résultats ne dévoilent pas de surprise majeure, même si leurs dimensions sont plus accentuées qu'à l'accoutumée. Toutefois, ils doivent être lus à la lumière de deux éléments importants.

Le premier concerne le résultat électoral. Le 10 juin 2007 a révélé des perdants et des vainqueurs très manifestes. L'ampleur des mouvements électoraux a surpris. Il faudra donc vérifier lors des prochains scrutins ce qui relève de données conjoncturelles liées à l'agenda d'une élection donnée, et ce qui concerne des variables structurelles, moins soumises aux aléas d'une élection spécifique.

Le deuxième tient au caractère dépendant et/ou indépendant de la variable « capital scolaire ». Si nous avons pu mettre en évidence les relations entre capital scolaire et comportement électoral, nous n'avons pas nécessairement affaire à une logique de relations causales. Nous l'avons souligné d'emblée, les niveaux de capital scolaire influent sur nombre de comportements et ont par ailleurs beaucoup à voir avec le marché du travail – types d'emplois occupés, niveau des rémunérations, etc. Ailleurs dans cet ouvrage, nous examinons ces autres dimensions pour approcher au plus près les logiques du comportement électoral.

Les questions socio-économiques, une différenciation essentielle ?

Régis DANDROY

1. Introduction

Le positionnement des partis et des électeurs sur le clivage socio-économique est considéré en général comme l'indicateur le plus pertinent de l'analyse des idéologies partisans et des comportements électoraux et a été utilisé dans nombre d'études comparatives en science politique. Ce clivage correspond au clivage classique de Lipset et Rokkan qui oppose travailleurs et employeurs suite aux mouvements de la révolution industrielle¹. Par la suite, ce clivage sera étendu à d'autres dimensions et d'autres enjeux pour conduire à la construction d'un axe gauche-droite qui correspond à un indicateur de positionnement idéologique générique et quasi universel. Cet axe gauche-droite qui recouvre les oppositions socio-économiques fondatrices a aussi intégré des thèmes tels que la défense et le pacifisme, la décolonisation, les droits de l'homme, le constitutionalisme, l'éthique, l'ordre public et la répression, l'enseignement et la religion². Ainsi, dans le cas de la Belgique, des thèmes comme l'immigration ou l'écologie ne seraient que des composantes de cet axe gauche-droite³. Un parti situé à droite sur cet axe serait en faveur de moins d'intervention de l'Etat

¹ S. M. LIPSET et S. ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction », in S. M. LIPSET et S. ROKKAN (éd.), *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967, p. 14.

² H.-D. KLINGEMANN, A. VOLKENS, J. BARA, I. BUDGE et M. McDONALD, *Mapping Policy Preferences II. Estimates for Parties, Electors and Governments in Eastern Europe, European Union and OECD 1990-2003*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 5.

³ M. CASTANHEIRA et A. NOURY, « Les positions politiques des partis belges », *Reflets et Perspectives de la vie économique*, 46/1, 2007 ; M. CASTANHEIRA et J. HINDRINKS (éd.), *Réformer sans tabous. 10 questions pour la Belgique de demain*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 20.

dans l'économie mais aussi de restrictions plus importantes en matière d'immigration et de protection moindre de l'environnement.

Malgré cette tentation « holistique » d'intégrer tous les thèmes et enjeux dans un seul axe, d'aucuns affirment que cet axe ne peut à lui seul combiner tous les clivages existants. Par exemple, les électeurs d'un parti qualifié d'extrême droite se situent bien souvent économiquement au centre-gauche. Des thèmes et enjeux, comme l'Europe ou le régionalisme, s'intègrent difficilement dans cet axe et nombreux sont ceux qui remettent en question la capacité de l'opposition gauche-droite à intégrer la division entre conservateurs et progressistes. Nous nous concentrerons donc ici sur un aspect particulier de l'opposition gauche-droite, à savoir les oppositions sur le clivage socio-économique, questions de première importance dans l'interprétation du comportement des électeurs. Elles recouvrent nombre d'aspects de la vie économique dont l'ampleur de l'interventionnisme étatique : sujet qui divise les partisans d'un laissez-faire économique, d'une intervention minimale de l'Etat dans l'économie et les thuriféraires d'un interventionnisme étatique important ⁴.

Nous commencerons donc par identifier le positionnement des électeurs sur ces questions d'ordre socio-économique, combinées sur une échelle avant de nous attacher aux profils sociologique et politique de ces électeurs. Nous relierons ensuite le positionnement socio-économique des répondants à leur auto-positionnement sur un axe gauche-droite.

2. Les positionnements des électeurs sur les questions d'ordre socio-économique

Lors de l'enquête menée à la sortie des urnes le 10 juin 2007 par le Centre d'étude de la vie politique, deux propositions ont été soumises aux personnes interrogées en lien avec les questions d'ordre socio-économique. Les répondants ont pu exprimer leur avis sur les propositions selon six nuances : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord, ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre » et « je ne sais pas ». Ces deux propositions sont représentatives des débats actuels autour de l'opposition idéologique entre gauche et droite d'un point de vue économique.

La première concerne le service public, et plus particulièrement les services postaux. Il a été demandé aux répondants de se prononcer sur la proposition : « La Poste devrait être privatisée » (tableau 1). En Communauté française, moins d'un tiers (29%) des individus interrogés affirment être plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition, tandis qu'une majorité de répondants affirme être plutôt voire tout à fait contre cette proposition (56,1%).

⁴ B. GOEMINNE, J. BILLIET et M. SWYNGEDOUW, « Structurele en culturele determinanten van het stemgedrag. 1999 versus 2003 », in M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (éd.), *De Kiezer onderzocht. De verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007, p. 17.

Tableau 1. Positionnement des répondants sur la proposition : « La Poste doit être privatisée »

	<i>Communauté française</i>		<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	308	12,8	147	11,7	161	13,9
Plutôt d'accord	392	16,2	228	18,2	164	14,1
Ni d'accord ni contre	359	14,9	184	14,7	175	15,1
Plutôt contre	486	20,1	256	20,4	230	19,8
Tout à fait contre	869	36,0	439	35,0	430	37,1
Total (N)	2 414	100,0	1 254	100,0	1 160	100,0
Ne sait pas	323		167		156	
Non-réponse	70		67		3	

Les nuances régionales sont faibles. Tant en Wallonie qu'à Bruxelles, une majorité des répondants se positionne contre la privatisation de la Poste (55,4% en Wallonie et 59,9% à Bruxelles), tandis qu'un peu moins de 30% des individus se déclarent en faveur de cette proposition (29,9% en Wallonie et 28% à Bruxelles).

La seconde affirmation soumise au répondant concerne un acteur incontournable de la vie socio-économique belge : les syndicats. L'implication des syndicats dans la défense des travailleurs et dans la vie économique en général est une thématique souvent utilisée dans les enquêtes d'opinions. La phrase est formulée comme suit : « Les organisations syndicales devraient avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques » (tableau 2). La majorité des personnes sondées se déclare tout à fait ou plutôt d'accord (57,9%), alors qu'ils sont environ un quart à s'y opposer de manière plus ou moins forte (27,7%).

Tableau 2. Positionnement des répondants sur la proposition : « Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques »

	<i>Communauté française</i>		<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	802	30,9	420	31,2	382	30,7
Plutôt d'accord	699	27,0	385	28,6	314	25,2
Ni d'accord ni contre	372	14,4	204	15,2	168	13,5
Plutôt contre	406	15,7	184	13,7	222	17,8
Tout à fait contre	312	12,0	152	11,3	160	12,8
Total (N)	2 591	100,0	1 345	100,0	1 246	100,0
Ne sait pas	141		80		61	
Non-réponse	75		63		12	

Des nuances apparaissent selon les régions. En effet, si 59,8% des répondants wallons s'estiment en faveur du renforcement du poids des syndicats, ils sont légèrement moins nombreux à partager la même opinion à Bruxelles (55,9%). De

même, la proportion d'individus s'opposant à cette proposition est sensiblement supérieure à Bruxelles (30,6%) qu'en Wallonie (25,0%).

Si le taux de non-réponses se situe dans la normale, la proportion de répondants ayant répondu « je ne sais pas » à ces deux questions est élevée. Près de 5% de l'échantillon affirment ne pas savoir répondre à la question concernant les syndicats⁵ et cette proportion atteint 11,5% pour la question de la privatisation de la Poste. Notons que les questions socio-économiques, dont la portée a une implication directe sur la vie de tous les jours des citoyens, sont celles où le taux de réponse est le plus faible. La notion de privatisation a trouvé moins d'écho auprès des électeurs sondés, signe d'un faible degré de connaissance politique ou, à tout le moins, d'intérêt pour les questions socio-économiques d'une partie non négligeable de l'électorat.

Les deux thématiques divisent la population en deux camps assez bien définis. Le faible pourcentage d'individus qui expriment un point de vue neutre (« ni pour, ni contre ») le confirme (respectivement 14,9% et 14,4%). Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'en général, les répondants ont tendance à opter pour les positions centrales lorsqu'ils sont confrontés à une échelle de réponse. Ils confirment l'intérêt et la pertinence de ces propositions pour saisir l'opinion des électeurs wallons et bruxellois sur les grands enjeux socio-économiques actuels.

Les réponses aux deux questions ci-dessus présentent des distributions assez similaires, quoique inversées en raison de la direction opposée des propositions⁶. Le tableau croisé des positionnements des répondants sur les deux propositions nous donne un aperçu du rapport entre les deux questions (tableau 3). La majorité des individus qui se disent contre la privatisation de la Poste sont aussi favorables à une implication forte des syndicats (n = 373). Cependant, du côté des répondants qui ne se situent ni pour ni contre cette proposition et de ceux se situant à l'opposé du spectre socio-économique, les tendances sont moins claires et moins systématiques.

Certaines situations sont frappantes. C'est le cas de celle des individus se positionnant aux deux extrêmes du spectre socio-économique pour ces deux questions. En effet, on rencontre dans l'enquête des individus qui sont à la fois pour la privatisation de la Poste et pour une plus grande implication des syndicats dans la prise de décision économique (n = 97), ainsi qu'un nombre égal de répondants se déclarant à la fois contre la privatisation de la Poste et contre un poids accru des syndicats.

⁵ Nous observons également que, parmi les individus interrogés, ce sont les inactifs qui sont les plus nombreux à répondre « je ne sais pas » à la question fermée sur les syndicats (15,1% des chômeurs, invalides et minimexés ; 18% des étudiants ; et 28,8% des personnes au foyer et (pré-)pensionnés). Cela semble logique puisque, de par leur statut, ils sont moins directement en prise avec la vie économique et la vie active.

⁶ Ce lien est confirmé statistiquement puisque le taux de corrélation de Pearson de ces deux variables s'élève à .88* (significatif à 0.05).

Tableau 3. Positionnement croisé des répondants sur les deux propositions socio-économiques

		<i>Syndicats</i>					Total
		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni contre	Plutôt contre	Tout à fait contre	
<i>Poste</i>	Tout à fait contre	373	190	104	75	97	839
	Plutôt contre	108	146	74	106	29	463
	Ni d'accord ni contre	66	122	72	50	31	341
	Plutôt d'accord	71	89	50	104	48	362
	Tout à fait d'accord	97	48	37	38	76	296
	Total	715	595	337	373	281	2 301

Néanmoins, nous avons opté pour une présentation combinée de ces deux variables dans un même indicateur socio-économique et pour un traitement conjoint. L'échelle gauche-droite économique que nous avons construite combine les résultats des deux questions présentées ci-dessus.

Tableau 4. Echelle de positionnement socio-économique

	<i>Communauté française</i>		<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>	
	N	%	N	%	N	%
Gauche marquée	671	29,2	355	29,9	316	28,3
Gauche	658	28,6	341	28,8	317	28,4
Centre	461	20,0	237	20,0	224	20,1
Droite	349	15,2	175	14,8	174	15,6
Droite marquée	162	7,0	78	6,6	84	7,5
Total	2 301	100,0	1 186	100,0	1 115	100,0

On le voit, les résultats agrégés du tableau 4 sont fort semblables à ceux présentés précédemment pour les questions portant sur la Poste et les syndicats. Cet axe économique gauche-droite n'est qu'une manière plus schématique de présenter le positionnement des francophones sur ces deux questions socio-économiques symptomatiques.

3. Pénétration des électeurs socio-économiquement de gauche et de droite sur les variables socio-démographiques

Dans cette deuxième partie, nous étudierons les caractéristiques socio-démographiques des individus qui se positionnent pour ou contre ces deux affirmations socio-économiques et tenterons d'en dresser un profil idéal-typique. Nous analyserons ainsi successivement les effets des variables de genre, d'âge, de statut professionnel et d'éducation sur l'échelle socio-économique construite auparavant.

Si l'on croise cette échelle socio-économique avec la variable de genre, on remarque que la majorité des hommes et des femmes se situe à gauche du clivage économique (tableau 5). Néanmoins, des différences liées au genre apparaissent : les femmes tendent à se situer légèrement plus à gauche en terme socio-économique (62,2%) que leurs correspondants masculins (54,0%).

Tableau 5. Proportion d'électeurs économiquement à gauche ou à droite selon le genre (en %)

	<i>Gauche</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Droite</i>	<i>Position moyenne</i>
Homme	54,0	20,5	25,5	2,58
Femme	62,2	19,5	18,3	2,42
Total (N)	1 324	460	509	2,51

A l'inverse, les différences se retrouvent dans le positionnement à droite sur l'axe économique, puisque les hommes manifestent un profil socio-économique de droite plus important (25,6%) que les femmes (18,3%). Ces observations confirment le *gender gap* déjà observé lors des élections fédérales de 2003 : sur des questions de positionnement idéologique et surtout sur le rôle des syndicats dans l'économie, les femmes se situent économiquement plus à gauche que les hommes ⁷.

Le positionnement des francophones sur le clivage gauche économique – droite économique est aussi une question de génération (tableau 6). On remarque des divergences significatives lorsque l'on croise cette position avec l'âge du répondant. Les plus jeunes répondants se situent économiquement le plus à gauche. Ils sont plus de deux tiers à partager cette opinion (68,5%). Les générations suivantes (de 25 à 44 ans) se situent aussi à gauche sur ces questions socio-économiques, mais de manière moins prononcée, avec environ 55% des répondants. Dans la classe d'âge 45-54 ans, 60,2% d'individus se positionnent à gauche, tandis que les générations les plus âgées sont économiquement les moins à gauche. Seule une petite moitié d'entre eux adopte des positions socio-économiquement à gauche (53,6% et 53,5%).

Tableau 6. Proportion d'électeurs économiquement à gauche ou à droite dans les catégories d'âge (en %)

	<i>Gauche</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Droite</i>	<i>Position moyenne</i>
Moins de 25 ans	68,5	15,4	16,1	2,33
25-34 ans	57,4	19,5	22,1	2,60
35-44 ans	55,1	21,4	23,5	2,56
45-54 ans	60,2	18,1	21,7	2,42
55-64 ans	53,6	23,5	21,9	2,53
65 ans et plus	53,5	21,6	25,9	2,56
Total (N)	1 314	453	503	2,51

Des divergences significatives apparaissent si l'on décompose les réponses aux questions qui composent l'échelle socio-économique. Les plus âgés s'y opposent à la proposition de privatisation de la Poste mais ce sont les moins nombreux à soutenir la proposition du poids accru des syndicats. A l'inverse, le soutien aux syndicats est le plus fort dans les jeunes générations alors qu'elles sont davantage en faveur d'une privatisation de la Poste.

⁷ A. LLOREN et V. VAN INGELGOM, « Le genre et la politique : La parité aux élections », in A.-P. FROGNIER, L. DE WINTER et P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 221.

Intuitivement, le statut professionnel de l'individu semble déterminant dans l'analyse du positionnement sur l'axe économique gauche-droite. Nous constatons en effet d'importantes différences selon le statut du répondant par rapport aux deux propositions qui constituent notre échelle socio-économique (tableau 7). Ceux qui se positionnent économiquement le plus à gauche sont les chômeurs, les invalides et les minimexés (69,1%), suivis de près par trois autres catégories socio-professionnelles : les ouvriers (65,9%), les étudiants (65,7%) et les fonctionnaires (63,4%). D'autres catégories sont aussi composées de membres se situant au sein de la gauche économique, tels les employés (57,5%) et les personnes au foyer et (pré-)pensionnés (57,3%). Enfin, certaines catégories socio-professionnelles sont dominées par des individus économiquement de droite comme les commerçants et indépendants (32,8% de répondants économiquement à gauche) et, dans une moindre mesure, les professions libérales (40,1%) et les cadres (49,1%).

Tableau 7. Proportion d'électeurs économiquement à gauche ou à droite dans les catégories socio-professionnelles (en %)

	<i>Gauche</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Droite</i>	<i>Position moyenne</i>
Ouvrier	65,9	22,4	11,7	2,19
Employé	57,5	20,5	21,9	2,52
Fonctionnaire	63,4	16,9	19,7	2,36
Cadre	49,3	15,1	35,5	2,89
Profession libérale	40,2	23,1	36,8	2,96
Commerçant/indépendant	32,8	20,8	46,4	3,23
Chômeur, invalide, minimexé	69,1	19,7	11,2	2,18
Homme/femme au foyer, (pré)pensionné	57,3	21,9	20,8	2,45
Etudiant	65,7	17,4	16,9	2,40
Total	1 325	458	511	2,51

La dernière variable socio-démographique étudiée ici concerne le niveau d'éducation des répondants. La relation entre ces deux variables est en fait quasi linéaire (tableau 8). En effet, la proportion de répondants se situant à gauche est la plus élevée chez ceux qui ont seulement un diplôme du secondaire inférieur (64,1%). Suivent les individus sans diplôme et les diplômés du primaire au maximum (63,6%), les diplômés du secondaire supérieur (60,2%), les diplômés du supérieur non universitaire (55,7%) et enfin les universitaires (51,8%). La comparaison des moyennes met cette linéarité en lumière, le positionnement moyen des répondants sur une échelle à 5 positions variant de 2,22 (catégorie des sans diplôme ou diplôme primaire) à 2,69 (catégorie des universitaires).

Selon le type de proposition socio-économique soumise au répondant, le capital scolaire a plus ou moins d'influence. Ainsi, la question de la privatisation ne semble pas opposer diamétralement les individus ayant un parcours scolaire différent. A l'inverse, la question du poids accru des syndicats pour les grandes décisions économiques met en lumière des divergences importantes selon le capital scolaire, ceux n'ayant

pas ou très peu suivi d'études étant les plus favorables aux syndicats tandis que les universitaires y sont les plus opposés.

Tableau 8. Proportion d'électeurs économiquement à gauche ou à droite dans les niveaux de diplôme (en %)

	<i>Gauche</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Droite</i>	<i>Position moyenne</i>
Aucun/primaire	63,6	24,8	11,6	2,22
Secondaire inférieur	64,1	19,2	16,6	2,31
Secondaire supérieur	60,1	19,1	20,7	2,45
Supérieur non universitaire	55,7	20,1	24,2	2,56
Universitaire	51,8	20,5	27,7	2,69
Total	1 323	459	510	2,51

4. Positionnement socio-économique et vote

Comment l'électorat des principales formations politiques en Communauté française se distribue-t-il entre les deux pôles ? Les résultats obtenus par le parti socialiste lors du scrutin de 2007 (tableau 9) sont très clairs et révélateurs de leur positionnement idéologique. Une large majorité (73,9%) se situe économiquement plus ou moins fortement à gauche. Le positionnement moyen des électeurs socialistes sur l'échelle est de 2,08 (sur une échelle de 5). Ils sont, en outre, nombreux à souhaiter un poids accru des syndicats. Cette opinion des électeurs socialistes – près de trois quarts d'entre eux – est assez révélatrice de leurs préoccupations et sans doute liée aux particularités socio-démographiques de cet électorat : ils appartiennent à des couches plus défavorisées de la population et ont un intérêt plus marqué pour la défense des acquis et les revendications sociales sur le lieu du travail. A l'inverse, les pourcentages d'électeurs ps se situant au centre ou à droite de l'échiquier économique sont assez faibles, avec respectivement 15,7% et 10,3%.

Tableau 9. Positionnement de l'électorat des principaux partis francophones sur l'échelle socio-économique (en %)

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>
Gauche marquée	42,3	11,4	23,0	38,4
Gauche	31,6	22,8	34,9	33,6
Position centrale	15,7	22,3	26,0	15,9
Droite	8,9	27,5	13,5	9,2
Droite marquée	1,4	16,0	2,6	2,9
Position moyenne	2,08	3,13	2,49	2,19

Le positionnement des électeurs du MR est tout autre : ils sont plus nombreux à se situer économique à droite (43,5%) qu'à gauche (34,2%). Leur positionnement moyen est de centre-droit. Les électeurs du MR sont aussi 22,3% à se situer au centre de ce clivage. Ces résultats ne sont pas surprenants dans la mesure où l'électorat libéral est traditionnellement composé d'individus bénéficiant d'une situation socio-économique assez aisée. Les chiffres obtenus sur la proposition relative aux syndicats

sont identiques à ceux concernant la privatisation de la Poste, mettant en lumière l'homogénéité de l'électorat libéral sur ces deux questions.

L'homogénéité sur les questions socio-économiques caractérise aussi les électeurs du CDH. Les réponses aux deux propositions révèlent des chiffres très semblables. La majorité des électeurs humanistes (57,9%) se positionne économiquement à gauche, tandis qu'ils ne sont que 16,1% à se situer à la droite de cet axe économique. Enfin, 26% de ces électeurs du CDH se placent au centre du clivage économique. Le positionnement moyen des électeurs est de centre-gauche (2,49).

À l'image de l'électorat du PS, les électeurs écologistes ont une opinion très marquée sur les thèmes socio-économiques : ils sont bien plus nombreux à se positionner économiquement à gauche (72,0%) qu'au centre (15,9%) ou à droite (12,1%). Leur positionnement moyen est proche de celui des électeurs socialistes (2,19). L'opposition à la question portant sur les services postaux est supérieure dans l'électorat écologiste que dans celui du PS.

On le voit, les électorats des partis francophones sont assez divisés sur les questions socio-économiques. D'un côté, les électeurs socialistes et écologistes sont très favorables à l'importance des syndicats et en opposition significative à la privatisation des services postaux. Ces électorats sont néanmoins dissociables selon les thématiques puisque, de tous les partis francophones, les électeurs verts sont ceux qui s'opposent le plus à la privatisation de la Poste tandis que ceux du PS expriment le plus d'opinions favorables au poids accru des syndicats.

De l'autre côté, les électeurs MR sont les seuls à s'exprimer majoritairement en faveur de la privatisation de la Poste et en opposition au poids plus important des syndicats. Cependant, les traits ne sont pas aussi marqués que dans les électorats socialiste et écologiste : une frange non négligeable de l'électorat libéral soutient les syndicats et s'oppose à la privatisation de la Poste. À mi-chemin entre ces deux groupes de partis se situent les électeurs du CDH, dont une légère majorité défend la proposition concernant les syndicats et s'oppose à la privatisation des services postaux. Mais les tendances ne sont pas aussi claires dans le cas du CDH que dans les électorats socialiste et écologiste.

Ces résultats relatifs à la position des électorats des partis francophones sur les deux propositions ne sont guère surprenants : ils confirment que, traditionnellement, les électeurs du PS et d'Ecolo se situent socio-économiquement à gauche, ceux du CDH au centre-gauche et ceux du MR au centre-droit. Une étude menée lors des élections fédérales de 2003 avait conclu cependant que les électorats du PS et d'Ecolo étaient fort semblables et se situaient au centre-gauche, tandis que les électorats du MR et du CDH se situaient tous deux à cheval entre le centre et le centre-droit⁸. Il est évidemment toujours délicat de généraliser sur la base de deux affirmations seulement. Mais les résultats obtenus ici sont symptomatiques du positionnement idéologique en matière socio-économique qui sépare les électorats francophones.

⁸ R. DANDROY, « L'analyse des programmes des partis », in A.-P. FROGNIER, L. DE WINTER et P. BAUDEWYNS (éd.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 133.

Si le nombre trop faible de répondants affirmant avoir voté pour le Front national ne nous permet pas d'inférer de relations statistiquement significatives, nous pouvons néanmoins observer que, en gros, l'électorat du FN occupe une position socio-économique de gauche et de centre-gauche sur cet axe. Ils sont plus de la moitié (60,3%) à se positionner économiquement à gauche, 22,2% au centre et 17,4% à droite et à l'extrême droite. Ces résultats confirment en partie les observations faites en Flandre à propos de l'électorat du *Vlaams Belang* qui est, sur cet axe, proche des électeurs socialistes flamands, c'est-à-dire à gauche de l'échiquier économique⁹.

Enfin, la frange d'électeurs restante (ceux qui ont voté blanc, ne savent pas pour qui ils ont voté, ou qui ont voté pour d'autres partis que les cinq susmentionnés) fait preuve d'une même tendance à se positionner à gauche ou au centre-gauche du clivage socio-économique. Ils sont une large majorité à occuper la gauche économique, à savoir 59,9% des répondants ayant voté pour un autre parti et 60,1% de ceux qui ont voté blanc ou qui ne savent pas pour qui ils ont voté. En outre, ils ne sont respectivement que 19,8% et 16,2% à se positionner économiquement à droite.

5. La gauche et la droite : un clivage toujours déterminé par l'économie ?

Nous avons demandé aux répondants de se situer eux-mêmes sur un axe gauche-droite. Dans d'autres pays, ce clivage s'est parfois transformé en intégrant l'opposition conservatisme-progressisme. Dans le cas belge, d'autres études ont montré que ce clivage reste surtout défini par rapport à l'économie¹⁰. Nous posons donc l'hypothèse que les individus s'auto-positionnant à gauche seront les plus opposés à la privatisation des services postaux et les plus en faveur d'un poids plus important des syndicats dans les grandes décisions économiques. *A contrario*, les répondants estimant appartenir à la droite devraient développer une opinion plus favorable à un interventionnisme minimal de l'Etat dans l'économie.

La répartition des répondants sur cette échelle d'auto-positionnement gauche-droite en fonction de leur position sur notre échelle économique (gauche et droite économique) confirme cette hypothèse, en tout cas pour les individus situés sur la gauche classique (tableau 10).

En effet, plus de quatre personnes sur cinq s'auto-situant de manière marquée à gauche (83,8%) se situent économiquement à gauche. De même, ils sont 74,9% parmi ceux s'auto-positionnant à gauche à aussi s'y situer. A l'opposé du spectre, ce sont les répondants s'auto-positionnant à droite qui sont le moins positionnés économiquement à gauche. En effet, 38,7% des répondants se revendiquant de l'extrême droite classique se situent à la gauche économique, contre 33,4% de ceux qui s'auto-positionnent à droite. Notons-le, entre ces deux extrêmes, les répondants qui se situent au centre de l'axe gauche-droite classique sont majoritairement situés à gauche de l'échelle socio-économique (55,5%).

⁹ B. GOEMINNE, J. BILLIET et M. SWYNGEDOUW, « Structurele en culturele determinanten van het stemgedrag. 1999 versus 2003 », *op. cit.*, p.25.

¹⁰ M. CASTANHEIRA et A. NOURY, « Les positions politiques des partis belges », *op. cit.* ; M. CASTANHEIRA et J. HINDRINKS (éd.), *Réformer sans tabous. 10 questions pour la Belgique de demain*, *op. cit.*, p. 22.

Tableau 10. Auto-positionnement gauche-droite classique des électeurs économiquement à gauche ou à droite (en %)

	<i>Auto- positionnement gauche marquée</i>	<i>Auto- positionnement gauche</i>	<i>Auto- positionnement centre</i>	<i>Auto- positionnement droite</i>	<i>Auto- positionnement droite marquée</i>
Gauche marquée économique	67,2	40,4	21,8	13,5	19,0
Gauche économique	16,6	34,5	33,7	19,9	19,7
Position centrale économique	10,0	15,2	22,6	23,9	27,5
Droite économique	4,4	7,8	16,3	26,4	19,7
Droite marquée économique	1,7	2,1	5,5	16,3	14,1

6. Conclusion

A l'aide de deux questions symptomatiques des enjeux socio-économiques majeurs, nous avons établi une échelle de positionnement socio-économique allant de la gauche la plus marquée à la droite la plus marquée. Nous avons montré que l'électorat francophone se situe majoritairement à gauche sur un axe socio-économique, et ce avec de faibles nuances régionales entre la Wallonie et Bruxelles.

L'analyse de la pénétration des électeurs économiquement de gauche ou de droite sur un certain nombre de variables sociologiques a montré que le genre (les femmes sont économiquement plus de gauche), l'âge (les personnes les plus âgées se situent plus à droite), le statut professionnel (les professions libérales et les cadres ont un comportement économique de droite) ou le capital scolaire (ceux qui ont un parcours scolaire limité ont tendance à se positionner sur la gauche économique), exercent une influence sur le positionnement économique des électeurs.

Il faut conserver ces caractéristiques socio-économiques à l'esprit lorsqu'on évalue la pénétration des électorats des principales formations politiques de l'espace politique francophone. Cet espace se structure autour des électorats écologiste et socialiste sur le pôle économiquement à gauche et l'électorat réformateur sur le pôle économiquement à droite, les électeurs humanistes, du FN et des autres formations politiques se situant de manière intermédiaire (centre-gauche).

Enfin, nous avons mis en évidence que l'auto-positionnement des répondants sur un axe gauche-droite s'avère encore et toujours pertinent afin de comprendre la perception et l'opinion des électeurs wallons et bruxellois sur des grands enjeux socio-économiques. L'opposition « classique » de la gauche et de la droite sur des questions économiques subsiste donc, même si de nouveaux thèmes et enjeux ne cessent de perturber cette relation idéologique conflictuelle.

Cette juxtaposition d'un axe d'auto-positionnement gauche-droite classique et d'un axe gauche-droite économique n'est pourtant pas linéaire. Par exemple, les électeurs s'auto-positionnant de manière marquée à droite se situent économiquement plus à gauche que les individus se situant à droite. Il faudrait donc se demander s'il s'agit d'une simple divergence conceptuelle ou de terminologie, ou bien si ce

phénomène est révélateur d'un changement et d'une évolution plus profonds que les analyses actuelles du clivage gauche-droite économique ne parviennent pas à saisir.

CHAPITRE V

Questions de société et comportement électoral en Belgique

Pascal DELWIT

Depuis les événements de mai 1968, l'attention sur la relation aux questions de société et aux systèmes de valeurs associés s'est fort développée. Pendant longtemps, le comportement social, politique et électoral se focalisait sur des problématiques d'ordre économique et social, quand bien même plusieurs clivages traversaient de nombreux Etats.

Le mouvement de mai 1968, largement fondé sur une profonde mise en cause d'essence culturelle, a contribué à (r)ouvrir le spectre des analyses fondées sur le rapport aux thématiques d'un autre ordre que celles ayant trait aux problèmes économiques et sociaux ¹.

Dans ce contexte, l'ouvrage majeur de Ronald Inglehart, *The Silent Revolution* ² a inauguré un nouvel axe de recherches basées sur l'analyse des comportements en fonction de systèmes de valeurs. Inglehart y annonce l'arrivée de générations beaucoup plus fixées sur des valeurs qualifiées de postmatérialistes : bien-être, qualité de la vie, éthique, ... Cette révolution des valeurs aurait été rendue possible par l'éloignement générationnel lié à l'événement clé qu'a été la seconde guerre mondiale, et par ce qui était encore à l'époque une configuration de chômage résiduel ou de plein emploi dans les pays développés.

Le rapport aux questions de société devient dès lors une donnée cruciale dans l'analyse des positionnements et des comportements des citoyens. Le politologue américain Herbert Kitschelt prolongera les travaux d'Inglehart en suggérant un axe

¹ Ch. S. MAIER (ed.), *Changing boundaries of the political. Essays on the evolving balance between the state and society, public and private in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

² R. INGLEHART, *The silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

opposant les tenants d'une gauche libertaire aux positions de type autoritaire³. Les premiers, pour reprendre les propos de Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth, s'épanouissent dans un « système de valeurs anti-autoritaires, valorisant l'autonomie et l'épanouissement individuels, reconnaissant à chacun le droit au libre choix de son mode de vie, et fondé sur le principe de l'égale valeur intrinsèque de tout être humain quels que soient sa race, sa religion, son sexe ou son rang social »⁴. Les seconds sont rétifs à l'autonomie et prônent un mode de vie, notamment familial, très classique. Rie et Flanagan, qui étudient la diffusion de la perspective libertaire dans le temps long, considèrent aussi qu'elle se fixe sur les principes d'épanouissement personnel. Ils ajoutent néanmoins qu'elle ne peut pleinement se déployer que dans les nations « *where the opportunities for the realization of their goals is at all-time high* »⁵, ce qui est le cas en Belgique.

1. 10 juin 2007, des électeurs libéraux ou conservateurs ?

Nous avons voulu tester dans quelle mesure nous pouvions isoler des groupes appartenant au registre du libéralisme culturel et d'autres ressortissant à des postures conservatrices, en excluant les questions relatives aux dimensions universalistes ou ethnocentristes, traitées dans un autre chapitre. Pour ce faire, nous avons soumis deux propositions aux enquêtés, par rapport auxquelles ils devaient se positionner. Six postures étaient possibles : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord, ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », « ne sait pas ».

La première suggestion avait trait à la consommation de cannabis. Le cannabis n'a pas généré de conflits majeurs dans la société belge mais sa thématique est importante eu égard à la préoccupation de nombre de parents quant à la consommation (éventuelle) de leurs enfants. Par ailleurs, les pratiques différentes des Parquets ont conduit à une lecture complexe de ce qui était « permis », « toléré », « légal » ou « illégal ». Dans la mesure où « la dimension anti-autoritaire du libéralisme culturel » se manifeste dans son refus d'« institutions ou de pratiques dites répressives »⁶, le positionnement par rapport à cette thématique pouvait apparaître comme très révélateur. La proposition était énoncée de la manière suivante : « La consommation de cannabis doit être strictement interdite ».

Les résultats dévoilent des résultats contrastés. Une majorité de Wallons ont une approche répressive sur la problématique de la pénalisation du cannabis. 39,2% d'entre eux se déclarent même tout à fait d'accord avec la proposition de l'« interdiction

³ Voir par exemple H. KITSCHOLT, *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

⁴ G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 45.

⁵ S. FLANAGAN, A.-R. LEE, « The New Politics, culture wars, and the authoritarian-libertarian value change in advanced Industrial Democracies », *Comparative Political Studies*, 2003, 36/3, p. 243.

⁶ G. GRUNBERG, E. SCHEISGUTH, « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 360.

stricte », alors qu'ils ne sont que 31,4% à s'opposer au principe de l'interdiction formelle. A Bruxelles, en revanche, l'approche est plus libérale. 50% des Bruxellois rejettent la perspective d'une « pénalisation » de la consommation du cannabis pour seulement 37,5% suggérant une démarche inverse. On notera aussi que la posture d'entre-deux est endossée par plus de Wallons que de Bruxellois : l'écart est de quatre points de pourcent (tableau 1).

Tableau 1. Positionnement des francophones quant à l'interdiction stricte de la consommation de cannabis

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Communauté française</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	559	38,24	235	21,00	794	30,76
Plutôt d'accord	205	14,02	185	16,53	390	15,11
Ni d'accord ni contre	239	16,35	140	12,51	379	14,68
Plutôt contre	253	17,31	145	12,96	398	15,42
Tout à fait contre	206	14,09	414	37,00	620	24,02
Total	1 462	100	1 119	100	2 581	100
Manquant	50		55		105	

La deuxième question portait sur une problématique traditionnellement plus polarisée, l'homosexualité. En matière de rapports au corps et au comportement des couples ou de la femme, la Belgique s'est longtemps présentée comme un pays conservateur, en raison de la longue et forte influence de l'Eglise et de son relais politique, le parti catholique puis le PSC-CVP. Il a, par exemple, fallu attendre 1990 pour que l'interruption volontaire de grossesse (IVG) soit, en certaines circonstances, dépenalisée. Alors que cette proposition de loi avait passé tous les stades de la procédure, le roi Baudoin I^{er} refusa de la signer. Il fallut une « entourloupette », pour reprendre les termes de Jean Stengers, pour que le processus puisse être mené à son terme⁷. Le roi fut déclaré dans « l'impossibilité de régner » durant un jour.

En 1999, la constitution du gouvernement arc-en-ciel, associant libéraux, socialistes et verts, fut saluée comme un souffle d'air frais après quarante ans de présence ininterrompue des démocrates chrétiens au gouvernement, dont une seule année sans détenir le poste de Premier ministre⁸. Le gouvernement Verhofstadt I mais aussi Verhofstadt II marqua sa singularité sur les questions éthiques, faisant passer la Belgique du rang d'Etat frileux sur ces problématique à celui d'un des plus progressistes en Europe et dans le monde. Dans cette transformation, la question de l'homosexualité a joué un rôle emblématique. En janvier 2003, la Chambre adopte ainsi le projet de loi permettant le mariage des personnes de même sexe. En décembre

⁷ J. STENGERS, *L'action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Racine, 1996, p. 12.

⁸ Il s'agit de la tripartite traditionnelle conduite par Edmond Leburton en 1973.

2005, le législateur a franchi un pas supplémentaire en autorisant l'adoption d'enfants par des couples homosexuels.

Pour tester le libéralisme culturel des Belges sur les thèmes éthiques, nous avons soumis cette mesure au questionnement des citoyens. Ceux-ci étaient invités à se prononcer sur la proposition suivante : « Il est normal que les couples homosexuels puissent adopter des enfants ».

Les tendances relevées sur la problématique du cannabis sont corroborées sur cette question. Près d'un Wallon sur deux (49,5%) exprime son opposition au choix opéré par le législateur en 2005. Ils ne sont, en revanche, que 37,6% à exprimer un soutien à cette initiative. Les opposants nets (tout à fait contre) sont deux fois plus nombreux que les partisans les plus convaincus (tout à fait d'accord) (tableau 2).

En Région bruxelloise, la configuration est une fois encore inversée. Un Bruxellois sur deux appuie le choix du législateur pour 35% d'opposants. Dans cet espace, les partisans convaincus sont (plus de) deux fois plus nombreux que les opposants irréductibles.

Tableau 2. Positionnement des francophones quant à l'autorisation pour les couples homosexuels d'adopter des enfants

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Communauté française</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	254	17,39	436	38,52	690	26,61
Plutôt d'accord	266	18,21	126	11,13	392	15,12
Ni d'accord ni contre	218	14,92	173	15,28	391	15,08
Plutôt contre	223	15,26	216	19,08	439	16,93
Tout à fait contre	500	34,22	181	15,99	681	26,26
Total	1 461	100	1 132	100	2 593	100
Manquant/ne sait pas	59		38		97	

A partir des deux suggestions, Wallons et Bruxellois ont été classés en cinq catégories allant du libéralisme culturel marqué au conservatisme net. Compte tenu des positions évoquées dans les deux spectres analysés, la déclinaison se présente en miroir. On ne dénombre en effet que 16% de libéraux culturels nets dans l'espace wallon pour 37,8% dans la Région de Bruxelles capitale. *A contrario*, 37% des Wallons apparaissent ouvertement conservateurs sur cette échelle pour 18,5% à peine de Bruxellois. Examiné à l'aune des catégories « libéraux culturels » vs « conservateurs », le spectre wallon révèle 33,1% de libéraux culturels pour 52% de conservateurs tandis que l'espace bruxellois dévoile 49,8% de libéraux culturels pour 36,3% de conservateurs (tableau 3).

Tableau 3. Classement des francophones sur un axe allant du libéralisme culturel marqué au conservatisme net

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Communauté française</i>	
	N	%	N	%	N	%
Libéralisme culturel marqué	230	16,08	425	37,76	655	25,63
Libéralisme culturel	244	17,02	136	12,04	379	14,83
Position centrale	214	14,92	157	13,90	370	14,48
Conservatisme	214	14,96	201	17,81	415	16,22
Conservatisme marqué	530	37,02	208	18,48	738	28,85

Dans la littérature, une double association est souvent présentée, l'effet générationnel et le niveau d'instruction. Toutefois Nonna Mayer rappelle que « la réaction n'a pas l'ampleur qu'on lui prête parfois. Loin de se développer, elle semble plutôt, lentement, se réduire. Si le Front national trouve là ses soutiens, c'est un combat d'arrière-garde, face à la diffusion progressive du « libéralisme culturel », sous l'effet conjugué du remplacement générationnel et des progrès de l'instruction »⁹. Une troisième dichotomie peut être présentée, le rapport au genre. Fortement concernées par la poussée des valeurs du libéralisme culturel à partir des années soixante-dix, les femmes auraient été des vecteurs de la poussée libérale sur les questions de société face à des segments masculins, dont certains se seraient réfugiés dans une perspective plus conservatrice : « De nombreuses études de science politique ont mis au jour la poussée d'une gauche associée au libéralisme culturel et à l'amélioration de la condition féminine, auprès de femmes de plus en plus insérées dans la vie active. En revanche, on sait peu de choses sur l'évolution des comportements politiques des hommes et du passage d'une partie d'entre eux vers un vote ultra-conservateur ou d'extrême droite comme marqueur d'une condition masculine en plein bouleversement »¹⁰. Le capital scolaire, l'âge et le genre influent-ils sur les systèmes des valeurs des Belges francophones ?

A l'évidence, pour les positionnements différents en fonction du capital scolaire, la réponse est positive. En Wallonie, seuls 29,5% des non-diplômés ressortissent à la catégorie des libéraux culturels pour 63,8% à celle des conservateurs. Chez les détenteurs du certificat d'enseignement fondamental, les données sont du même ordre : 24,4% des libéraux culturels pour 64,6% de conservateurs. Le phénomène est même accentué en Région bruxelloise dès lors qu'on n'y recense que 28,1% et 26,5% de libéraux culturels respectivement chez les non-diplômés et les détenteurs du primaire. En revanche, on dénombre pas moins de 66,7% et 64,5% de conservateurs dans ces deux catégories.

A l'autre bout de la hiérarchie, la situation se présente différemment. Dans l'espace wallon, 32,7% des diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire et 39,9% des universitaires sont classés comme des libéraux culturels. Mais on dénombre encore

⁹ N. MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 138.

¹⁰ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 107.

respectivement 49,3% et 43,6% de conservateurs dans ces deux catégories. On notera néanmoins que parmi les conservateurs, la posture la plus nette est moins marquée.

En définitive, c'est à Bruxelles que l'on recense une occurrence où les libéraux culturels sont majoritaires. Parmi les détenteurs d'un diplôme du supérieur non universitaire, on dénombre 32,5% de libéraux culturels pour 49,7% de conservateurs. Mais chez les universitaires, les libéraux culturels atteignent 47,8% pour 38% de conservateurs (tableau 4).

Tableau 4. Positionnement des francophones sur les questions de société en fonction du capital scolaire (en %)

	<i>Libéraux culturels marquants</i>	<i>Libéraux culturels</i>	<i>Entre-deux</i>	<i>Conservateurs</i>	<i>Conservateurs marquants</i>
<i>Région wallonne</i>					
Aucun	16,67	12,96	3,70	9,26	57,41
Primaire	14,96	9,45	11,02	8,66	55,91
Secondaire inférieur	16,44	15,77	15,09	15,77	36,94
Secondaire supérieur	19,26	15,91	13,16	15,91	35,77
Supérieur non universitaire	13,34	19,54	17,79	14,69	34,64
Supérieur universitaire	16,01	23,84	16,55	18,15	25,44
<i>Région bruxelloise</i>					
Aucun	15,38	12,82	5,13	5,13	61,54
Primaire	19,28	7,23	7,23	3,61	62,65
Secondaire inférieur	18,57	9,43	11,14	10,57	50,29
Secondaire supérieur	17,55	15,10	13,06	12,04	42,24
Supérieur non universitaire	15,73	17,81	16,77	16,56	33,13
Supérieur universitaire	21,82	26,01	14,13	11,75	26,29

Le positionnement varie-t-il en fonction de l'âge et des générations ? Logiquement, nous devrions observer la proportion de libéraux culturels la plus forte dans les cohortes les plus jeunes et la part la plus importante de conservateurs parmi les tranches les plus âgées.

Cette attente est vérifiée. En Wallonie, 47,7% des 18-24 ans et 44,2% des 25-29 ans ressortissent aux positions les plus libérales sur les questions de sociétés. Dans ces tranches d'âge, on ne relève respectivement que 32,2% et 36,3% de conservateurs. Ces derniers sont donc minoritaires. A Bruxelles, l'observation est aussi corroborée mais moins nettement chez les 18-24 ans. On y dénombre en effet 37,5% de libéraux culturels mais 41,8% de conservateurs. Parmi les 25-29 ans, la position libérale reprend le dessus avec respectivement 51,3% de libéraux culturels pour 33,7% de conservateurs.

Parmi les citoyens âgés de 60 ans et plus, les positions conservatrices sont très nettement dominantes. En Région wallonne, on compte en effet 61,2% de conservateurs dans la tranche 60-64 ans et 72,4% chez les 65 ans et plus. Nul étonnement dès lors de ne relever que 28,4% de libéraux chez les premiers et 18,7% à peine chez les seconds.

A Bruxelles, la configuration est très similaire. 63,4% des 60-64 ans ressortissent à la catégorie des conservateurs sur les questions de société. Et ils sont 65,7% dans les 65 ans et plus. *A contrario*, on ne relève que 26,4% de libéraux culturels chez les premiers et 25,2% chez les seconds (tableau 5).

Tableau 5. Positionnement des francophones sur les questions de société en fonction de l'âge (en %)

	<i>Libéralisme culturel marqué</i>	<i>Libéralisme culturel</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Conservatisme</i>	<i>Conservatisme marqué</i>
<i>Région wallonne</i>					
18-24	24,66	23,06	19,41	13,01	19,86
25-29	19,86	24,32	19,52	15,07	21,23
30-34	19,73	18,83	21,08	16,14	24,22
35-39	16,79	18,28	15,67	14,93	34,33
40-44	15,48	15,48	16,77	17,42	34,84
45-49	15,09	14,39	15,44	14,39	40,70
50-54	10,81	16,82	12,31	11,71	48,35
55-59	10,49	20,22	11,99	13,86	43,45
60-64	15,59	12,90	11,29	15,05	45,16
65 et plus	8,68	9,97	9,00	14,79	57,56
<i>Région bruxelloise</i>					
18-24	20,66	16,90	20,66	15,02	26,76
25-29	22,48	28,68	15,12	12,40	21,32
30-34	25,88	20,18	14,04	11,84	28,07
35-39	21,61	20,10	13,57	12,06	32,66
40-44	21,81	16,49	13,83	13,83	34,04
45-49	12,03	17,72	16,46	12,03	41,77
50-54	18,99	15,82	20,25	9,49	35,44
55-59	17,91	16,92	12,94	12,44	39,80
60-64	12,64	13,74	10,44	14,84	48,35
65 et plus	12,17	13,05	9,07	9,29	56,42

Les femmes sont-elles plus libérales que les hommes sur les questions de société ? Contrairement aux deux indicateurs précédents, nos données ne vérifient pas cette attente théorique. Il n'y a aucune différence notable entre hommes et femmes. On dénombre 33,1% d'hommes libéraux culturels pour 34,5% de femmes dans l'espace wallon. En Région bruxelloise, les pourcentages sont respectivement de 36,7% d'hommes libéraux culturels pour 35,7% de femmes. Les observations parmi les conservateurs ne révèlent aucune distinction majeure. En Wallonie, pour 51,4% d'hommes conservateurs, on recense 52,1% de femmes. Et à Bruxelles, 48,4% d'hommes conservateurs pour 51,5% de femmes (tableau 6). L'égalisation tendancielle des statuts entre hommes et femmes semble avoir écrasé d'hypothétiques différences de positionnement entre les hommes et les femmes.

Tableau 6. Positionnement des francophones sur les questions de société en fonction du genre (en %)

	<i>Libéralisme culturel</i>	<i>Libéralisme culturel</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Conservatisme</i>	<i>Conservatisme marqué</i>	<i>N</i>
<i>Région wallonne</i>						
Homme	16,17	16,96	15,45	14,32	37,10	751
Femme	15,73	18,79	15,38	14,68	35,42	719
<i>Région bruxelloise</i>						
Homme	18,84	17,88	14,93	11,55	36,81	606
Femme	17,83	17,83	12,83	12,56	38,94	568

2. Choix politiques et questions de société

Ces positionnements divers des citoyens wallons et bruxellois influent-ils le vote ou la répartition est-elle indifférenciée ?

A. *Le ps*

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs politologues ont pointé le difficile défi électoral des partis socialistes et sociaux-démocrates face aux mutations sociologiques. Comment agréger un électorat ouvrier et employé, régulièrement positionné à gauche sur les thématiques socio-économiques, mais plus conservateur sur les problèmes de société ou éthiques, et l'électorat des nouvelles classes moyennes salariées, libéral sur les thèmes de société mais aussi sur les questions socio-économiques ?

Certains auteurs ont avancé des réponses simples, sinon simplistes, à ce défi posé aux socialistes. Ainsi, la combinaison d'un positionnement à gauche sur les questions socio-économiques et sur les problèmes de société devrait marquer l'identité socialiste contemporaine et, de la sorte, faciliter l'attractivité électorale des deux catégories sociologiques : « La question vient souvent de savoir ce qui reste aujourd'hui de « socialiste » dans les politiques sociales-démocrates. Leur gestion dans les années de crise apporte une réponse : en limitant les effets de la crise sur l'emploi – l'une des plus grandes inégalités sociales –, les sociaux-démocrates ont mis en œuvre une valeur socialiste fondamentale : la solidarité. Si l'on y ajoute la poursuite, même au ralenti, des réformes sociales, l'extension des libertés individuelles et l'approfondissement du libéralisme culturel, on retrouve les valeurs fondamentales du socialisme tel qu'il a été défini dès l'entre-deux-guerres après la rupture de ces partis avec le communisme »¹¹, souligne par exemple Alain Bergougnoux. Mais les problèmes des formations socialistes ont souvent dépassé cette perspective et se sont posés en des termes autrement plus complexes¹².

¹¹ A. BERGOUGNOUX, « La social-démocratie entre héritage et nouvelle radicalité », *Le journal des élections*, février-mars 1990, 11, p. 18.

¹² Voir par exemple le chapitre de H. KRITSCHELT, « Social Democracy strategy and electoral competition », in *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

En Belgique, le ps a manifestement tenté de marier ce double positionnement à gauche. Lors du scrutin du 18 mai 2003, il s'était présenté comme plus régulateur dans le champ socio-économique et à l'avant-garde sur les questions de société. L'élection du 10 juin 2007 s'est tenue dans un contexte plus difficile pour les socialistes et leur campagne a privilégié des thématiques marquées du sceau du social, comme la revendication d'un accroissement des montants des pensions de 12% en quatre ans.

Comment se situe son électorat sur les questions de société ? En Wallonie, la moitié de ses électeurs peuvent être classés comme des citoyens conservateurs sur les questions de société. A Bruxelles, ce chiffre est inférieur à 50%. *A contrario*, 34% de ses électeurs socialistes wallons et 40% des électeurs socialistes bruxellois peuvent être qualifiés de libéraux sur les questions de société. Il existe donc un côté relativement transversal dans l'électorat socialiste sur les questions de société (tableau 7).

Nous avons élaboré un indice allant de 1 à 5 sur les problèmes de société. 1 est la position la plus conservatrice et 5, la posture la plus libérale. En Wallonie, la note moyenne qu'obtient l'électorat du ps est de 2,62 alors qu'elle s'élève à 2,74 en Région bruxelloise. Dans les deux espaces, l'électorat socialiste se révèle le plus libéral après l'électorat écologiste (tableau 8).

Tableau 7. Structure des électorats des partis francophones sur les questions de société (en %)

	<i>Libéral culturel marquant</i>	<i>Libéral culturel</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Conservateur</i>	<i>Conservateur marquant</i>
<i>Wallonie</i>					
PS	16,25	17,50	14,69	15,00	36,56
MR	13,23	17,20	14,42	17,59	37,57
CDH	9,22	14,98	20,74	16,13	38,94
Ecolo	19,06	27,59	15,06	15,25	23,05
FN	13,86	11,88	7,92	13,86	52,48
Autres	26,71	17,39	16,77	8,07	31,06
<i>Bruxelles</i>					
PS	20,39	18,83	12,62	10,29	37,86
MR	11,36	14,77	14,49	12,78	46,59
CDH	10,59	13,33	15,29	15,29	45,49
Ecolo	25,84	23,26	15,50	13,95	21,45
FN	20,51	12,82	2,56	7,69	56,41
Autres	27,35	20,23	13,11	9,12	30,20

Le côté transversal de l'électorat socialiste sur ces thématiques est corroboré par les pourcentages de pénétration dans les différentes catégories. En Wallonie, de manière intéressante, on relève que le ps décroche un score supérieur à son résultat moyen parmi les libéraux culturels les plus affirmés et chez les conservateurs les plus nets (tableau 9). Dans l'espace bruxellois, le ps enlève un pourcentage supérieur à sa moyenne dans les deux catégories de libéraux culturels et une performance équivalente à son score du 10 juin chez les conservateurs marquants.

B. Le MR

Jusqu'à son réalignement en 1961¹³, le parti libéral était considéré en général comme une formation libérale sur les problèmes socio-économiques et sur les questions de société. Depuis sa volonté affichée et réussie de s'ouvrir philosophiquement, les libéraux belges ont approfondi leur positionnement libéral sur les thématiques économiques et sociales. En revanche, leur approche des questions de société a fluctué dans le temps. En la matière, les libéraux se sont régulièrement présentés comme plus conservateurs qu'auparavant. Sur les questions éthiques, par exemple, les mandataires du MR se sont divisés. Les propositions sur le mariage des couples homosexuels, le principe de l'adoption par des couples d'un même sexe ou la loi sur l'euthanasie ont débouché sur des votes éclatés dans les rangs réformateurs.

L'électorat du MR est-il aussi dispersé ? La réponse est positive. Sur les deux problématiques mentionnées dans notre questionnaire, il apparaît même assez conservateur. En Wallonie, 55,16% de ses électeurs ressortissent à la catégorie des citoyens conservateurs et ce chiffre s'élève même à 59,27% en Région bruxelloise, pourtant plus libérale. En miroir, on ne recense que 30% de libéraux sur les questions de société parmi ses électeurs dans le spectre wallon et à peine 26% à Bruxelles (tableau 7).

En Wallonie, l'indice de l'électorat du MR est de 2,51, dans une posture d'entre-deux ; entre l'indice des partis socialiste et vert, et celui des démocrates humanistes et du Front national. A Bruxelles, il s'élève à 2,32 (tableau 8).

En matière de pénétration des différents groupes d'électeurs, le MR est nettement plus performant chez les citoyens conservateurs que chez les libéraux sur les questions de société. La comparaison des extrêmes en atteste. En Wallonie, son score chez les plus libéraux est de 4,77 points inférieur à son pourcentage moyen. A Bruxelles, le différentiel est beaucoup plus substantiel puisqu'il s'élève à 12,40 points. En revanche, sa pénétration parmi les électeurs les plus conservateurs est supérieure au pourcentage obtenu dans les deux spectres considérés. En Région wallonne, il est de 2,22 points au-dessus du résultat moyen et à Bruxelles de 7,52 points (tableau 9).

Tableau 8. Indice de la structure des électors des partis sur les questions de société (1 est la position la plus conservatrice et 5 la plus libérale)

	<i>Wallonie</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	2,62	2,74
MR	2,51	2,32
CDH	2,39	2,28
Ecolo	3,04	3,18
FN	2,21	2,33
Autres	3,01	3,05

¹³ P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.

C. *Le CDH*

Héritier du parti social chrétien, le Centre démocrate humaniste a abandonné l'épithète chrétienne en 2002 et adopté un Manifeste, un an plus tôt, dont une des vocations était de sortir de l'image confessionnelle encore accolée au parti¹⁴. Quand bien même le parti social chrétien n'était pas un parti confessionnel, de droit depuis 1945, de fait depuis la signature du pacte scolaire, l'empreinte chrétienne restait toujours importante pour le parti. Avec le CVP, son *alter ego* néerlandophone, le PSC fut la formation la plus rétive aux évolutions sur des questions de société aussi cruciales par exemple que l'interruption volontaire de grossesse. Sur les problèmes de société, singulièrement sur les questions éthiques, l'électorat social chrétien s'est souvent présenté comme le moins libéral des partis démocratiques.

La donne a-t-elle changé avec l'avènement du CDH ? Au plan du parti lui-même, le CDH est apparu réticent sur plusieurs projets débattus dans les législatures 1999-2003 et 2003-2007. Si le principe du mariage des couples homosexuels a vu les parlementaires humanistes voter en des sens divers, le principe de l'adoption par des couples homosexuels et plus encore la loi autorisant, en certaines circonstances, l'euthanasie ont dans l'ensemble été repoussés par le CDH.

Mais qu'en est-il de l'électorat ? Celui-ci se révèle parmi les moins libéraux. En Wallonie, 55,1% des électeurs humanistes apparaissent comme des citoyens conservateurs. A Bruxelles, ce total s'élève même à 62,7%. On notera par ailleurs avec intérêt que le Centre démocrate humaniste est le parti qui a le moins d'électeurs libéraux culturels affirmés dans son électorat ; moins de 10% en Wallonie et à peine plus en Région bruxelloise (tableau 7). A l'aune des ces observations, la volonté d'ouverture manifestée par les édiles humanistes ne semble pas nécessairement avoir percolé dans l'électorat.

Les indices de l'électorat humaniste sont bas. En Région wallonne, il atteint 2,39. A Bruxelles, en se fixant à 2,28, il donne à voir l'électorat CDH comme le plus conservateur sur les questions de société des cinq formations étudiées (tableau 8).

La pénétration du parti dans les différentes catégories est dès lors en phase avec ces observations. En Wallonie, le CDH ne recueille que 9,85% des électeurs les plus libéraux sur les questions de société, soit 5,95 points sous son score moyen. Dans l'espace bruxellois, il n'en capte que 8,27%, soit 6,16 points sous son score moyen dans la Région. *A contrario*, il engrange 18,43% des électeurs les plus conservateurs en Région wallonne et 17,40% à Bruxelles, un résultat supérieur à son pourcentage moyen de respectivement 2,63 points et 2,97 points (tableau 9).

¹⁴ P. DELWIT, « Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 9-30.

Tableau 9. Pénétration des partis dans les différentes catégories d'électeurs (en %)

	<i>Libéral culturel marquant</i>	<i>Libéral culturel</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Conservateur</i>	<i>Conservateur marquant</i>	<i>Score : 10 juin 2007</i>
<i>Wallonie</i>						
PS	30,21	26,47	26,97	27,61	30,09	28,55
MR	27,17	28,74	29,26	35,79	34,17	31,95
CDH	9,85	13,03	21,90	17,07	18,43	15,80
Ecolo	16,47	19,40	12,86	13,05	8,82	13,27
FN	4,67	3,25	2,63	4,62	7,82	5,17
Autres	11,63	9,11	6,38	1,86	0,67	5,26
<i>Bruxelles</i>						
PS	23,72	22,73	19,51	18,38	21,56	21,50
MR	19,80	26,70	33,55	34,19	39,72	32,20
CDH	8,27	10,81	15,88	18,34	17,40	14,43
Ecolo	19,75	18,44	15,75	16,37	8,02	14,12
FN	3,18	2,06	0,53	1,83	4,28	2,86
Autres	25,29	19,27	14,78	10,89	9,02	14,89

D. Ecolo

Les travaux consacrés aux partis verts ou à leurs électeurs mettent souvent en évidence le haut niveau de libéralisme culturel de ces acteurs et un positionnement plus centriste sur les thématiques socio-économiques. Dans sa recherche sur les dirigeants du parti vert français, Guillaume Sainteny a par exemple isolé ces caractéristiques : « En ce qui concerne leurs valeurs, les dirigeants écologistes font montre de la même dichotomie entre un extrême libéralisme culturel et des positions plus modérées, pour les valeurs dites du mouvement ouvrier »¹⁵. Avant lui, Kitschelt et Hellemans l'avaient aussi noté pour Ecolo et Agalev¹⁶.

Cette configuration est le plus souvent attribuée et associée à deux éléments connectés. Le premier tient à l'importance de l'influence de l'école de Francfort de philosophie dans l'émergence et le développement des acteurs écologistes. Des auteurs libertaires comme Marcuse, Adorno, Gorz ou Illich ont été des maîtres à penser des premières organisations écologistes, même si nombre de militants et de cadres en ignorent aujourd'hui jusqu'à l'existence. Ensuite, nombre de recherches ont établi le niveau de capital scolaire traditionnellement élevé tout à la fois pour les membres et les électeurs des formations vertes. Cette observation est d'ailleurs confirmée pour le scrutin du 10 juin 2007¹⁷. Or, nous l'avons vu, il y a une relation entre le niveau de capital scolaire et le positionnement libéral sur les questions de société.

¹⁵ G. SAINTENY, *Les Verts*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

¹⁶ H. KITSCHOLT, S. HELLEMANS, *Beyond the European Left. Ideology and Political Action in the Belgian Ecology Parties*, Durham, Duke University Press, 1990.

¹⁷ Voir le chapitre III consacré aux comportements électoraux en relation avec le capital scolaire.

Ces tendances sont-elles vérifiées pour l'électorat d'Ecolo à l'élection législative du 10 juin 2007 ?

La majorité de l'électorat vert est libéral sur les questions de société. En Wallonie, on dénombre 46,50% d'électeurs verts ressortissant aux valeurs du libéralisme culturel pour 36,5% à celles du conservatisme. En Région bruxelloise, les scores sont respectivement de 49,10% et 35,40% (tableau 7). Ecolo est donc le seul parti où, dans les deux espaces étudiés, la frange d'électeurs libéraux est supérieure à celle des conservateurs. Mais, on recense un segment non négligeable d'électeurs conservateurs sur les questions de société. On relèvera même que plus d'un cinquième des électeurs d'Ecolo ressortissent à la catégorie des conservateurs marquants. Eu égard aux indications que nous avons mentionnées pour les partis verts, ce pourcentage apparaît assez élevé.

Cette situation s'explique-t-elle par le bon résultat décroché par Ecolo ? Par rapport aux élections fédérales du 18 mai 2003 ou régionales du 13 juin 2004, Ecolo a fort élargi son audience et dépassé à nouveau les frontières de son socle d'électeurs fidèles. Ecolo aurait donc pu attirer des électeurs moins marqués par l'approche libertaire des verts ou un segment que l'on qualifie parfois d'électorat protestataire. Pour tester cette hypothèse, nous avons comparé l'indice de libéralisme culturel des électeurs d'Ecolo en 2007 à celui des électeurs de 2004.

Sans surprise, l'électorat d'Ecolo se révèle le plus libéral des cinq partis analysés sur les questions de société. Sur la base de l'indice que nous avons établi, l'électorat vert se fixe à 3,04 dans l'espace wallon et à 3,18 à Bruxelles. Ecolo est ainsi la seule formation où l'électorat a une note moyenne supérieure à 3 (tableau 8). Qu'en est-il pour 2004 ?

L'hypothèse n'est pas vérifiée. En effet, les indices calculés pour les seuls électeurs écologistes de 2004 ramènent à un score de 3,24 en Région bruxelloise et de 3,06 en Wallonie, soit des chiffres très proches de 2007.

L'examen des pénétrations d'Ecolo dans les différentes catégories atteste de l'attractivité supérieure des verts chez les électeurs libéraux par rapport aux électeurs conservateurs. En Wallonie et à Bruxelles, Ecolo décroche un pourcentage nettement plus élevé que son résultat moyen dans les deux catégories de citoyens libéraux culturels : plus 3,2 points chez les plus libéraux en Wallonie et plus 5,63 points dans l'espace bruxellois. En revanche, il est à 4,45 points sous son pourcentage moyen en Région wallonne chez les conservateurs marquants et à 6,10 points à Bruxelles (tableau 9).

E. Le Front national

Les travaux consacrés aux électeurs des partis d'extrême droite ont mis en lumière leur dimension ethnocentriste très prononcée, de même que leur dimension pessimiste nettement plus marquée que chez les autres citoyens. Certains auteurs ont aussi pointé leur côté conservateur sur les questions de société, associé à une réaction d'ensemble contre la « modernité » économique et culturelle. Sous cet angle, et dans les termes d'Ignazi, les formations d'extrême droite marqueraient la *contre-révolution*

*silencieuse*¹⁸. Le phénomène serait aussi associé au faible capital culturel tendanciel des électeurs d'extrême droite.

Ces hypothèses sont-elles vérifiées dans l'électorat du Front national ? D'une manière générale et sans surprise majeure, l'électorat du Front national se décline comme très conservateur. Tant à Bruxelles qu'en Wallonie, plus d'un électeur sur deux du FN appartient à la catégorie des conservateurs marquants. Plus largement, près de deux sur trois ressortissent à celle des citoyens conservateurs. Dans ces conditions, on ne recense que peu d'électeurs frontistes libéraux sur les questions de société : moins d'un quart en Wallonie et un tiers dans le spectre bruxellois (tableau 7).

Examiné à l'aune de l'indice que nous avons établi, l'électorat du Front national est le plus conservateur en Région wallonne. Avec un score de 2,21, il obtient le plus faible score sur notre échelle. A Bruxelles, la configuration est plus nuancée. En effet, avec un indice de 2,33, l'électorat bruxellois du FN se situe juste au-dessus de celui du Mouvement réformateur et, plus encore, du Centre démocrate humaniste (tableau 8).

En termes de pénétration dans les différentes catégories d'électeurs, le Front national obtient un score de 2,65 points supérieurs à sa moyenne chez les conservateurs marquants de Wallonie, et de 1,42 point chez ceux de Bruxelles ; ce qui, eu égard aux performances électorales modestes du FN, est très significatif. A l'inverse, dans le spectre wallon, son pourcentage est inférieur de 0,50 point à son résultat chez les plus libéraux sur les questions de société. En Région bruxelloise, en revanche, il est étonnamment supérieur de 0,32 point (tableau 9).

3. Conclusions

Depuis les événements de mai 1968, les rapports et les comportements reliés aux questions de société hors du champ des problématiques économiques et sociales sont beaucoup plus étudiés et considérés comme plus importants. Embrayant sur les travaux de Ronald Inglehart qui annonçait l'arrivée de générations post-matérialistes, Herbert Kitschelt a élaboré un axe fondé sur les rapports aux valeurs. Celui-ci met aux prises les tenants d'une gauche libertaire aux partisans de positions plus autoritaires ou conservatrices.

Pour tester la pertinence de cette configuration pour les Belges francophones, nous leur avons demandé de se positionner sur deux propositions. La première concernait l'interdiction stricte de la consommation de cannabis ; la deuxième, le caractère normal du principe de l'adoption d'enfants par les couples homosexuels.

En Wallonie, une majorité de répondants se situent sur des positions plutôt conservatrices. A Bruxelles, en revanche, une majorité des répondants ressortissent au libéralisme culturel. Par rapport aux attributs classiques qui influent sur le positionnement relatif aux questions de société, nous avons relevé que deux d'entre eux confirment d'autres travaux. Le capital scolaire et l'âge influent sur le système de valeurs. En revanche, dans notre enquête, le genre ne joue aucun rôle.

Dans les électorats des partis, il y a somme toute une relative cohérence à gauche. Les deux partis les plus à gauche de l'échiquier politique, le PS et Ecolo, ont les

¹⁸ P. IGNAZI, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal for Political Research*, 1992, 22/1, p. 3-34.

électorats les plus libéraux sur les questions de société. L'électorat d'Ecolo est de loin le plus libéral. Sa pénétration est beaucoup plus aisée dans les catégories les plus libérales que dans les segments plus conservateurs. La structure de l'électorat socialiste est plus transversale, surtout dans l'espace wallon.

Parmi les formations du centre-droit, l'électorat du CDH semble encore largement répondre aux influences chrétiennes sur les questions de société. Il se révèle comme le plus conservateur en Région bruxelloise et n'est devancé que par celui du FN en Wallonie. L'électorat du MR est aussi assez conservateur. Le MR a beaucoup plus de difficulté à convaincre les électeurs marqués du libéralisme culturel que ceux fixés sur des positions conservatrices, singulièrement en Région bruxelloise, où pourtant, le libéralisme culturel percole plus qu'en Wallonie.

Sans surprise, nous avons aussi noté que la structure de l'électorat du Front national est conservatrice sur les questions de société, tout particulièrement en Wallonie, où l'indice de l'électorat frontiste apparaît comme le plus conservateur de toutes les formations étudiées.

Ethnocentrisme versus universalisme : des comportements discriminants ?

Emilie VAN HAUTE

Traditionnellement, les études électorales en Belgique mettent en évidence une structuration autour de trois clivages : le clivage socio-économique, le clivage philosophique et le clivage communautaire. Cependant, plusieurs études ont démontré que le poids des variables liées à ces clivages tend à diminuer dans l'explication du vote. Les recherches ont alors porté sur d'autres facteurs explicatifs du comportement électoral. Elles ont isolé de nouvelles demandes de la population, de nouveaux enjeux ¹, où l'on retrouve notamment les questions d'immigration et de sécurité. Ces questions animent le débat public depuis un certain nombre d'années.

Les questions d'immigration ont notamment fait la une à travers le débat sur l'octroi du droit de vote aux citoyens étrangers non européens ². Ce débat s'ouvre au lendemain des élections communales de 2000. Cependant, les formations libérales de la majorité arc-en-ciel (le VLD, soutenu par le MR) exigent le report de la question à la législature suivante. Le débat finit par aboutir en 2004 ³. La problématique de l'immigration a trouvé un autre écho dans les débats relatifs à la régularisation des

¹ M. SWYNGEDOUW, « Les nouveaux clivages dans la politique belgo-flamande. Etude empirique », *Revue française de science politique*, 45, 1995, p. 775-790.

² Le traité de Maastricht impose aux Etats membres d'octroyer le droit de vote aux citoyens d'un autre pays de l'Union européenne. La Belgique se met en conformité avec ces exigences en 1998.

³ D. JACOBS, « Giving foreigners the vote : ethnocentrism in Dutch and Belgian political debate », in J. TERWAL et M. VERKUYTEN (ed.), *Comparative Perspectives on Racism*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 117-138 ; S. PÉTRE et A. REA, « Le droit de vote des étrangers non-UE aux élections communales. Le débat sans fin », *L'année sociale 2002*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 50-57 ; J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

sans-papiers et aux conditions de détention et de renvoi des illégaux. L'accord du gouvernement arc-en-ciel de 1999 prévoit la mise en œuvre d'une opération de régularisation des illégaux. Mais cette vague de régularisations n'a pas solutionné les problèmes et les sans-papiers s'invitent en 2006 et en 2007 dans l'actualité politique et sociale du pays à travers diverses actions (manifestations, occupations d'églises, etc.). Les questions de détention et de renvoi des illégaux avaient déjà retenu l'attention en 1998 avec le décès par étouffement d'une réfugiée illégale, Semira Adamu, lors d'une tentative d'expulsion menée par des gendarmes. Ces questions reviennent à l'agenda pré-électoral 2007 suite à divers cas de détention d'enfants mineurs dans les centres fermés.

Les thèmes de sécurité ont aussi été au cœur du débat public ces dernières années. Les crimes pédophiles découverts dans la foulée des affaires Dutroux (à la fin des années 1990) et Fourniret (au début des années 2000) ont créé une onde de choc dans la population, tout comme une série de meurtres violents commis environ un an avant l'échéance électorale (Jo Van Holsbeeck en avril 2006, meurtre dans un bus à Anvers en juin 2006).

En Flandre, l'acuité de ces questions est attestée par l'essor électoral du *Vlaams Belang* depuis le « dimanche noir » de 1991, qui se profile sur ces enjeux. Du côté francophone, la traduction politique de ces thématiques est plus floue. Le Front national tente de les incarner mais avec un succès électoral variable. Dans une moindre mesure, ces enjeux sont repris par le Mouvement réformateur et par les écologistes, dans des directions opposées.

Dès lors, ce chapitre a dans un premier temps pour objectif d'identifier les électeurs en fonction de leur positionnement sur ces thématiques d'immigration et de sécurité, combinées sur une échelle variant d'un pôle universaliste à un pôle ethnocentriste. Nous tentons ensuite de cerner les profils sociologique et politique de ces électeurs.

1. Les positionnements universalistes et ethnocentristes

Lors de l'enquête, deux questions ont été posées en lien avec les thématiques d'immigration et de sécurité. Les enquêteurs ont demandé aux répondants de se prononcer sur des propositions, en choisissant comme réponse : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord, ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », et « je ne sais pas ».

La première proposition, « On ne se sent plus chez soi en Belgique » (tableau 1), touche aux questions d'immigration. De manière générale en Communauté française, une majorité de répondants s'est prononcée « plutôt contre » ou « tout à fait contre » la proposition (52,33%), alors qu'environ un tiers marque son accord avec l'énoncé (32,01%). Ces résultats attestent d'une méfiance relative par rapport à l'étranger déjà mise en évidence par d'autres sondages.

Il existe cependant des nuances régionales. Les électeurs bruxellois sont moins nombreux à suivre la proposition que les électeurs wallons (28,87% contre 34,90%).

Tableau 1. Positionnement des électeurs sur la proposition :
« On ne se sent plus chez soi en Belgique »

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Communauté française</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	262	19,05	206	16,25	468	17,71
Plutôt d'accord	218	15,85	160	12,62	378	14,30
Ni d'accord ni contre	218	15,85	196	15,46	414	15,66
Plutôt contre	223	16,22	207	16,32	430	16,27
Tout à fait contre	454	33,02	499	39,35	953	36,06
Total	1 375	100,00	1 268	100,00	2 643	100,00
Manquant	113		51		164	

Les répondants ont pu se prononcer sur une seconde proposition en lien avec la thématique sécuritaire : « On a bien fait de supprimer la peine de mort ». Les affaires de pédophilie et les meurtres violents qui ont ému l'opinion publique ces dernières années ont pu relancer le débat sur la peine de mort en Belgique. La proposition permet de mesurer la volonté d'une répression plus grande et plus ferme des actes criminels.

La suppression de la peine de mort est de façon générale bien acceptée en Communauté française (tableau 2). Une très large majorité est en accord avec cette décision (65,27%). Néanmoins, environ un quart des répondants soutient la position inverse et verrait bien la réintroduction de celle-ci (23,95%). Un dixième des répondants n'a pas d'avis tranché sur le sujet (10,77%).

Tableau 2. Positionnement des électeurs sur la proposition :
« On a bien fait de supprimer la peine de mort »

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Total</i>	
	N	%	N	%	N	%
Tout à fait d'accord	616	44,67	776	60,82	1 392	52,43
Plutôt d'accord	225	16,32	116	9,09	341	12,84
Ni d'accord ni contre	160	11,60	126	9,87	286	10,77
Plutôt contre	182	13,20	95	7,45	277	10,43
Tout à fait contre	196	14,21	163	12,77	359	13,52
Total	1 379	100,00	1 276	100,00	2 655	100,00
Manquant	109		43		152	

A nouveau, les positionnements s'entendent avec des nuances régionales. Les électeurs wallons soutiennent de façon moins majoritaire et moins catégorique la suppression de la peine de mort que leurs homologues bruxellois. En effet, 60,99% des Wallons se déclarent tout à fait ou plutôt d'accord avec la proposition, contre 69,91% des Bruxellois. En outre, à Bruxelles, l'accord est plus marqué : près de deux tiers des répondants se déclarent « tout à fait d'accord » avec la proposition (60,82%), alors que la proportion n'atteint pas la majorité en Wallonie (44,67%).

Il est possible de combiner le positionnement des électeurs sur ces deux propositions, afin de construire un indice mêlant les thématiques de sécurité et d'immigration. Cet indice en cinq positions place les répondants sur un continuum opposant ouverture (universalisme) et fermeture (ethnocentrisme). Les deux pôles confrontent l'universalisme le plus marqué (position 1) à l'ethnocentrisme le plus fort (position 5), la position 3 correspondant à une position centrale.

Le détail du tableau 3 confirme les constats posés sur les positionnements sur les deux propositions. En Communauté française, une majorité d'électeurs se situe tendanciellement sur des positions universalistes (61,42%). Néanmoins, environ un quart des répondants se place sur le versant ethnocentriste du continuum (24,42%). Et un sixième de la population opte pour une position centrale (14,15%). La position moyenne de l'électorat francophone correspond à une position d'universalisme modéré (2,41 sur une échelle de 5).

Tableau 3. Echelle positionnement universalisme – ethnocentrisme

	<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>		<i>Communauté française</i>	
	N	%	N	%	N	%
Universalisme marqué	460	34,25	542	43,85	1 002	38,85
Universalisme	306	22,78	276	22,33	582	22,57
Position centrale	199	14,82	166	13,43	365	14,15
Ethnocentrisme	203	15,12	153	12,38	356	13,80
Ethnocentrisme marqué	175	13,03	99	8,01	274	10,62
Total	1 343	100,00	1 236	100,00	2 579	100,00
Manquant (N)	145		83		228	
Position moyenne		2,54		2,26		2,41

Comme nous l'avons constaté dans l'analyse séparée des propositions, les répondants bruxellois adoptent des positionnements tendanciellement plus universalistes que les répondants wallons. Les différences entre régions se situent en particulier sur les positions les plus radicales. On retrouve ainsi un plus grand nombre de répondants sur la position d'universalisme marqué à Bruxelles (43,85%, contre 34,25% en Wallonie), et moins de répondants sur la position d'ethnocentrisme marqué (8,01% contre 13,03% en Wallonie). Au final, la position moyenne de l'électorat wallon est plus proche d'une position centrale (2,54), alors que la position de l'électorat bruxellois correspond à une position d'universalisme plus franc (2,26).

2. Pénétration des électeurs universalistes et ethnocentristes sur les variables sociologiques

Après avoir identifié les électeurs sur un continuum entre universalisme et ethnocentrisme, nous nous intéresserons à leur profil sociologique, afin de voir si celui-ci varie en fonction de la position occupée sur le continuum. Nous nous focaliserons sur une série de variables sociologiques de base : le genre, l'âge, le niveau de diplôme, le statut socio-professionnel et la croyance religieuse.

La différence de positionnement entre hommes et femmes est très ténue (tableau 4). On retrouve une proportion légèrement plus marquée d'électeurs universalistes

parmi les hommes (différence de 3,71 points de pourcent et de près d'un dixième de moyenne).

Tableau 4. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes selon le genre (en %)

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>	<i>Position moyenne</i>
Homme	63,31	14,40	22,29	2,36
Femme	59,60	13,92	26,48	2,45
Total	1 580	364	625	2,40
Manquant (N)	4	1	5	

En termes d'âge, la répartition présente une distribution plus marquée (tableau 5). Les catégories d'âge les plus jeunes comportent les proportions d'électeurs universalistes les plus fortes, et inversement. La relation est linéaire : plus on monte dans les catégories d'âge, plus la proportion d'électeurs ethnocentristes se renforce. On passe ainsi d'un rapport de trois quarts d'universalistes pour un sixième d'ethnocentristes dans la catégorie des moins de 25 ans à une moitié d'universalistes pour un quart d'ethnocentristes dans la catégorie des 65 ans et plus. Cette relation linéaire est bien mise en lumière par le calcul de la position moyenne de chaque classe d'âge. Celle-ci se rapproche peu à peu d'une position centrale avec l'avancée dans les classes d'âge, en passant de 2,12 chez les électeurs les plus jeunes à 2,60 dans la catégorie des électeurs les plus âgés.

Tableau 5. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes dans les catégories d'âge

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>	<i>Position moyenne</i>
Moins de 25 ans	72,68	11,86	15,46	2,12
25-34 ans	71,46	11,37	17,17	2,14
35-44 ans	57,82	14,56	27,62	2,49
45-54 ans	56,18	16,49	27,33	2,50
55-64 ans	56,31	13,38	30,30	2,56
65 ans et plus	54,79	17,81	27,40	2,60
Total (N)	1 567	361	615	2,40
Manquant (N)	17	4	15	

Que tirer de cette observation ? Deux types d'interprétations sont possibles. La première est une interprétation basée sur un effet d'âge : plus on s'installe dans la vie, plus on adopterait des positions de repli sur soi. Ainsi, les personnes de moins de 34 ans opteraient pour des positions plus universalistes, n'étant pas encore tout à fait entrées ou installées dans la vie active. A l'inverse, une fois ce cap d'installation passé, certains privilégieraient des positions de repli sur soi et de défense de leurs intérêts. La seconde explication met en évidence un effet de génération : les générations les plus jeunes adopteraient des positions plus universalistes que les générations précédentes. Ce type d'interprétation repose sur les théories postulant l'émergence et l'affirmation

de valeurs nouvelles dans les nouvelles générations⁴. On devrait alors voir une évolution d'un scrutin à l'autre, vers une extension des positions plus universalistes vers les classes d'âge supérieures, en fonction du renouvellement générationnel. Cependant, la comparaison de nos résultats avec les scrutins des années 1990 ne confirme pas cette hypothèse, les distributions par classe d'âge restant relativement constantes au fil du temps⁵. Nous retiendrons donc plutôt le postulat d'influence du cycle de vie des individus.

La proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes selon les catégories socio-professionnelles livre aussi des enseignements intéressants (tableau 6).

Certaines catégories socio-professionnelles comportent une proportion plus élevée que la moyenne d'électeurs universalistes : les cadres et professions libérales (moyennes respectives de 1,99 et 2,16), mais aussi les étudiants (moyenne de 2,03) et, dans une moindre mesure, les employés et fonctionnaires (positionnement moyen de 2,28 et de 2,24). Ces catégories comportent entre deux tiers et trois quarts d'électeurs s'identifiant au pôle universaliste.

A l'inverse, d'autres catégories socio-professionnelles comportent une proportion plus importante que la moyenne d'électeurs adoptant des positions plus ethnocentristes. C'est le cas des chômeurs, invalides et minimexés (moyenne de 2,63), mais aussi des commerçants et indépendants (2,60), des inactifs (hommes/femmes au foyer et pensionnés, 2,65) et surtout des ouvriers (2,93). Dans ces catégories, la proportion d'électeurs universalistes avoisine les 50%.

Tableau 6. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes dans les catégories socio-professionnelles

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>	<i>Position moyenne</i>
Ouvrier	47,37	12,55	40,08	2,93
Employé	65,53	14,15	20,33	2,28
Fonctionnaire	65,23	11,92	22,85	2,24
Cadre	75,16	14,01	10,83	1,99
Profession libérale	73,17	8,13	18,70	2,16
Commerçant/indépendant	51,45	16,67	31,88	2,60
Chômeur, invalide, minimexé	53,07	17,32	29,61	2,63
Homme/femme au foyer, (pré-) pensionné	52,48	18,35	29,17	2,65
Etudiant	76,05	8,75	15,21	2,03
Total	1 577	363	629	2,40
Manquant	7	2	1	

⁴ R. INGLEHART, *La révolution culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.

⁵ P. DUMONT et L. DE WINTER, « Les clivages et les nouveaux enjeux politiques : positions relatives et évolution des électorats francophones », in A.-P. FROGNIER et A.-M. AISH, *Elections, la rupture ?*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 88.

Ce constat confirme en partie les explications des attitudes ethnocentriques. Pour une série de chercheurs, l'ethnocentrisme francophone diffère de l'ethnocentrisme flamand. Alors qu'en Flandre, l'ethnocentrisme serait culturel et basé sur la référence à la nation flamande, tournée sur elle-même, en Wallonie, l'ethnocentrisme serait davantage économique. Les réactions de repli sur soi s'expliqueraient par un sentiment d'insécurité socio-économique. Les données présentées ici confirment que ce sont les catégories socio-professionnelles les plus fragiles qui adoptent les positions les plus ethnocentristes : les inactifs (chômeurs, invalides, minimexés, hommes et femmes au foyer et pré-pensionnés), mais aussi les catégories les plus concernées par la concurrence d'une main-d'œuvre étrangère (ouvriers et commerçants). A l'inverse, les catégories les plus aisées, développant moins ce sentiment d'insécurité socio-économique, adoptent en moyenne des positions plus universalistes. Enfin, la forte proportion d'universalistes parmi les étudiants confirme les observations en termes d'âge, qui joue ici le rôle de contrepois à la situation socio-économique incertaine de cette catégorie de la population. Les enquêtes menées lors des scrutins de 1991, 1995 et 1999 confirment elles aussi cette tendance ⁶.

Tout comme l'âge, la relation entre niveau de diplôme et proportion de répondants universalistes est linéaire mais la relation est ici inversée : plus on monte dans les catégories de diplôme, plus la proportion d'électeurs universaliste augmente (tableau 7). Ainsi, la proportion d'universalistes passe de 33,78% pour les personnes ayant au maximum un diplôme d'enseignement primaire à 82,19% pour les personnes détentrices d'un diplôme universitaire. Pour la première fois, les résultats présentent une catégorie (les personnes sans diplôme ou de niveau primaire) dont la moyenne se situe sur le pôle ethnocentriste (3,11). A l'inverse, la proportion de répondants se situant sur des positions ethnocentriques ou sur des positions centrales diminue avec l'avancée dans les catégories de diplôme, pour arriver à un positionnement moyen de 1,79 parmi les universitaires.

A ce stade, l'éducation est le critère pour lequel les variations entre catégories sur l'échelle universalisme-ethnocentrisme sont les plus fortes.

Tableau 7. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes dans les niveaux de diplôme

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>	<i>Position moyenne</i>
Aucun/primaire	33,78	22,30	43,92	3,11
Secondaire inférieur	49,50	18,84	31,66	2,76
Secondaire supérieur	54,12	13,69	32,19	2,67
Supérieur non universitaire	63,47	15,32	21,21	2,32
Universitaire	82,19	8,91	8,91	1,79
Total	1 577	364	628	2,40
Manquant	7	1	2	

⁶ *Ibid.*, p. 87-88.

Le rapport entre croyance et répartition sur le continuum universalisme-ethnocentrisme est plus complexe (tableau 8). Les non-croyants et agnostiques, mais aussi les répondants de culte musulman présentent des proportions d'universalistes supérieures à la moyenne (avec respectivement une moyenne de 2,27 et 2,20), alors que chez les répondants se déclarant catholiques, chrétiens ou adeptes d'une autre religion, la répartition penche plus en faveur de l'ethnocentrisme que la moyenne (respectivement, 2,58 et 2,49)⁷.

Tableau 8. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes dans les différentes croyances

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>	<i>Position moyenne</i>
Catholique/chrétien	55,39	15,93	28,68	2,58
Musulman	70,33	16,48	13,19	2,20
Autre religion	56,80	16,57	26,63	2,49
Non-croyant/ agnostique	66,24	11,80	21,96	2,27
Total	1 584	365	630	2,40

3. Pénétration des électeurs universalistes et ethnocentristes sur les variables politiques

Pour analyser le positionnement politique des électeurs universalistes et ethnocentristes, nous utiliserons trois indicateurs.

Le premier fait référence à l'auto-positionnement des électeurs sur une échelle gauche-droite. Lors de l'enquête menée à la sortie des urnes le 10 juin 2007, il a été demandé aux personnes interrogées de se situer sur une échelle allant de la position 0 (position la plus à gauche) à 9 (position la plus à droite). Le premier indicateur fait référence à la position des électeurs sur cette échelle, où la position centrale est de 4,5.

Les deux autres indicateurs sont construits à partir du positionnement des électeurs sur des propositions, selon la méthode qui a généré l'échelle universalisme-ethnocentrisme. Le premier indicateur est tiré d'une échelle à 5 positions allant des positions les plus à gauche sur les questions socio-économiques aux positions les plus à droite⁸. Le second correspond également à une échelle à 5 positions, mais basée cette fois sur le positionnement des répondants sur d'autres enjeux. Elle oppose libéralisme et conservatisme⁹. Dans les deux cas, la position 3 correspond à la position centrale.

⁷ Pour une analyse plus approfondie de l'électorat sur cette variable, voir les chapitres I et II, *supra*.

⁸ Cette échelle est construite sur la base du positionnement des répondants sur deux questions socio-économiques fondamentales, à savoir les privatisations (à travers la proposition : « La Poste doit être privatisée ») et le rôle des syndicats (à travers la proposition : « Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques »).

⁹ L'échelle du libéralisme culturel est construite à l'aide du positionnement des répondants sur la question de l'acceptation de l'homosexualité (mesuré par la proposition : « Il est normal que les couples homosexuels puissent adopter des enfants ») et de la consommation de drogues

Le tableau 9 synthétise le positionnement politique des électeurs sur ces échelles. Il indique une différence nette en termes d'auto-positionnement gauche-droite entre électeurs universalistes et ethnocentristes. Alors que les universalistes adoptent une position moyenne à gauche sur l'échelle socio-économique (3,90 sur une échelle variant de 0 à 9), les ethnocentristes se situent en moyenne sur une position de centre-droit (4,85). De façon assez remarquable, les répondants occupant une position centrale sur l'échelle universalisme occupent également une position moyenne proche du centre sur l'échelle d'auto-positionnement gauche-droite.

Ce constat est confirmé par l'analyse de la position moyenne des électeurs sur l'échelle socio-économique en cinq positions. Les électeurs universalistes se situent en moyenne plus à gauche que les électeurs ethnocentristes. Dans l'échelle construite, les électeurs ethnocentristes se situent malgré tout sur une position moyenne de centre-gauche (2,64), à l'inverse de ce qui a été constaté lorsqu'il leur est demandé de se situer eux-mêmes sur un axe gauche-droite.

Tableau 9. Positionnement politique des électeurs universalistes et ethnocentristes

	<i>Universalisme</i>	<i>Position centrale</i>	<i>Ethnocentrisme</i>
Auto-positionnement moyen sur l'échelle gauche-droite	3,90	4,74	4,85
Position moyenne échelle socio-économique	2,42	2,64	2,64
Position moyenne échelle libéralisme/conservatisme	3,11	3,65	3,77

Enfin, sur l'échelle de libéralisme culturel, si l'électorat dans son ensemble privilégie une position de conservatisme culturel modéré, c'est un peu moins le cas parmi les électeurs universalistes (position moyenne de 3,11) et un peu plus le cas parmi les électeurs ethnocentristes (position moyenne de 3,35).

Comment l'électorat des principales formations politiques en Communauté française se distribue-t-il entre les pôles universaliste et ethnocentriste ?

Pour le scrutin 2007, un certain nombre de formations politiques (tableau 10) se situent dans une proportion d'électeurs universalistes supérieure à la moyenne en Communauté française (2,41). C'est surtout le cas de l'électorat écologiste (76,31%, position moyenne de 1,93), mais aussi des électeurs des « autres partis »¹⁰ (2,14), du CDH (2,30), puis du parti socialiste (2,34). A l'inverse, d'autres formations politiques attirent un électorat se situant davantage que la moyenne sur le pôle ethnocentriste. L'électorat du Front national est symptomatique : 81,43% de ses électeurs adoptent des attitudes de type ethnocentriste (position moyenne de 4,21 sur une échelle de 1 à 5). Dans une mesure moindre, c'est aussi le cas de la catégorie des votes blancs

douces (mesuré par la proposition : « La consommation de cannabis doit être strictement interdite »).

¹⁰ La catégorie « autres partis » regroupe des listes d'extrême gauche (PC, PTB+, CAP), des listes wallonnes (Wallon, parti wallon), ainsi que d'autres petites listes (Vivant, *Unie*, RWF, CDF, PJM, Velourtion, BUB, FDB, Trèfle, FNB, MP-Education, UMP-B, DLC, GSCD, Belgique positif, *Vlaams Belang*).

ou « oubliés » (36,78%, moyenne de 2,88) et de l'électorat réformateur (28,71%, moyenne de 2,62). Ces constats rejoignent largement ceux de Dumont et De Winter relatifs aux élections de 1999 ¹¹.

Sur les enjeux de type universaliste, on retrouve donc deux pôles incarnés par deux formations politiques : Ecolo pour le pôle universaliste et le Front national pour le pôle ethnocentriste, les autres formations se situant dans l'entre-deux.

Les positionnements des électeurs en 2007 se situent dans la continuité de ceux observés lors du scrutin 2004. Certaines formations accentuent légèrement leur spécificité en 2007 : le PS, le FN et la catégorie des « autres partis ». D'autres formations se rapprochent quelque peu de la distribution moyenne en Communauté française, comme le CDH, Ecolo ou la catégorie des votes blancs. L'électorat réformateur maintient globalement sa position.

Cette analyse du caractère plus ou moins universaliste des différents électorats masque des spécificités régionales. Certains partis attirent des électorats parfois tendanciellement très différents sur ce continuum d'une région à l'autre. Nous l'avons vu de manière générale, l'électorat bruxellois se caractérise par un universalisme plus marqué que l'électorat wallon (différence de près de 5 points de pourcentage, et de 0,15 de moyenne).

Cependant, certains partis dépassent cette simple différence moyenne en 2007 (tableau 11) : ainsi, le PS, le FN et la catégorie des votes blancs présentent tous une distribution où la proportion d'électeurs universalistes par rapport à la situation de la Communauté française dépasse la simple différence moyenne. Au-delà donc d'une simple différence entre électorat des deux régions, c'est bien une différence de bassin de recrutement et donc de profil du parti que l'on observe ici. Cela permet au parti socialiste de se rapprocher d'Ecolo et de la catégorie « autre parti » dans son profil d'électorat.

A l'inverse, les électeurs réformateurs bruxellois se situent davantage sur le pôle ethnocentriste par rapport à la distribution moyenne bruxelloise que ce n'est le cas pour l'ensemble de la Communauté française. Ce parti recrute, semble-t-il, un public plus sensible à ces matières dans la capitale.

Les électorats écologiste et humaniste se situent dans une distribution penchant sensiblement en faveur du pôle universaliste, mais dans une proportion moindre que celle que l'on pourrait attendre au vu des différences régionales.

Notons aussi que de 2004 à 2007, à Bruxelles, le pôle d'électeurs universalistes se déforce quelque peu dans certaines formations, chez Ecolo, au CDH et dans la catégorie des votes blancs. A l'inverse, l'électorat réformateur se caractérise par une proportion plus importante d'électeurs universalistes.

L'électorat wallon se situe en moyenne sur des positions moins universalistes que l'électorat bruxellois (9,15 points d'écart). Les observations peuvent se faire en miroir de la situation bruxelloise.

La différence moyenne en 2007 (tableau 12) est dépassée pour certaines formations politiques. C'est surtout le cas du parti socialiste, qui présente une différence de 0,50 dans le positionnement moyen de son électorat entre les deux régions. Cette différence

¹¹ P. DUMONT et L. DE WINTER, *op. cit.*, p. 70-93.

Tableau 10. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes pour les principales familles politiques en Communauté française en 2007 et 2004 (en %)

	Communauté française (2007)				Communauté française (2004)			
	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne
PS	63,59	14,03	22,38	2,34	62,46	13,50	24,04	2,37
MR	54,92	16,37	28,71	2,62	53,98	17,04	28,98	2,62
CDH	65,58	14,84	19,58	2,30	70,31	12,89	16,80	2,18
Ecolo	76,31	10,48	13,21	1,93	78,82	9,92	11,26	1,88
FN	8,57	10,00	81,43	4,21	11,11	4,76	84,13	4,16
Autre parti	68,90	12,92	18,18	2,14	67,41	12,59	20,00	2,20
Blanc/ne sait pas	44,25	18,97	36,78	2,88	55,74	17,80	26,46	2,55

Tableau 11. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes pour les principales familles politiques à Bruxelles en 2007 et en 2004

	Bruxelles (2007)				Bruxelles (2004)			
	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne
PS	71,43	12,54	16,03	2,10	70,55	12,88	16,56	2,11
MR	59,74	15,90	24,36	2,49	56,23	16,90	26,87	2,54
CDH	66,17	13,53	20,30	2,26	71,11	10,00	18,89	2,16
Ecolo	77,10	9,81	13,08	1,91	81,76	8,81	9,43	1,81
FN	15,79	15,79	68,42	4,00	17,65	5,88	76,47	4,03
Autre parti	71,63	13,48	14,89	2,05	71,43	11,22	17,35	2,13
Blanc/ne sait pas	44,00	14,00	42,00	2,93	63,89	15,56	20,56	2,34

est deux fois supérieure à la différence de moyenne entre électorat wallon et bruxellois (qui est de 0,28 – correspondant à la moyenne wallonne à laquelle on soustrait la moyenne bruxelloise – voir tableau 3). Au-delà donc d'une simple différence régionale en termes d'universalisme, c'est bien une différence de bassin de recrutement et donc de profil du parti que l'on observe ici.

A l'inverse, les électeurs écologistes et humanistes comptent moins d'universalistes, ce qui est normal. Mais la diminution est inférieure à celle à laquelle on devrait s'attendre étant donné la différence de moyenne entre les deux régions.

En Wallonie, de 2004 à 2007, le pôle d'électeurs universalistes diminue dans certaines formations, au MR, au CDH et dans la catégorie des votes blancs. A l'inverse, l'électorat socialiste et « autre » se caractérise par une proportion très faiblement plus importante d'électeurs universalistes. Enfin, l'électorat du FN renforce son caractère ethnocentriste.

4. Conclusion

Afin de cerner les nouveaux enjeux que sont l'immigration et la sécurité dans l'espace politique francophone, nous avons dans un premier temps élaboré une échelle opposant universalisme et ethnocentrisme sur un continuum, et ce à l'aide de propositions sur lesquelles les électeurs ont pu se positionner.

Cette première étape a mis en évidence un positionnement tendancielle universaliste en Belgique francophone, malgré la présence d'un pôle ethnocentriste non négligeable. Elle a aussi permis de nuancer ce constat en évoquant des différences régionales. La proportion d'électeurs universalistes est plus importante dans la région bruxelloise qu'en Wallonie.

Nous avons ensuite analysé la pénétration des électeurs universalistes et ethnocentristes sur un certain nombre de variables sociologiques et abouti à une série de constats. En proportion, on retrouve davantage d'électorat universaliste chez les hommes, non-croyants, agnostiques ou de confession musulmane, dans les classes d'âge inférieures, parmi les catégories de diplôme supérieur ainsi que dans les catégories socio-professionnelles plus aisées. Cette analyse permet d'expliquer en partie les différences régionales évoquées ci-dessus.

Pour déterminer le positionnement politique des électeurs, nous avons observé la distribution sur le continuum universalisme-ethnocentrisme en relation avec d'autres échelles, à savoir l'auto-positionnement gauche-droite moyen, la position moyenne sur l'échelle socio-économique et l'échelle de libéralisme culturel. Cela nous a permis de mettre en évidence un auto-positionnement en moyenne plus à gauche, un positionnement socio-économique plus à gauche et un conservatisme culturel en moyenne moins marqué parmi l'électorat universaliste que parmi l'électorat ethnocentriste.

La section consacrée au positionnement politique a aussi été l'occasion de différencier l'électorat des différentes formations politiques en matière d'universalisme et d'ethnocentrisme, et ce au niveau tant communautaire que régional.

Les deux pôles du continuum sont incarnés d'une part par les écologistes, d'autre part par le FN, les autres formations politiques se distribuant sur le continuum (dans l'ordre, le CDH, le PS, le MR). Des différences régionales sont apparues : le parti socialiste

Tableau 12. Proportion d'électeurs universalistes et ethnocentristes pour les principales familles politiques en Wallonie en 2007 et en 2004

	Wallonie (2007)			Wallonie (2004)				
	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne	Universalisme	Position centrale	Ethnocentrisme	Moyenne
PS	55,43	15,58	28,99	2,60	54,89	14,08	31,03	2,62
MR	49,24	16,92	33,84	2,77	50,94	17,23	31,84	2,74
CDH	65,20	15,69	19,12	2,32	69,88	14,46	15,66	2,19
Ecolo	75,67	11,03	13,31	1,94	76,64	10,75	12,62	1,93
FN	5,88	7,84	86,27	4,29	8,70	4,35	86,96	4,21
Autre parti	63,24	11,76	25,00	2,32	56,76	16,22	27,03	2,36
Blanc/ ne sait pas	44,35	20,97	34,68	2,86	49,80	19,43	30,77	2,70
Total (N)	1 566	364	621	2,54	1 570	364	622	2,54

voit son électorat se modifier le plus sensiblement entre régions sur ces enjeux ; il présente une distribution nettement plus en faveur des universalistes à Bruxelles qu'en Wallonie. Les distributions restent assez constantes d'un scrutin à l'autre, signe que les partis ont un profil d'électorat assez stable sur ces enjeux.

CHAPITRE VII

Les transferts de voix entre partis entre les élections régionales de 2004 et le scrutin fédéral du 10 juin 2007

Jean-Benoit PILET

1. Introduction

Un des exercices favoris des journalistes et commentateurs politiques au soir des élections et dans les jours ou les semaines qui suivent est d'analyser les résultats des partis en les reliant à de supposés transferts de voix. Ainsi, le dernier scrutin fédéral du 10 juin 2007 a-t-il été présenté du côté francophone comme une déroute socialiste dont auraient surtout bénéficié les libéraux et les écologistes. En termes de résultats bruts, nul ne peut nier une telle analyse.

Cependant, en tirer comme conclusion que les transferts de voix se sont résumés pour l'essentiel à la fuite d'électeurs PS vers le MR et Ecolo reviendrait à commettre « l'erreur écologique », qui présente des résultats au niveau agrégé – en l'espèce, les évolutions dans les scores électoraux des partis – comme valant aussi au niveau individuel, pour le vote de chaque électeur. Certes, au total, le PS est en baisse, tandis que le MR et Ecolo progressent face à un CDH qui stagne. Mais ces variations totales dans les scores électoraux de chacun des partis résultent d'une multitude de transferts de voix par lesquels certains électeurs seraient passés du PS au CDH, d'autres du CDH au MR ou vers Ecolo, d'autres encore auraient rejoint le PS en venant du MR, ou du CDH, etc.

Ce sont précisément ces transferts de voix qui sont analysés dans ce chapitre. L'objectif est de mieux comprendre, au niveau individuel les changements qui se sont produits dans le comportement électoral entre les élections régionales de 2004 et le scrutin fédéral du 10 juin 2007¹. Nous analyserons la proportion d'électeurs ayant

¹ La comparaison avec le comportement électoral aux élections communales de 2006 n'est pas pertinente du fait des différences d'enjeux, mais surtout de par l'offre électorale qui y est particulière, avec notamment de nombreuses listes locales et listes de cartel.

modifié leur vote d'une échéance électorale à l'autre avant de mettre en évidence les gains et pertes des principales formations politiques francophones. Nous tenterons ensuite de dresser un portrait des électeurs volatiles pour l'ensemble de l'électorat francophone, pour ensuite décliner ce profil parti par parti.

2. Les électeurs stables et mobiles entre 2004 et 2007

Le premier élément à mettre en évidence est la proportion de l'électorat de 2007 ayant modifié son vote par rapport au scrutin régional de 2004. Nous distinguerons deux catégories d'électeurs : les électeurs mobiles, qui ont déclaré avoir modifié leur vote entre 2004 et 2007, et les électeurs stables, qui ont annoncé avoir voté pour la même formation aux deux scrutins (tableau 1).

Tableau 1. Proportion d'électeurs stables et mobiles entre 2004 et 2007 (en %)

	<i>Stables</i>	<i>Mobiles</i>
Communauté française	71,8	28,2
Wallonie	75,0	25,0
Bruxelles	68,9	31,1

En l'occurrence, 28,2% des électeurs interrogés ont déclaré des votes différents pour les élections fédérales de 2007 et le scrutin régional de 2004. Le changement de vote déclaré est plus important en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie. Dans la première région, les électeurs mobiles représentent 31,1% de l'électorat alors qu'ils ne comptent que pour un quart de l'électorat wallon.

Ces niveaux de mobilité sont légèrement inférieurs à ceux de l'électorat wallon entre les élections fédérales de 1995 et 1999, et entre celles de 1999 et 2003. Dans le premier cas, la part d'électeurs mobiles était de 36% et dans le second, de 30%². Le dernier scrutin fédéral du 10 juin 2007, malgré la défaite importante du parti socialiste et les belles progressions du MR et d'Ecolo, n'a donc pas été marqué par un plus grand nombre d'électeurs ayant modifié leur vote par rapport au dernier grand scrutin en date.

Si l'on se penche sur la part d'électeurs stables et mobiles parmi l'électorat des principales formations politiques francophones, on voit immédiatement que tous les partis ont vu des électeurs de 2004 les quitter en 2007 pour offrir leur voix à une autre liste (tableau 2). En d'autres termes, tant les vainqueurs que les perdants du 10 juin 2007 ont perdu des électeurs. La différence réside dans le fait que les gagnants sont parvenus à compenser ces départs par l'arrivée de nombreux nouveaux électeurs. L'observation du tableau 2 prouve à elle seule l'utilité d'une analyse des transferts de voix entre partis. Elle démontre en effet que les mouvements électoraux du dernier scrutin fédéral ne se réduisent pas à des pertes électorales pour le seul parti socialiste et à des gains pour les écologistes et les réformateurs.

² M. SWYNGEDOUW, A.-P. FROGNIER, P. BAUDEWYNS, « Les transferts de voix entre les partis (1999-2003) », in A.-P. FROGNIER, L. DE WINTER, P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 52.

De manière générale en Communauté française, c'est le parti socialiste qui a perdu la plus grande proportion de son électorat de 2007 : 31,8% de ses supporters l'ont quitté entre 2004 et 2007. Il est suivi par le CDH, qui a perdu près d'un quart de son électorat de 2004 (24%), et par Ecolo (21,3% d'électeurs perdus)³. Enfin, c'est au MR que les électeurs de 2004 ont été les plus fidèles. Seuls 17,1% d'entre eux se sont exprimés différemment en 2007.

Tableau 2. Proportion d'électeurs mobiles pour les quatre grands partis francophones

	<i>PS</i>	<i>MR</i>	<i>CDH</i>	<i>Ecolo</i>
Communauté française	31,8	17,1	24,0	21,3
Wallonie	35,8	16,1	15,1	24,7
Bruxelles	27,4	17,8	21,6	16,6

En Wallonie, le PS est, sans conteste, la formation qui a perdu le plus d'électeurs par rapport à 2004 : 35,8% des suffrages socialistes de 2004 se sont portés sur un autre parti (ou sur un vote blanc) en 2007. Ecolo arrive en deuxième position avec une perte de 24,7% de ses électeurs de 2004. Etant donné sa victoire électorale, le parti vert a donc dû compenser ses défections par de nombreux gains. Enfin, le CDH et le MR ont les électorats les plus stables du côté wallon avec respectivement 15,1% et 16,1% de défections.

A Bruxelles, les changements de comportement électoral ont aussi affecté au premier chef le parti socialiste. Toutefois, les défections enregistrées par le PS sont d'une moindre ampleur qu'en Wallonie (27,4%, contre 35,8%). En revanche, c'est dans la capitale, là où il a pourtant le plus progressé en 2007, que le CDH a perdu la plus grande proportion de son électorat de 2004 (21,6%). Pour sa part, le Mouvement réformateur a vu 17,8% de ses électeurs de 2004 se détourner de lui. Ecolo en a perdu 16,6%.

3. Le vote des nouveaux électeurs

Parmi les électeurs mobiles entre 2004 et 2007, on retrouve prioritairement les nouveaux électeurs. Ceux-ci ne peuvent par définition pas reproduire un choix politique exprimé trois ans plus tôt. Ils constituent néanmoins une part non négligeable de l'électorat (4% de notre échantillon) et permettent d'évaluer l'attractivité des différents partis pour ces nouveaux entrants dans le champ politique. Ces nouveaux électeurs sont pour la plupart des jeunes qui ont atteint leur majorité dans l'intervalle des deux scrutins. A ces derniers s'ajoutent les citoyens ayant acquis depuis peu la nationalité belge et devenus de ce fait électeurs.

³ Les chiffres présentés ici sont des pourcentages de l'électorat de chacun des partis. Il faut bien entendu garder à l'esprit la taille des électorats de 2004 de chacune de ces formations. Ainsi, perdre 31,8% de l'électorat du PS, très large, ou 17,8% d'électeurs pour les écologistes par rapport à 2004, dont l'électorat est restreint, représente un énorme fossé en nombre d'électeurs perdus. Ainsi, avec 17,1% d'électeurs défaillants, le MR a-t-il perdu plus de suffrages en nombre que le CDH et Ecolo, qui ont pourtant chacun perdu une proportion supérieure de leur électorat.

En l'occurrence, les deux partis francophones les plus attractifs pour ces nouveaux électeurs sont un perdant et un gagnant du scrutin (tableau 3). La formation emportant le succès le plus franc auprès d'eux est le parti socialiste qui, malgré ses mauvaises performances en 2007, attire un quart des primototants. Ecolo talonne le ps en captant 24,1% des nouveaux électeurs. Ce score est un net progrès pour les verts qui avaient attiré très peu de primototants en 2003 (6,98%)⁴. Viennent ensuite le Mouvement réformateur avec 17% des nouveaux électeurs, et enfin le CDH (10,7%). Remarquons enfin la part importante de primototants qui ont exprimé un autre choix électoral, soit pour un petit parti, soit en marquant un vote blanc. Ils sont 23,2% dans ce cas, ce qui constitue la troisième force politique dans cette catégorie d'électeurs.

Tableau 3. Vote des nouveaux électeurs en 2007

<i>Parti</i>	<i>Communauté française</i>	<i>Wallonie</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	25,0	25,0	25,0
MR	17,0	16,0	25,0
CDH	10,7	11,0	8,3
Ecolo	24,1	25,0	16,7
Autres	23,2	23,0	25,0
Total	100,0	100,0	100,0

En matière d'orientation politique des primototants, les divergences entre régions sont faibles. En Région wallonne, ils sont 25% à avoir opté pour le ps, et la même proportion a porté son choix sur Ecolo. Suivent le MR avec 16% et le CDH avec 11%. Là aussi, les autres comportements électoraux (vote blanc ou en faveur d'un petit parti) ont enregistré un certain succès, avec 23% de l'ensemble des nouveaux électeurs wallons. En Région bruxelloise, les différences résident dans le succès plus marqué du Mouvement réformateur auprès des primototants. Ce parti arrive en tête à égalité avec le ps (et les autres comportements de vote) et engrange un quart des suffrages des nouveaux électeurs. Ecolo vient ensuite avec 16,7% et le CDH ferme la marche avec 8,3%.

Les leçons principales à tirer sont donc la bonne tenue des partis de gauche, Ecolo et ps, parmi les nouveaux électeurs. Ces formations exercent un pouvoir d'attraction plus grand sur cet électorat. Leur sympathie s'exprime également plus fréquemment pour les formations politiques plus marginales ou le vote blanc. En revanche, les formations du centre (CDH) et de droite (MR) font face à plus de difficultés pour séduire les nouveaux entrants dans l'électorat.

4. La magnitude des transferts de voix entre partis

A. La magnitude des transferts de voix en Communauté française

Intéressons-nous à présent aux électeurs mobiles qui ont exprimé un vote en 2004 et à la direction des mouvements entre partis (ralliements). Nous avons évoqué les défections qu'ont connues les principales formations politiques francophones entre 2004 et 2007 ; il reste à déterminer quels partis ont tiré profit de ces départs.

⁴ M. SWYNGEDOUW, A.-P. FROGNIER, P. BAUDEWYNS, *op. cit.*, p. 53.

Le tableau 4 présente les transferts de voix pour l'électorat en Communauté française. La ligne PS pour le scrutin 2004 indique la façon dont ont voté en 2007 les électeurs qui avaient marqué une préférence pour le parti socialiste en 2004. En d'autres termes, elle indique que 68,2% de ceux-ci ont reproduit un vote socialiste en 2007. Quand ils ont choisi de ne pas réitérer ce choix, les électeurs socialistes de 2004 se sont répartis de façon plus ou moins équitable entre les trois autres grands partis : 8,3% sont partis au MR, 8,1% au CDH et 8% chez Ecolo. Les concurrents du parti socialiste ont donc profité de manière égale des mauvais résultats du PS en 2007.

Au Mouvement réformateur, les transferts sont moindres. Le parti a en effet conservé 82,9% de son électorat de 2004. Pour le solde restant, les transferts se font en priorité vers le CDH (5,6%), puis vers Ecolo (4,7%) et enfin vers le PS (3,1%). Ce dernier est même dépassé par la catégorie « autres » qui réunit les électeurs du MR de 2004 ayant choisi en 2007 de voter pour une petite liste ou de marquer un vote blanc.

L'électorat de 2004 du Centre démocrate humaniste s'étant réorienté vers une autre formation (environ un quart de l'électorat de 2004 du parti) a opté de façon privilégiée pour le Mouvement réformateur. C'est le cas de 10,4% des électeurs centristes. Par ailleurs, 8,7% de l'électorat humaniste est passé chez Ecolo et 2,6%, au parti socialiste.

Enfin, les défections de l'électorat écologiste se sont principalement faites au profit du MR. Ce transfert de voix « vertes » vers les libéraux représente 6,2% de l'électorat écologiste de 2004. A cela s'ajoutent 4,7% des supporters d'Ecolo en 2004 qui ont rejoint le CDH et 4,0%, le parti socialiste.

Tableau 4. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 en Communauté française (en % de l'électorat de chaque parti)

		<i>Scrutin de 2007</i>					
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres	Total
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	68,2	8,3	8,1	8,0	5,2	100,0
	MR	3,1	82,9	5,6	4,7	3,2	100,0
	CDH	2,4	10,4	76,0	8,7	2,1	100,0
	Ecolo	4,0	6,2	4,7	78,7	5,4	100,0
	Autres	8,1	15,6	5,2	7,4	63,5	100,0

Si une lecture ligne par ligne du tableau 4 permet de savoir qui a perdu quelle proportion de son électorat et au profit de quel adversaire politique, les pourcentages présentés peuvent aussi être rapportés au poids électoral de chaque parti en 2004 afin d'estimer la taille réelle des transferts de voix entre partis. Ainsi le tableau 5 permet-il d'appréhender les gains et pertes de chacun de façon plus réaliste qu'à l'aide des simples pourcentages : l'analyse par pourcentages pourrait donner la fausse impression que les électeurs ayant quitté le PS pour voter MR en 2007 sont moins nombreux que ceux ayant rallié les libéraux alors qu'ils avaient soutenu le CDH trois années auparavant. Une telle conclusion serait erronée puisqu'elle oublierait de

pondérer les pourcentages par la force électorale des formations politiques en 2004 : prendre 8,1% d'électeurs au PS représente un gain plus élevé (71 234) qu'attirer 10,4% d'électeurs CDH (41 852).

Cette projection en nombre d'électeurs autorise donc à comparer les soldes de pertes et de gains entre les différents partis. Ainsi les pertes du PS ont-elles été de plus ou moins 70 000 électeurs (71 234) en faveur du MR, tandis que les gains n'atteignent pas les 20 000 (18 790). Le solde est donc nettement négatif pour le parti socialiste qui a perdu beaucoup plus d'électeurs au profit du MR qu'il n'en a pris à cette formation. Ce solde de transferts de voix négatif vaut aussi face au CDH et à Ecolo. Vis-à-vis du CDH, le PS a perdu près de 70 000 électeurs (69 518) mais n'en a gagné qu'une dizaine de milliers (9 658). Face à Ecolo, les pertes avoisinent les 70 000 électeurs (68 659), pour un gain de moins de 10 000 (8 233) électeurs. En résumé, le PS confirme son statut de perdant de l'élection fédérale de 2007, ses soldes de transferts de voix étant négatifs par rapport aux trois autres grands partis.

Les soldes de transferts de voix sont plus favorables au MR : 71 234 électeurs socialistes de 2004 ont préféré le MR en 2007 (tableau 5). Ils sont rejoints dans leur démarche par 41 852 électeurs CDH et 12 761 électeurs Ecolo. Dans la balance des transferts, le MR, considéré comme l'un des vainqueurs du scrutin de 2007, présente plus de gains que de pertes par rapport au PS et au CDH, mais se trouve en situation de déficit face à Ecolo.

Tableau 5. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 en Wallonie et à Bruxelles (en nombres absolus) ⁵

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	585 222	71 234	69 518	68 659	44 629
	MR	18 790	502 474	33 943	28 488	19 396
	CDH	9 658	41 852	305 844	35 011	8 451
	Ecolo	8 233	12 761	9 674	161 983	11 114
	Autres	35 997	69 327	23 109	32 886	282 197

Pour le CDH, les gains se font surtout dans l'électorat socialiste de 2004 : on peut estimer à partir de notre échantillon que 69 518 électeurs socialistes ont rallié la formation centriste en 2007. Il en va de même pour 33 943 électeurs libéraux et pour un petit contingent de 9 674 écologistes. Au total, le CDH présente donc des gains dépassant ses pertes face au PS mais est en situation de déficit face au MR comme à Ecolo.

Enfin, Ecolo enregistre l'arrivée en 2007 de 68 659 anciens électeurs du parti socialiste, de 28 488 électeurs MR et de 35 011 votants CDH en 2004. Présenté comme

⁵ Résultats projetés à partir de notre échantillon et des scores électoraux des partis aux élections régionales de 2004 en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale. Ces projections donnent des ordres de grandeur plus que des chiffres précis à l'unité près.

le gagnant du scrutin du 10 juin 2007, Ecolo est le seul parti qui a plus de gains que de pertes face aux trois autres grands partis : PS, CDH et MR.

B. La magnitude des transferts de voix en Wallonie

Les nuances en termes de transferts de voix entre régions sont faibles. L'analyse des transferts de voix dans l'électorat wallon révèle des mouvements proches de ceux constatés pour l'ensemble de la Communauté française.

Le PS présente toujours le profil d'un perdant du scrutin 2007. C'est la formation qui a le moins fidélisé ses électeurs entre les deux scrutins. Seuls 64,2% des électeurs socialistes de 2004 ont reproduit leur choix trois ans plus tard. Les transfuges se sont prioritairement tournés vers le partenaire au gouvernement wallon du PS, le Centre démocrate humaniste. Ce parti a attiré 9,8% des anciens électeurs socialistes. Le second bénéficiaire du déclin du PS est Ecolo, avec un transfert de 8,3%. Enfin, le MR a été choisi en 2007 par 7,8% des électeurs socialistes de 2004.

A l'inverse du PS, le Mouvement réformateur est la formation qui est la mieux parvenue à fidéliser son électorat du dernier scrutin régional. En effet, 83,9% des électeurs libéraux de l'époque ont à nouveau noirci la case libérale sur leur bulletin de vote pour les élections de 2007 à la Chambre des représentants. Pour le reste, ceux qui ont quitté le MR l'ont fait en priorité au profit du CDH. Le transfert de voix libérales vers cette formation s'élève à 6,2% des électeurs MR de 2004. Entre le MR et Ecolo, le mouvement d'électeurs est lui de 3,4%, et de 3,1% entre les libéraux et les socialistes.

74,9% de l'électorat CDH sont restés fidèles aux centristes d'un scrutin à l'autre. 10,5% des électeurs CDH de 2004 ont plutôt opté pour le MR et une même proportion est partie vers Ecolo. Une petite part d'entre eux (2,1%) a voté pour le parti socialiste.

Enfin, les électeurs écologistes du scrutin régional de 2004 ont reproduit leur choix dans trois quarts des cas (75,3%). Le quart restant s'est réparti entre le Mouvement réformateur (8,1%), le CDH (5,5%) et le PS (4,1%). Notons qu'Ecolo, à l'instar du PS, a vu un peu plus de 5% de ses électeurs de 2004 opter en 2007 pour un vote blanc ou un vote en faveur d'une petite liste.

Tableau 6. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 en Wallonie (en % de l'électorat de chaque parti)

		<i>Scrutin de 2007</i>					
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres	Total
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	64,2	7,8	9,8	8,3	5,7	100,0
	MR	3,1	83,9	6,2	3,4	2,4	100,0
	CDH	2,1	10,5	74,9	10,5	1,6	100,0
	Ecolo	4,3	8,1	5,5	75,3	5,1	100,0
	Autres	0,9	12,1	1,9	4,7	79,4	100,0

Une lecture verticale des transferts de voix présentés dans le tableau 6 permet d'observer par rapport à quel adversaire chaque parti a gagné des voix en 2007. Ainsi,

il apparaît que le PS a gagné 3,1% de l'électorat MR de 2004, 2,1% de celui du CDH et 4,3% d'Ecolo. Toutefois, comme expliqué plus haut, les pourcentages masquent la taille de l'électorat de chaque parti : prendre 3,1% de l'électorat du MR en 2004 signifie un gain net plus important que gagner 4,3% des électeurs d'Ecolo, qui sont moins nombreux.

Le tableau 7 facilite ce travail puisqu'il présente ces pourcentages en les projetant sur les résultats chiffrés des élections wallonnes du 13 juin 2004. De la sorte, on peut noter qu'en 2007 le parti socialiste a gagné près de 18 000 électeurs en provenance du MR, et un peu plus de 6 000 venant du CDH et d'Ecolo. En comparant ces gains avec les pertes du PS, on s'aperçoit que les socialistes sont bien passés à côté du test électoral de 2007 puisqu'ils sont en déficit net de voix vis-à-vis des trois autres grands partis francophones. La perte de 56 672 électeurs socialistes de 2004 aux dépens du MR n'est compensée que par le gain de 17 567 voix libérales de 2004. Face au CDH, le solde des transferts de voix est également négatif : les gains sont de 6 437 face à des pertes de 71 203 anciens supporters du PS. Les pertes excèdent aussi les gains dans les transferts PS-Ecolo.

Tableau 7. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 en Wallonie (en nombres absolus)⁶

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	466 452	56 672	71 203	60 304	41 414
	MR	17 567	475 432	35 133	19 267	13 600
	CDH	6 437	32 186	229 593	32 186	4 905
	Ecolo	6 400	12 055	8 186	112 067	7 590
	Autres	2 224	29 895	4 694	11 612	196 167

En 2007, le Mouvement réformateur a surtout enregistré des gains venant des électorsats socialiste (56 672) et humaniste (32 186). S'y ajoutent quelque 12 000 électeurs écologistes. Si on compare les gains et les pertes du Mouvement réformateur, le solde est positif pour les libéraux par rapport au PS et au CDH. Seul Ecolo perd moins de voix qu'il n'en gagne face au MR.

Au CDH, les gains enregistrés en 2007 proviennent surtout de voix socialistes de 2004. Les électeurs socialistes sont près de 70 000 à avoir rallié les rangs centristes. En outre, les centristes ont séduit 35 133 électeurs libéraux et un peu plus de 8 000 écologistes. Néanmoins, ces gains excèdent les pertes du CDH dans le seul cas du parti socialiste. En revanche, face au MR et à Ecolo, les centristes ont perdu plus d'électeurs qu'ils n'en ont gagné, ce qui explique sans doute leur relative stagnation.

Enfin, Ecolo est la seule formation à présenter un solde de transfert de voix positif par rapport à tous ses concurrents. Les verts ont séduit 60 000 anciens électeurs

⁶ Résultats projetés à partir de notre échantillon et des scores électoraux des partis aux élections régionales de 2004 en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

socialistes alors que le PS n'a attiré qu'un peu plus de 6 000 supporters d'Ecolo de 2004, soit un rapport de dix pour un. Face au Mouvement réformateur, les gains des écologistes s'élèvent à près de 20 000 voix tandis que les pertes plafonnent à 12 000. Par rapport au CDH, les gains sont de plus de 30 000 voix contre des pertes atteignant les 8 000, ce qui constitue à nouveau un rapport largement positif.

C. La magnitude des transferts de voix en Région de Bruxelles-Capitale

La Région de Bruxelles-Capitale se distingue surtout de la Région wallonne par des défections moins larges des électeurs socialistes et une plus grande fidélité des électors du CDH et d'Ecolo d'un scrutin à l'autre. Pour le parti socialiste, un peu moins de trois quarts des électeurs du dernier scrutin régional bruxellois sont restés fidèles au parti à la rose (72,6%). Le quart restant s'est distribué entre le MR (8,8%), Ecolo (7,6%), et le CDH (6,2%) (tableau 8).

Le Mouvement réformateur est marqué à Bruxelles comme ailleurs par la forte fidélité de son électorat de 2004. Ils sont 82,2% à ne pas l'avoir quitté en 2007. Le cinquième restant est surtout parti vers Ecolo (5,8%) et le CDH (5,2%). Enfin, une petite frange des supporters libéraux de 2004 a rallié le parti socialiste (3,1%).

78,4% des électeurs du CDH en 2004 ont réitéré leur choix lors du scrutin de 2007. Les autres ont surtout préféré le Mouvement réformateur (10,3%). D'autres ont quitté le CDH pour Ecolo (5,2%) ou pour le parti socialiste (3,1%).

L'électorat Ecolo est plus stable en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie. 83,4% de ceux qui avaient soutenu les verts en 2004 ont décidé en 2007 d'apporter à nouveau leur suffrage tandis que 5,9% ont décidé d'exprimer un vote blanc ou un vote pour une petite liste. Les autres se sont répartis équitablement entre les trois grands partis francophones (3,6% chacun).

Notons enfin les transferts importants de voix des autres partis et votes blancs vers une formation politique plus traditionnelle en 2007. Le vote en faveur de petites formations politiques et le vote blanc semblent davantage correspondre à un comportement électoral instable. Le transfert de ces voix en 2007 s'est effectué surtout en faveur du Mouvement réformateur (16,8%). Le parti socialiste est aussi parvenu à capter ces suffrages dans une proportion satisfaisante (10,7%), tout comme Ecolo (8,4%) et dans une moindre mesure le CDH (6,4%).

Tableau 8. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 à Bruxelles-Capitale (en % de l'électorat de chaque parti)

		Scrutin de 2007					
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres	Total
Scrutin de 2004	PS	72,6	8,8	6,2	7,6	4,7	100,0
	MR	3,1	82,2	5,2	5,8	3,7	100,0
	CDH	3,1	10,3	78,4	5,2	3,1	100,0
	Ecolo	3,6	3,6	3,6	83,4	5,9	100,0
	Autres	10,7	16,8	6,4	8,4	57,7	100,0

Si l'analyse des pertes est instructive, le rapport entre pertes et gains l'est tout autant. Le tableau 9 pondère les pourcentages présentés au tableau 8 en les rapportant aux scores électoraux respectifs du PS, du MR, du CDH et d'Ecolo aux élections régionales bruxelloises de 2004.

Le PS a gagné près de 4 000 voix aux dépens du Mouvement réformateur en 2007, près de 1 600 voix en provenance d'Ecolo et un peu plus de 1 000 voix sur le CDH. Ces transferts sont cependant insuffisants pour compenser les pertes enregistrées face à chacun de ces trois partis. En conformité avec ses résultats aux élections fédérales de 2007, les socialistes ont un solde de transferts de voix négatifs par rapport tant au MR qu'au CDH et à Ecolo.

Tableau 9. Transferts de voix entre partis entre 2004 et 2007 à Bruxelles-Capitale (en nombres absolus) ⁷

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	83 757	10 176	12 785	10 828	7 436
	MR	3 941	106 655	7 882	4 322	3 051
	CDH	1 157	5 783	41 253	5 783	881
	Ecolo	1 630	3 071	2 085	28 545	1 933
	Autres	11 005	17 195	6 534	8 598	59 152

Le MR a séduit plus de 10 000 électeurs socialistes de 2004, plus de 5 000 centristes et 3 000 écologistes. Ces gains lui permettent d'enregistrer un solde de transferts de voix positif face au PS. Mais, face au CDH et à Ecolo, les libéraux ont perdu un petit peu plus de voix qu'ils n'en ont gagné.

Le CDH a enregistré des gains plus substantiels à Bruxelles qu'en Wallonie. Cette meilleure tenue des anciens sociaux chrétiens se vérifie dans leurs transferts de voix. Face au PS, le solde est positif avec un gain de près de 13 000 voix qui excède les pertes, toutefois d'à peine plus de 1 000 voix. Les gains excèdent également les pertes par rapport aux libéraux, puisqu'un peu moins de 8 000 électeurs libéraux de 2004 ont rallié le CDH trois ans plus tard, alors que seuls 5 783 ont effectué le trajet inverse. En réalité, ce n'est que face à Ecolo que le CDH enregistre plus d'électeurs perdus (près de 6 000) que gagnés (2 085).

L'analyse des transferts de voix confirme à nouveau la bonne tenue des écologistes en 2007 : ce sont les seuls à avoir un solde positif par rapport aux trois autres grands partis. Face au PS, les gains s'élèvent à près de 11 000 voix pour seulement 1 600 perdues. Vis-à-vis des libéraux, les transferts sont plus équilibrés avec un gain de plus ou moins 4 000 voix pour des pertes avoisinant les 3 000. Enfin, Ecolo a enregistré le ralliement de près de 5 000 électeurs centristes tandis que seuls 2 000 supporters des verts de 2004 ont rejoint le CDH en 2007. Notons par ailleurs que le parti a rallié plus

⁷ Résultats projetés à partir de notre échantillon et des scores électoraux des partis aux élections régionales de 2004 en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

d'électeurs venus des autres formations politiques ou ayant exprimé un vote blanc en 2004 qu'il n'en a perdu (4 817 contre 1 933).

Les mouvements de voix déclarés des petites formations politiques et des votes blancs vers les partis traditionnels sont importants. Ils bénéficient surtout au Mouvement réformateur (plus de 17 000 électeurs gagnés contre environ 3 000 électeurs perdus). Le solde est aussi largement négatif envers Ecolo et le CDH. Les transferts vers et depuis le parti socialiste présentent aussi un solde négatif mais la différence est moins nette.

5. Quels sont les électeurs les plus susceptibles de changer de vote ?

Après avoir détaillé les transferts de voix entre les quatre grands partis francophones, nous croiserons la volatilité électorale avec différentes variables socio-démographiques (âge, statut socioprofessionnel, niveau d'étude)⁸. Cette analyse a pour objectif de déterminer dans quel(s) groupe(s) de la population les électeurs ont une probabilité plus forte de modifier leur vote entre 2004 et 2007.

Le tableau 10 détaille la proportion d'électeurs stables et mobiles dans les différentes classes d'âge. Il en ressort que la proportion d'électeurs mobiles est la plus grande dans les classes d'âge les plus jeunes. Près de 4 votants de moins de 25 ans sur 10 ont changé leur vote de 2004 à 2007. Cette plus forte volatilité s'explique en général par un facteur d'âge ou de cycle de vie. Les électeurs les plus jeunes se situent à l'aube de leur expérience politique, mais aussi à une période de la vie où beaucoup vivent d'importants changements comme la fin des études et le premier emploi, etc. La probabilité d'être un électeur volatil décroît ensuite pour ne plus concerner que moins d'un électeur sur quatre chez les 65 ans et plus.

Tableau 10. Proportion d'électeurs mobiles dans les différentes classes d'âge (en %)

<i>Classe d'âge</i>	<i>Electeurs stables</i>	<i>Electeurs mobiles</i>
moins de 25 ans	60,3	39,7
25-34 ans	70,2	29,8
35-44 ans	75,3	24,7
45-54 ans	72,5	27,5
55-64 ans	71,6	28,4
65 ans et +	77,0	23,0

L'analyse par statut socioprofessionnel indique que les électeurs volatils sont proportionnellement plus nombreux parmi les statuts les plus précaires (tableau 11). Chez les électeurs se déclarant ouvrier, chômeur, invalide ou minimexé, la part d'électeurs ayant changé de vote d'un scrutin à l'autre dépasse les 30%. Ces plus fortes proportions peuvent sans doute expliquer en partie les nombreuses défections subies par le parti socialiste. Cette formation est en effet tendanciellement bien implantée dans ces catégories de la population.

⁸ La variable « genre » a été testée mais elle ne mène à aucune différence significative.

Tableau 11. Proportion d'électeurs mobiles dans les différents groupes socio-professionnels (en %)

<i>Statut socio-professionnel</i>	<i>Electeurs stables</i>	<i>Electeurs mobiles</i>
Ouvrier(e)	69,0	31,0
Employé(e)	73,4	26,6
Fonctionnaire	78,3	21,7
Cadre	72,4	27,6
Profession libérale	74,8	25,2
Commerçant/indépendant(e)	73,2	26,8
Chômeur(euse)	63,6	36,4
Homme/femme au foyer	82,0	18,0
Etudiant(e)	58,9	41,1
(Pré-)pensionné(e)	73,8	26,2
Invalide	51,4	48,6
Minimexé(e)	60,0	40,0

Parmi les étudiants, la proportion d'électeurs mobiles atteint les 41,1%. Ce pourcentage confirme l'analyse par classes d'âge qui indiquait une plus forte volatilité électorale chez les électeurs les plus jeunes.

La troisième donnée socio-démographique considérée est le dernier diplôme obtenu par les électeurs (tableau 12). Tout comme pour l'âge, des tendances claires, quasi linéaires, se dégagent. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins la frange d'électeurs mobiles est importante. Ainsi, environ un tiers des électeurs sans diplôme, diplômés de l'école primaire ou du secondaire inférieur ont modifié leur vote entre 2004 et 2007, pour seulement 24,1% des diplômés de l'enseignement universitaire et 25,8% des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur non universitaire.

Tableau 12. Proportion d'électeurs mobiles selon le dernier diplôme obtenu (en %)

<i>Dernier diplôme</i>	<i>Electeurs stables</i>	<i>Electeurs mobiles</i>
Aucun	67,4	32,6
Primaire	68,4	31,6
Secondaire inférieur général	63,5	36,5
Secondaire inférieur technique	63,3	36,7
Secondaire inférieur professionnel	69,1	30,9
Secondaire supérieur général	68,3	31,7
Secondaire supérieur technique	72,8	27,2
Secondaire supérieur professionnel	70,8	29,2
Supérieur non universitaire	74,2	25,8
Universitaire	75,9	24,1

Cette plus forte mobilité électorale chez les moins diplômés n'a pas spécifiquement nui au parti socialiste qui est traditionnellement le parti le plus fort dans ces couches de la population en Région wallonne ⁹.

6. Profil politique des électeurs mobiles des quatre grands partis francophones

Pour conclure ce chapitre, nous tenterons de dresser un portrait politique des électeurs mobiles des quatre principaux partis francophones en mobilisant quatre indicateurs.

Il a d'abord été demandé aux répondants de se positionner sur une échelle politique classique gauche-droite. Celle-ci s'étend de la position 0 (position la plus à gauche) à la position 9 (position la plus à droite), le centre se situant à 4,5. Le premier indicateur utilisé pour cerner le profil politique des électeurs mobiles des quatre grands partis correspond donc à leur auto-positionnement moyen sur ce continuum gauche-droite.

Trois autres indicateurs viennent compléter le tableau. Ils sont construits à partir de propositions soumises aux répondants au cours de la même enquête sortie des urnes. Ces propositions portent sur diverses problématiques politiques, comme la légalisation du cannabis, le pouvoir des syndicats, la privatisation des entreprises publiques, etc. Il a été demandé aux répondants de se prononcer sur ces différentes propositions afin de donner leur avis ¹⁰. A partir de ces questions, trois indicateurs de positionnement politique ont pu être construits. Le premier place les électeurs sur un axe socio-économique classique. Cet axe est un continuum allant de la gauche (valeur 1) à la droite (valeur 5) ¹¹. Les deux autres indicateurs reprennent le même continuum allant de 1 à 5, mais autour de deux autres clivages. Le premier est celui du libéralisme culturel sur lequel s'opposent des positions plus ouvertes sur des questions comme l'homosexualité ou la légalisation des drogues douces et des positions plus rétives à ce genre d'avancées, davantage en faveur d'un maintien des valeurs traditionnelles. Enfin, le troisième et dernier indicateur se fonde sur le clivage opposant les électeurs soutenant des positions plus ou moins dures, plus ou moins restrictives par rapport à l'immigration et à la criminalité.

A l'aide de ces quatre indicateurs, nous dressons le portrait politique des électeurs mobiles des quatre grands partis francophones.

L'analyse du profil des électeurs ayant quitté le parti socialiste d'un scrutin à l'autre révèle des situations contrastées en fonction de la direction prise par les mobiles. L'auto-positionnement sur l'axe gauche-droite varie nettement selon le parti choisi en 2007 (tableau 13). Cette variation est somme toute conforme aux attentes. Ainsi, les électeurs qui passent du PS au MR se positionnent très légèrement à droite du centre (4,72). Ceux ayant opté pour le CDH se situent aussi au centre mais légèrement à gauche (4,03). Enfin, les ex-électeurs socialistes ayant rallié Ecolo optent pour leur part pour un positionnement net à gauche (3,17). En d'autres termes, les électeurs les plus à gauche qui souhaitaient ne plus voter pour le PS ont porté leur choix sur

⁹ Voir, dans ce volume, le chapitre III.

¹⁰ Les avis possibles sont les suivants : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ».

¹¹ Schématiquement, la position 2 correspond au centre-gauche, la position 3 au centre et la position 4 au centre-droit.

un autre parti de gauche, Ecolo. Ceux plus proches du centre-gauche ont choisi le CDH. Et ceux se positionnant au centre-droit ont opté pour le MR. Ces observations logiques et attendues doivent toutefois être prises avec précaution. Les répondants peuvent connaître le positionnement de leur nouveau choix sur l'axe gauche-droite et avoir tendance à rapprocher leur position de celle du parti de leur choix dans leur déclaration.

Tableau 13. Positionnement politique des électeurs ayant quitté le PS en 2007

	<i>Vers le MR</i>	<i>Vers le CDH</i>	<i>Vers Ecolo</i>
Gauche-droite	4,72	4,03	3,17
Socio-économique	2,31	2,40	2,82
Libéralisme culturel	3,75	3,54	2,84
Ouverture-fermeture	2,48	2,36	1,91

Les trois autres indicateurs, construits sur des positionnements indirects sur des questions, ont pour objectif d'éviter ce biais en partie. Les écarts entre les électeurs ayant quitté le PS pour le MR, le CDH ou Ecolo sont plus réduits. Pour l'indicateur englobant les réponses aux questions sur des enjeux socio-économiques, la distance entre les trois électors mobiles est de 0,51 sur une échelle allant de 1 à 5. De façon étonnante, ce sont d'ailleurs les électeurs partis du PS vers le MR qui ont la position la plus à gauche, suivi du CDH puis d'Ecolo. Les différences sont plus nettes pour les deux indices suivants. Pour l'indice du libéralisme culturel, fondé sur des questions de valeurs, la différence de positionnement est de 0,91 sur une échelle allant de 1 à 5. Les anciens électeurs PS ayant opté en 2007 pour Ecolo présentent les positions les plus ouvertes, les plus tolérantes sur ces problématiques. Les défections vers le CDH et le MR présentent en moyenne des positions assez semblables de conservatisme modéré. Enfin, sur l'indice ouverture-fermeture relatif aux questions d'immigration et de sécurité, l'écart est de 0,67 entre la position la plus ouverte (incarnée par les électeurs ayant rallié Ecolo) et la position la plus fermée (occupée par les électeurs ayant rejoint le MR), les électeurs partis du PS vers le CDH occupant une position intermédiaire. En résumé, parmi les électeurs ayant quitté le PS en 2007, ceux se situant en moyenne le plus à gauche, le plus proche des positions de libéralisme culturel et d'ouverture ont opté pour Ecolo. A l'inverse, les électeurs optant en moyenne pour des positions de centre-droit ont rallié le MR, tandis que ceux occupant des positions intermédiaires, proches du centre, ont opté pour le CDH.

Parmi les électeurs ayant quitté le MR en 2007, les positionnements sont plus bigarrés (tableau 14). Sur les quatre indicateurs, les écarts entre ceux ayant reporté leur suffrage sur le PS, le CDH et Ecolo sont minimes. Ils sont de 0,16 pour l'auto-positionnement gauche-droite (sur une échelle de 0 à 9), de 0,40 pour l'indicateur socio-économique, de 0,23 sur les problématiques de libéralisme culturel et de 0,20 sur l'indicateur ouverture-fermeture (chaque fois sur une échelle de 1 à 5). Peu de choses distinguent donc les trois types d'électeurs ayant choisi de ne plus voter MR en 2007.

Tableau 14. Positionnement politique des électeurs ayant quitté le MR en 2007

	<i>Vers le ps</i>	<i>Vers le CDH</i>	<i>Vers Ecolo</i>
Gauche-droite	4,29	4,32	4,16
Socio-économique	2,79	2,39	2,72
Libéralisme culturel	3,26	3,49	3,41
Ouverture-fermeture	2,45	2,54	2,34

En réalité, l'enseignement le plus intéressant résulte d'une comparaison des électeurs mobiles et des électeurs stables. Ces derniers ont des positions marquées clairement plus à droite. Tout d'abord, l'auto-positionnement moyen sur l'axe gauche-droite de l'électorat stable du MR en 2007 est de 5,48, soit plus d'un point plus à droite que les électeurs ayant quitté le MR (4,29). Sur l'indicateur socio-économique, la position moyenne de réformateurs fidèles est de 3,13, alors qu'elle varie entre 2,39 et 2,79 pour les électeurs mobiles. Sur les enjeux dits de libéralisme culturel, l'électorat constant présente une position moyenne de 3,59 tandis qu'elle varie entre 3,26 et 3,49 pour les électeurs changeants. Enfin, sur l'indice ouverture-fermeture, les électeurs libéraux stables adoptent un positionnement moyen de 2,63, c'est-à-dire comparativement moins ouvert que celui des électeurs mobiles (entre 2,34 et 2,54).

L'analyse du positionnement des électeurs mobiles du CDH présente des profils plus attendus (tableau 15). Ainsi, l'auto-positionnement gauche-droite des transfuges montre que les électeurs ayant opté pour le MR se placent en moyenne plus à droite (5,10), suivi de ceux partis chez Ecolo (3,00) qui sont légèrement à gauche, et enfin de ceux ayant rallié le ps dont l'auto-positionnement est plus nettement à gauche (4,00).

Tableau 15. Positionnement politique des électeurs ayant quitté le CDH en 2007

	<i>Vers le ps</i> ¹²	<i>Vers le MR</i>	<i>Vers Ecolo</i>
Gauche-droite	3,00	5,10	4,00
Socio-économique	1,86	2,62	2,24
Libéralisme culturel	2,93	2,92	2,92
Ouverture-fermeture	2,14	2,53	1,76

Sur l'indicateur socio-économique, l'ordre est légèrement différent. Les électeurs optant en moyenne pour des positions plus à droite demeurent ceux ayant rejoint les rangs libéraux (2,62). En revanche, entre les recrues écologistes et socialistes, ce sont cette fois les seconds qui présentent la position moyenne la plus à gauche (1,86 contre 2,24). Sur les questions de libéralisme culturel, les électeurs mobiles ne se différencient guère selon leur nouveau parti d'adoption. Enfin, sur l'indice ouverture-fermeture, les électeurs ayant quitté le CDH pour le MR présentent le positionnement moyen le plus proche de la position centrale parmi les électeurs mobiles (2,53), suivis

¹² Les données concernant les transferts du CDH vers le ps sont à prendre avec plus de réserve car elles sont statistiquement moins significatives.

par les nouveaux socialistes (2,14), alors que ceux ayant rallié Ecolo penchent le plus franchement vers le pôle « ouverture » (1,76).

Enfin, pour les électeurs ayant quitté Ecolo, les défections se font là aussi dans une direction cohérente par rapport au positionnement moyen des électeurs mobiles (tableau 16). En termes d'auto-positionnement sur l'axe gauche-droite, les électeurs mobiles plus à droite rejoignent le Mouvement réformateur avec une position moyenne très proche du centre (4,48). Viennent ensuite les électeurs écologistes ayant opté pour le CDH en 2007. Enfin, les électeurs dont la mobilité a profité au PS se placent en moyenne le plus à gauche parmi les électeurs mobiles (2,44).

Tableau 16. Positionnement politique des électeurs ayant quitté Ecolo en 2007

	<i>Vers le PS</i> ¹³	<i>Vers le CDH</i>	<i>Vers le MR</i>
Gauche-droite	2,44	3,95	4,48
Socio-économique	1,91	2,45	2,88
Libéralisme culturel	2,63	3,37	3,42
Ouverture-fermeture	1,50	2,39	2,02

Ce schéma se reproduit globalement avec les trois autres indicateurs. Tout d'abord, sur les enjeux socio-économiques, un écart de 0,97 point distingue les électeurs dont la mobilité profite au MR (position moyenne la plus à droite avec 2,88), des électeurs ayant rejoint le PS (position moyenne de 1,91), les transfuges vers le CDH occupant une position moyenne intermédiaire. Les transfuges socialistes adoptent aussi la position moyenne la plus proche du libéralisme culturel (2,63). Sur ces enjeux, la position moyenne des transfuges vers les libéraux et les humanistes est fort proche (respectivement 3,42 et 3,37). Enfin, l'indice ouverture-fermeture présente un placement moyen des trois électors mobiles un peu différent. Ceux ayant la position moyenne la plus à gauche sont de nouveau les ex-électeurs Ecolo qui sont partis au PS. Toutefois, ce sont ceux ayant opté pour le CDH en 2007 qui présentent la position moyenne la plus élevée en direction du versant fermeture (2,39). Enfin, ceux ayant choisi les libéraux occupent la position intermédiaire (2,02).

7. Conclusion

L'objectif premier de ce chapitre consacré aux transferts de voix entre partis à l'occasion du dernier scrutin fédéral du 10 juin 2007 était d'aller au-delà de l'analyse présentant les résultats bruts de ces élections et les écarts pour chaque parti avec les scores enregistrés précédemment. En effet, ces écarts peuvent être trompeurs en termes de comportements individuels des électeurs. Ils peuvent donner l'impression fautive que ceux-ci ont soit reproduit leur vote du scrutin précédent, soit quitté un des perdants de 2007 pour rejoindre un des gagnants. Or, nous l'avons vu, les transferts de voix sont plus complexes. Ainsi, il est apparu que tous les partis, même les partis

¹³ Les chiffres pour les transferts du CDH vers le PS sont à prendre avec plus de réserve car ils sont statistiquement moins significatifs.

désignés gagnants au lendemain du scrutin de 2007 comme Ecolo et le Mouvement réformateur, ont vu des électeurs de 2004 les quitter, tandis que le parti socialiste, malgré son recul en 2007, a réussi à séduire de nouveaux électeurs. De même, la relative stabilité électorale du CDH masque des mouvements et transferts de voix.

Des transferts de voix importants mais invisibles au niveau agrégé se sont révélés. Ainsi, de nombreux transferts du CDH vers le MR et réciproquement ont eu lieu en 2007. De même, beaucoup d'électeurs ont quitté les libéraux pour rejoindre Ecolo. Il est apparu aussi que la défaite socialiste avait profité aux trois autres grands partis francophones de façon plus ou moins équivalente.

Enfin, la division entre vainqueurs et perdants des élections de 2007 a été réaffirmée par l'étude des soldes gains-pertes des différents partis. Le PS est le seul à avoir enregistré plus de pertes que de gains, et cela par rapport à l'ensemble de ses concurrents. Vient ensuite le CDH qui a un solde gains-pertes positif face au PS mais négatif face au MR et à Ecolo. Le Mouvement réformateur a, lui, gagné plus qu'il n'a perdu par rapport au PS et au CDH. Mais il a perdu plus d'électeurs au profit d'Ecolo qu'il n'en a pris à ce dernier. Enfin, Ecolo est le seul à avoir un solde gains-pertes positif face aux trois autres grands partis, ce qui explique sa position de vainqueur au lendemain des élections de 2007.

Les élections fédérales de 2007 ont donc, au niveau tant des comportements électoraux individuels que des résultats agrégés, surtout pris les couleurs vertes et bleues, tandis que l'orange, et surtout le rouge, ont pâli.

L'analyse du profil socio-démographique et politique des électeurs mobiles par rapport aux électeurs stables a en outre mis en évidence que certaines catégories de la population (jeunes, précaires, peu diplômés) comptent une proportion plus grande que la moyenne d'électeurs mobiles. Enfin, le profil politique des électeurs mobiles se situe en général en concordance avec le choix du parti vers lequel s'est reportée leur voix.

Conclusion

Pascal DELWIT, Emilie VAN HAUTE

Dans l'espace francophone belge, le scrutin fédéral de 2007 marque un changement de leadership entre partis. Le parti socialiste perd un cinquième de sa représentation parlementaire et se voit relégué symboliquement à la deuxième place sur la scène politique wallonne, bruxelloise et francophone¹. La victoire du MR est essentiellement symbolique, dès lors que le parti gagne des voix mais perd un siège. Surtout il endosse le leadership au niveau francophone. Le CDH est en progression modérée, grâce surtout à son bon score bruxellois. Les écologistes doublent leur représentation parlementaire.

L'analyse des transferts de voix entre les deux échéances électorales fédérales (2003 et 2007) a permis de nuancer une conception statique en termes de gagnants et de perdants du scrutin. Elle a mis en évidence les multiples mouvements intervenus au niveau de toutes les formations politiques. Les soldes en termes de transferts de voix permettent néanmoins de situer les évolutions. Le parti socialiste a ainsi perdu des électeurs au profit des trois autres principales formations du paysage politique francophone, à peu près en parts égales. A l'inverse, Ecolo présente un solde positif de suffrages par rapport à ses trois concurrents. A l'image de leur résultat global, les mouvements de voix des réformateurs et des démocrates humanistes sont plus variés. Dans le cas du MR, ils sont positifs vis-à-vis du parti socialiste et du CDH, mais négatifs à l'endroit d'Ecolo. Pour sa part, le CDH présente un solde favorable sur le PS mais négatif sur le MR et Ecolo. En outre, cette analyse montre que la mobilité électorale touche davantage certaines catégories de la population, singulièrement les jeunes, les personnes à statut socio-professionnel précaire et les individus à faible capital scolaire.

¹ J.-B. PILET et E. VAN HAUTE, *Electoral studies*, à paraître.

Cet ouvrage s'était fixé pour objectif non seulement de préciser les mouvements de voix mais aussi de comprendre et d'expliquer les ressorts du comportement des électeurs, leur choix dans l'isoloir lors de ce scrutin particulier. Cette analyse a été accomplie à l'aide de données récoltées dans le cadre d'une enquête par questionnaire menée à la sortie des urnes.

Plus spécifiquement, l'ouvrage a examiné une série de variables pouvant éclairer les comportements électoraux et mis en évidence la structuration de l'électorat des principales formations de l'espace politique francophone.

Nous avons retenu deux catégories de variables explicatives du comportement électoral. La première correspond à des variables socio-démographiques lourdes (capital scolaire, orientation philosophique, statut socio-professionnel) ; la seconde, à un certain nombre d'attitudes qui sont considérées dans la littérature comme orientant le comportement électoral. Chaque chapitre a apporté un éclairage particulier sur les relations entre les variables retenues et le comportement électoral.

Nous avons noté l'existence d'une relation entre capital scolaire et vote. Les partis attirent des électorats tendanciellement différents sur cette caractéristique. Le parti socialiste et le Front national recrutent le plus d'électeurs des catégories sociales à faible capital scolaire. Inversement, Ecolo et le Mouvement réformateur puisent de façon privilégiée leur base électorale dans les catégories de citoyens à niveau de diplôme élevé. Le CDH, quant à lui, présente une situation relativement transversale sur cette variable.

L'orientation philosophique est une autre variable déterminante dans les choix électoraux. Deux chapitres y sont consacrés. Le premier s'est attaché au comportement électoral du sous-groupe des catholiques, le deuxième à celui des citoyens de confession musulmane. Ces deux contributions corroborent l'existence d'une relation entre orientation philosophique et vote. Chez les catholiques, la croyance et surtout la pratique sont corrélés au comportement dans l'isoloir. Sur cette variable le CDH, dont l'électorat est fortement catholique, s'oppose aux partis de gauche (ps et Ecolo), qui recrutent peu dans cette catégorie de la population. La structure philosophique de l'électorat du MR est relativement transversale. En outre, cette orientation philosophique se double de positionnements sur des enjeux (centre-gauche au niveau socio-économique, conservatisme culturel). Chez les citoyens de confession musulmane, l'orientation du vote tend davantage vers la gauche du spectre politique et surtout vers le parti socialiste mais la pénétration du CDH dans cette population s'améliore entre 2003 et 2007. L'ancrage à gauche est en concordance avec le positionnement des électeurs sur les questions socio-économiques, alors qu'ils partagent avec l'électorat catholique un certain conservatisme culturel.

A côté des variables socio-démographiques lourdes, nous avons voulu investiguer l'impact du positionnement des électeurs sur une série d'enjeux fondamentaux influençant leur comportement électoral et mobilisé à cette fin plusieurs indicateurs à partir de l'enquête menée par le Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles à la sortie des urnes le 10 juin 2007.

D'une part, le questionnaire élaboré dans le cadre de cette enquête propose aux répondants de se positionner sur une échelle politique classique gauche-droite. Celle-ci s'étend de la position 0 (position la plus à gauche) à la position 9 (position la plus à

droite), le centre se situant à 4,5. Le positionnement des répondants sur cette échelle gauche-droite constitue le premier indicateur de positionnement sur les enjeux.

Les trois autres indicateurs sont établis à partir de propositions soumises aux répondants au cours de la même enquête. Ces propositions portent sur des problématiques politiques, comme la légalisation de la consommation du cannabis, le pouvoir des syndicats, la privatisation des entreprises publiques, etc. Les répondants avaient à choisir parmi les réponses suivantes : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ». A partir de ces propositions, trois indicateurs ont pu être construits, positionnant les répondants sur des continuums variant de 1 à 5. Le premier consiste en un axe socio-économique classique, le second oppose les positions de libéralisme culturel aux positions de conservatisme culturel, le dernier met dos à dos les tenants de l'ethnocentrisme aux partisans de l'universalisme.

En termes de positionnement gauche-droite, notre travail montre le lien fort entre échelle d'auto-positionnement et indicateur construit, ce qui confirme le caractère toujours pertinent de l'utilisation de l'échelle gauche-droite. L'analyse confirme par ailleurs le lien assez prévisible et cohérent entre comportement électoral et positionnement des électeurs sur ces indicateurs. Le profil des électorats des partis est cohérent par rapport au positionnement sur ces indicateurs : les électorats du parti socialiste et d'Ecolo se positionnent tendanciellement sur le versant gauche des indicateurs, l'électorat du MR sur le versant droit et l'électorat du CDH sur le versant centre-gauche.

Les positionnements des électeurs sur l'indicateur opposant universalisme et ethnocentrisme sont aussi liés au comportement électoral. Les différents électorats des partis se distribuent sur le continuum. L'électorat du FN présente la version la plus ethnocentriste. Sur le versant universaliste, les électorats se distinguent par leur attachement plus ou moins marqué : l'électorat d'Ecolo est le plus proche du pôle universaliste, suivi du CDH, du PS, et enfin du MR.

Ces apports éclairent la relation entre une série de variables et le vote. Certaines corrélations apparaissent mais sans qu'on puisse en inférer une quelconque causalité : il s'est en effet avéré difficile d'isoler l'impact d'une seule variable. Sans doute la relation entre statut socio-professionnel et vote masque-t-elle en réalité une relation initiale plus forte entre capital scolaire et comportement électoral, le statut socio-professionnel n'étant qu'une variable intermédiaire dans la relation. Aucun impact net ne s'impose. Chaque chapitre porte sur l'influence d'une variable sur le vote, indépendamment de l'effet, amplificateur ou réducteur, des autres variables.

Cette conclusion est dès lors l'occasion de vérifier la relation combinée entre les variables socio-démographiques (âge, capital scolaire, orientation philosophique et statut socio-professionnel) et de positionnement (échelles universalisme/particularisme, gauche/droite et de conservatisme culturel), et le vote.

Plus précisément, nous combinerons les variables dans un modèle afin d'analyser leur interaction et leur poids respectif réel sur les comportements électoraux. Ce travail peut s'effectuer à l'aide de la technique de régression linéaire. Nous avons opté pour une vérification en quatre temps. Un premier modèle combine les variables socio-démographiques afin de déterminer leur poids respectif de façon interactive sur le

vote en 2007. Le deuxième modèle opère une combinaison des variables d'attitudes. Le troisième fusionne les deux précédents. Le dernier ajoute la variable « vote 2004 » dans le modèle.

Le tableau recèle trois informations. Le R^2 indique la proportion dans laquelle le modèle explique le vote. Par exemple, le modèle 1 explique à 71% le vote des répondants. Les données du tableau indiquent le poids de chacune des variables dans l'explication. Plus le nombre est élevé, plus le poids de la variable dans l'explication totale est important. L'ajout ou non d'étoile(s) indique le caractère plus ou moins significatif statistiquement de l'information. A nouveau, plus nombreuses sont les étoiles, plus significative est l'information.

Le premier modèle, qui n'intègre que les caractéristiques socio-démographiques de base, a un pouvoir explicatif important, ce qui confirme l'actualité du modèle sociologique du vote, dont Lazarsfeld et l'école de Columbia ont posé les fondements ². Dans ce modèle, toutes les variables sont significatives et peuvent être considérées comme exerçant un impact sur le vote. La variable dont le poids pèse le plus lourd est le capital scolaire. La religion arrive en deuxième position et la classe d'âge ou la catégorie socio-professionnelle d'appartenance ferment la marche.

Le deuxième modèle porte sur les variables d'attitudes. Il présente un pouvoir explicatif important mais un peu en deçà du modèle sociologique. A nouveau, toutes les variables sont significatives. C'est l'échelle de conservatisme culturel qui contribue le plus à l'explication du vote.

Tableau 1. Résultats de la régression linéaire, vote 2007

	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>	<i>Modèle 4</i>
Age	.166 **	-	Non significatif	.158**
Profession	.143 **	-	.097 **	Non significatif
Etudes	.382 **	-	.293 **	.174**
Religion	.209 **	-	.181 **	.101**
Echelle uni-ethno	-	.292 **	.199 **	.089**
Echelle gauche-droite	-	.234 **	Non significatif	Non significatif
Echelle libertaire-conservateur	-	.336 **	.098 **	Non significatif
Vote 2004				.500**
R^2	.71	.67	.72	.80

Le troisième modèle combine les deux précédents, afin de déterminer si l'effet supposé d'une variable d'attitude ne masque pas en réalité le poids d'une variable socio-démographique, ou inversement.

Lorsque l'on combine les deux modèles, la catégorie d'âge et le positionnement sur l'échelle gauche-droite perdent leur effet. Deux variables lourdes conservent un poids important : le capital scolaire et l'orientation philosophique. Une variable d'attitude se détache aussi : l'ancrage sur l'échelle opposant universalisme et ethnocentrisme. Enfin, deux autres variables sont significatives mais exercent une influence plus

² P. LAZARSELD *et al.*, *The People's Choice*, New York, Columbia University Press, 1944.

réduite sur le modèle. Ce sont la catégorie socio-professionnelle et le positionnement sur les questions de conservatisme culturel.

Enfin, le dernier modèle entend mettre en relation les chapitres consacrés aux variables explicatives du vote et le chapitre sur la volatilité électorale. Le modèle intègre une variable de contrôle supplémentaire, le vote des électeurs en 2004, afin de mesurer son influence sur le comportement électorale en 2007. L'adjonction de cette variable améliore le modèle et sa capacité à éclairer le vote lors du dernier scrutin. En outre, elle modifie le potentiel explicatif des autres variables du modèle. Ainsi, l'influence de l'échelle de conservatisme culturel n'est plus statistiquement significative, tout comme la catégorie socio-professionnelle. En revanche, l'âge redevient pertinent. Le potentiel explicatif de la variable « vote en 2004 » est le plus fort. Le poids des variables lourdes se maintient (capital scolaire, orientation philosophique et âge). Les variables d'attitudes sont non significatives ou exercent une influence restreinte sur le vote.

Au final, ces analyses mettent en évidence le poids toujours prépondérant des variables sociologiques lourdes dans l'explication du vote en 2007 : le capital scolaire et la religion se distinguent particulièrement. Si les variables d'attitudes semblent exercer un effet propre quand elles sont prises séparément, cet effet diminue lorsqu'il est contrôlé par les autres variables. Le positionnement sur l'échelle opposant universalisme et ethnocentrisme se distingue cependant de cette tendance en exerçant une influence propre dans l'ensemble des modèles dans lesquels il est intégré. Enfin, le poids des habitudes se fait sentir puisque la variable du vote exprimé en 2004 est celle qui présente le potentiel explicatif le plus élevé du vote en 2007.

Ces conclusions rejoignent largement celles de Frogner et De Winter sur les déterminants du vote en 1999 et 2003³. Les auteurs ont mis en évidence le poids des déterminants traditionnels (capital scolaire, orientation philosophique, statut socio-professionnel), mais aussi des enjeux liés à la sécurité, inclus dans notre analyse dans l'opposition entre universalisme et ethnocentrisme. Ils évoquent cependant le poids du positionnement gauche-droite, qui ne se révèle pas déterminant dans notre analyse.

Nous avons aussi accordé une attention particulière à la structuration des électorats des principales formations politiques. Nous ne relèverons ici que les traits marquants de chaque formation politique.

L'électorat du parti socialiste se détache de la moyenne de l'échantillon en matière de capital scolaire, puisqu'il rassemble une proportion plus importante de personnes à faible niveau de diplôme. Un autre trait distinctif est lié à la structure socio-professionnelle de cet électorat, qui comprend davantage de catégories plus faibles et d'inactifs. Le faible recrutement parmi les croyants de confession catholique/chrétienne constitue le troisième signe distinctif de cet électorat sur les variables lourdes. Les électeurs socialistes se distinguent par leur ancrage à gauche sur l'axe socio-économique classique.

³ A.-P. FROGNIER & L. DE WINTER, « Les déterminants du vote (1999-2003) », in A.-P. FROGNIER, L. DE WINTER, P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, p. 33-50.

L'électorat écologiste partage avec les électeurs socialistes cet ancrage plus à gauche que la moyenne sur l'axe gauche-droite classique. Néanmoins, il s'en distingue par ses caractéristiques socio-démographiques (structure d'âge plus jeune, niveau de diplôme plus élevé que la moyenne des répondants) et par des attitudes plus marquées sur les deux autres axes (universalisme et libéralisme culturel plus marqués que la moyenne des répondants, ce qui est moins le cas des électeurs socialistes).

Le trait caractéristique majeur de l'électorat humaniste est précisément sa position très proche de la moyenne de l'électorat sur la quasi-totalité des variables. Sur les variables lourdes, cela démontre une certaine transversalité du parti dans les catégories d'âge, de capital scolaire ou socio-professionnelles. Seule l'orientation philosophique permet d'isoler clairement les électeurs du CDH de la moyenne de l'échantillon. Sur les échelles d'attitudes, les électeurs humanistes ont un positionnement plus marqué vers le conservatisme culturel que la moyenne des répondants.

Enfin, l'électorat libéral se caractérise par un capital scolaire plus important que la moyenne des répondants, un âge moyen plus avancé et une structure socio-professionnelle où les actifs sont plus présents. En outre, les électeurs libéraux adoptent des positionnements homogènes plus marqués à droite que le reste de l'échantillon, en particulier au niveau de l'axe gauche-droite classique, mais aussi dans une moindre mesure sur les questions de conservatisme culturel et sur l'échelle universalisme/ethnocentrisme.

Par rapport à 2003, la tendance à la diminution du capital scolaire des électeurs est confirmée dans l'électorat CDH. Cela rapproche le parti de la moyenne de l'électorat. Pour Ecolo, l'évolution la plus notable concerne l'abaissement de l'âge moyen de ses électeurs. Au parti socialiste, c'est la tendance à la croissance de l'ancrage non catholique du parti qui marque les esprits, sans doute au travers de l'attraction de nouveaux électeurs d'autres confessions. Le MR se démarque par une large stabilité des tendances.

Malgré l'ampleur des mouvements observée au soir du 10 juin 2007, force est de constater que les comportements des électeurs dans l'isoloir ne s'éloignent pas des modèles fondamentaux explicatifs du vote.

Sur cette base, les ambitions électorales pour l'avenir se déclinent de manière à la fois simple et très complexe pour les partis. Sauf éléments conjoncturels nouveaux, les équations sont les suivantes pour chaque formation.

Pour le MR, l'enjeu principal est de parvenir à conserver son socle électoral traditionnel, un électorat libéral sur les questions socio-économiques et un électorat qui est venu à lui en 2007 mais n'est pas acquis ; un segment conservateur sur les questions de société mais plutôt au centre ou à gauche sur les questions socio-économiques. Ces électeurs peuvent aussi bien voter CDH ou socialiste.

Pour le PS, il s'agit bien sûr de conserver le socle minimal du scrutin du 10 juin et de tenter de récupérer les électeurs des deux segments où il a perdu : un électorat à fort capital scolaire, souvent jeune, et un électorat populaire, à droite sur les questions de société mais à gauche sur les questions socio-économiques.

Au-delà de sa base électorale traditionnelle que l'on peut évaluer autour de 8 à 10% de l'électorat francophone, Ecolo peut capter un électorat à fort capital scolaire et/ou un électorat protestataire mais ces deux segments électoraux sont assez volatils.

Quand ils s'agrègent au profit d'Ecolo, cela donne d'excellentes performances comme en juin 1999 et 2007. Mais quand ils font tous deux défection, l'échec électoral est au rendez-vous, comme en mai 2003. Fidéliser ces composantes plus volatiles est le problème majeur des verts.

Enfin, pour le CDH, le défi principal est de sortir, en dehors des marges, du confinement philosophique dans lequel il est enserré dans la structure électorale, très proche de celle de l'ancien parti social chrétien⁴. S'il ne parvient pas à dépasser le socle des électeurs catholiques pratiquants, le CDH restera structurellement une formation modeste au niveau électoral.

⁴ P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

Orientation bibliographique

- J. BLONDEL, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, 1968, 1/2, p. 180-203.
- H. BOUSETTA, B. MARÉCHAL, *L'islam et les Musulmans en Belgique – enjeux locaux et cadres de réflexions globaux*, Rapport d'étude, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2003.
- D. BOY et N. MAYER (éd.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- P. BRÉCHON, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- S. BROUARD et V. TIBERI, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences po, 2005.
- D. BUTLER, D. STOKES, *Political change in Britain : forces shaping electoral choice*, Londres, Macmillan, 1970.
- A. CAMPBELL, Ph. CONVERSE, W. MILLER & D. STOKES, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.
- J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, « L'effet patrimoine », in J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, C. YSMAL (éd.), *France de gauche vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 169-227.
- M. CASTANHEIRA et J. HINDRINKS (éd.), *Réformer sans tabous. 10 questions pour la Belgique de demain*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- et A. NOURY, « Les positions politiques des partis belges », *Reflète et Perspectives de la vie économique*, 46/1, 2007.
- C. DARGENT, « La religion, encore et toujours », in B. CAUTRÈS et N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p.161-184.

- , « Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique », *Cahiers du CEVIPOF*, 34, 2003.
- N. DELRUELLE, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges : enquête de sociologie électorale : la rupture de 1965, ses prolongements en 1968*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970.
- P. DELWIT, « The Belgian National Front and the question of power », in P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe/The extreme right parties and power in Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.
- , *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.
- , « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.
- (éd.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.
- et J.-M. DE WAELE, *Ecolo. Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
- et B. HELLINGS, « Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ? », *L'année sociale 2003*, 2004, p. 38-49.
- et J.-B. PILET, « The Belgian Federal Election, 18 May 2003 : A first step towards bipartism ? », *Representation*, 2004, 41/1, p. 33-41.
- et —, « Regional and European Election in Belgium : the Greens still at low tide », *Environmental Politics*, 2005, 14/1, p. 112-117.
- et E. VAN HAUTE, « Les élections fédérales du 18 mai 2003 : un scrutin de défragmentation », *L'Année sociale*, 2004.
- F. DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, A. Colin, 2^e édition, 2005.
- R.E. DE SMETS, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Atlas des élections belges, 1919-1954*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1961.
- W. DEWACHTER, *Carte politique de la Belgique : atlas des élections législatives du 31 mars 1968*, Anvers, Editions scientifiques Erasme, 1970.
- A. DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Addison-Wesley, 1985 (rééd.).
- P. DUMONT et L. DE WINTER, « Les clivages et les nouveaux enjeux politiques : positions relatives et évolution des électorats francophones », in A.-P. FROGNIER et A.-M. AISH, *Elections, la rupture ?*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 70-93.
- M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1976, 3^e édition.
- S. FLANAGAN, A.-R. LEE, « The New Politics, culture wars, and the authoritarian-libertarian value change in advanced Industrial Democracies », *Comparative Political Studies*, 2003, 36/3, p. 243.
- A.-P. FROGNIER et A.-M. AISH (éd.), *Des élections en trompe-l'œil : enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1999.

- et — (éd.), *Elections, la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- et — (éd.), *Elections, la rupture : le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- , L. DE WINTER et P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- B. GOEMINNE, J. BILLIET et M. SWYNGEDOUW, « Structurele en culturele determinanten van het stemgedrag. 1999 versus 2003 », in M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (éd.), *De Kiezer onderzocht. De verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007.
- G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.
- M. HARROP et W. MILLER, *Elections and Voters, A comparative introduction*, London, Macmillan, 1987.
- M. HUGHEY, « Religion and Modernization : Sociologists and Historians Debate the Secularization Thesis. Book reviews », *Sociology of Religion*, 55/2, 1994.
- S. HUNTINGTON, « The clash of civilizations », *Foreign Affairs*, 72/3, 2003, p. 22-49.
- P. IGNAZI, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal for Political Research*, 1992, 22/1, p. 3-34.
- R. INGLEHART, *The silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- , *La révolution culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.
- D. JACOBS, « Giving foreigners the vote : ethnocentrism in Dutch and Belgian political debate », in J. TERWAL et M. VERKUYTEN (ed.), *Comparative Perspectives on Racism*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 117-138.
- , K. PHALET et M. SWYNGEDOUW, « Social capital and political participation among ethnic minority groups in Brussels. A test of the civic community argument of Fennema and Tillie », papier présenté lors des *ECPR joint session of workshops*, Turin, 2002.
- K. JANDA, *Political Parties : A Cross-national Survey*, New York, Free Press, 1980.
- H. KITSCHOLT, *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- , S. HELLEMANS, *Beyond the European Left. Ideology and Political Action in the Belgian Ecology Parties*, Durham, Duke University Press, 1990.
- H.-D. KLINGEMANN, A. VOLKENS, J. BARA, I. BUDGE et M. McDONALD, *Mapping Policy Preferences II. Estimates for Parties, Electors and Governments in Eastern Europe, European Union and OECD 1990-2003*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- M. LAAKSO, R. TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 1979, 12/1, p. 3-27.
- J. LADRIÈRE, J. MEYNAUD, Fr. PERIN (éd.), *La décision politique en Belgique : le pouvoir et les groupes*, Paris, A. Colin, 1965.

- I. LAGO, J.R. MONTERO, *The 2004 Election in Spain : Terrorism, Accountability and Voting*, ICPS Working paper, 2006, n° 253.
- P.-Y. LAMBERT, « Les conseils consultatifs communaux des immigrés en Belgique », *Migrations et Sociétés*, 13/73, 2001, p. 75-81.
- P. LAZARSFELD, B. BERELSON & H. GAUDET, *The people's choice : How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan, and Pearce 1944.
- E. LE TEXIER, M. MARTINIELLO, E. VANDERWAEREN, P. HEYSE et Ch. TIMMERMAN, *Qualitative Research Part : Migrants' Political and Social Participation in Belgium – The case of Visé (Liège Province, Wallonia) and Antwerp (Antwerp, Flanders). Rapport UA/OASES-ULG/CEDEM*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006.
- A. LIJPHART, *Conflict and coexistence in Belgium : the dynamics of a culturally divided society*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1981.
- S.M. LIPSET et S. ROKKAN, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments : An Introduction », in S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *Party Systems and Voter Alignments*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.
- V. LORWIN, « Belgium : conflict and compromise » et « Segmented pluralism : ideological cleavages and political cohesion in the smaller European democracies », in K.D. McRAE (ed.), *Consociational Democracy. Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto, The Charleton Library, 1974.
- K.D. McRAE, « Part I. Introduction », in K.D. McRAE (ed.), *Consociational Democracy. Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto, The Charleton Library, 1974.
- Ch. S. MAIER (ed.), *Changing boundaries of the political. Essays on the evolving balance between the state and society, public and private in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », *Revue européenne des migrations internationales*, 14/2, 1998, p. 123-149.
- N. MAYER, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.
- (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- , P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992.
- , G. ROUX, « Des votes xénophobes », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences po, 2004, p. 97-117.
- G. MICHELAT et M. SIMON, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.
- S. NEUMANN, « Toward a Comparative Study of Political Parties », in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago, 1956.
- N.H. NIE, S. VERBA & J.R. PETROCIK, *The changing American voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

- S. PÈTRE et A. REA, « Le droit de vote des étrangers non-UE aux élections communales. Le débat sans fin », *L'année sociale 2002*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 50-57.
- J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.
- , « Le rassemblement wallon (RW) et le Front démocratique des francophones (FDF) : des partis victimes de leur succès ? », in P. DELWIT (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 265-284.
- K. PURDAM, E. FIELDHOUSE, V. KALRA et A. RUSSELL, *Voter engagement among black and minority ethnic communities. Research Report*, London, The electoral commission, 2002.
- D. RAE, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 1968, 3, p. 413-418.
- R. REMOND (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1965.
- R. ROSE et D. URWIN, « Social Cohesion, Parties and Strains in Regimes », in M. DOGAN et R. ROSE, *European Parties. A Reader*, Boston, Little, Brown and Company, 1971.
- T. SAVAGE, « Europe and Islam : Crescent Waxing, Cultures Clashing », *Washington Quarterly*, 27/3, 2004, p. 25-50.
- D.-L. SEILER, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.
- A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 (rééd.).
- B. SUZAN, J.-M. DREYFUS, « Muslims and Jews in France : Communal conflicts in a Secular State », *us-France Analysis series*, The Brookings Institution, 2004.
- M. SWYNGEDOUW, « Les nouveaux clivages dans la politique belgo-flamande. Etude empirique », *Revue française de science politique*, 45, 1995, p. 775-790.
- , J. BILLIET (ed.), *De kiezer heeft zijn redenen : 13 juni 1999 en de politieke opvattingen van Vlamingen*, Leuven, Acco, 2002.
- , J. BILLIET et B. GOEMINNE, *De Kiezer onderzocht. De Verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers, 2007.
- , A.-P. FROGNIER, et P. BAUDEWYNS, « Les transferts de voix entre les partis (1999-2003) », in A.-P. FROGNIER, L. DE WINTER et P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 51-64.
- J. THOMASSEN, *The European Voter. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Ch. VANDERMOTTEN, *Atlas de Belgique, 1. Géographie politique et électorale*, Gent, Academia Press, 2007.
- , *Territorialités et politique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.
- E. VAN HAUTE, « La Volksunie (VU) : triomphe des idées, défaite du parti » in P. DELWIT (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 243-264.

- A. WÜST, « Political Preferences and Voting behaviour of Naturalized citizens in Germany », papier présenté lors des *ECPR joint session of workshops*, Turin, 2002.

Table des matières

Introduction. – Le vote des Belges francophones aux élections législatives de juin 2007 Pascal DELWIT, Emilie VAN HAUTE	7
Chapitre I. – Le vote des catholiques Nicolas DE DECKER et Giulia SANDRI.....	25
Chapitre II. – Le vote des musulmans Giulia SANDRI et Nicolas DE DECKER.....	39
Chapitre III. – Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ? Pascal DELWIT	55
Chapitre IV. – Les questions socio-économiques, une différenciation essentielle ? Régis DANDOY	69
Chapitre V. – Questions de société et comportement électoral en Belgique Pascal DELWIT	81
Chapitre VI. – Ethnocentrisme versus universalisme : des comportements discriminants ? Emilie VAN HAUTE.....	97
Chapitre VII. – Les transferts de voix entre partis entre les élections régionales de 2004 et le scrutin fédéral du 10 juin 2007 Jean-Benoit PILET	111

Conclusion

Pascal DELWIT, Emilie VAN HAUTE	129
Orientation bibliographique	137
Table des matières	143

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (fondé par Jacques Mégret et dirigé jusqu'en 2005, par Michel Waelbroeck, Jean-Victor Louis, Daniel Vignes, Jean-Louis Dewost, Georges Vandersanden ; à partir de 2006, Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Denys Simon)
- Aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten)
- Economie (Henri Capron)
- Education (Françoise Thys-Clément)
- Etudes européennes (Marianne Dony et Paul Magnette)
- Histoire (Eliane Gubin)
- Philosophie et lettres (Manuel Couvreur)
- Philosophie et société (Jean-Marc Ferry et Nathalie Zaccai-Reyners)
- Science politique (Jean-Michel De Waele)
- Sociologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- Spiritualités et pensées libres (Hervé Hasquin)
- Statistique et mathématiques appliquées (Jean-Jacques Droesbeke)

Elles éditent trois séries, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Alain Dierkens), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Bruno Bernard et Manuel Couvreur) et *Sextant* (direction : Eliane Gubin et Valérie Piette).

Des ouvrages épuisés récents des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB : <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-des-editions-de-luniversite-de-bruxelles/index.html>. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 - CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique

EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Fax +32 (0) 2 650 37 94

Direction, droits étrangers : Michèle Mat.

Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada) ; Centre d'exportation du livre français (CELF) (autres pays).

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.